

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XV

MONTREAL, VENDREDI 21 DÉCEMBRE, 1894

No 16

Parceque

Jusqu'à maintenant vous ne vous êtes pas renseigné sur

La Circulation...

des journaux auxquels vous donniez vos annonces, il n'est pas absolument nécessaire que vous continuiez ainsi.

Vous avez le droit

d'exiger la preuve de la qualité de ce que l'on vous offre, que ce soit de l'annonce ou de la mélasse.

Semaine du 14 Décembre

2249 abonnés **2249**
réguliers

dont 618 à Québec.

Ce tirage est égal si non supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

Nos livres et tous les documents qui s'y rapportent sont à la disposition de nos annonceurs ou de ceux qui voudraient le devenir pour justifier notre dire.

Ça et là.

Crédit Notre estimé confrère, **s'il vous plaît** la *Semaine Commerciale*, de Québec, voudrait-il bien informer ses lecteurs que l'article publié dans son numéro du 14 décembre courant, intitulé : "Décadence du Commerce des Farines à Montréal," a été publié pour la première fois dans notre numéro spécial d'automne, le 10 octobre dernier ? C'est le second article de notre numéro spécial que notre confrère reproduit, mais comme le premier était crédité à "un journal de Montréal," nous n'avions rien à dire.

Les demandes de Licences Les journaux de Montréal ont publié à plusieurs reprises, à la demande du secrétaire des commissaires des Licences, un avis à ceux qui désirent obtenir une licence pour l'année prochaine, qu'ils aient à faire leur demande *avant le 1er janvier*. Or, comme la loi, que nous avons citée dans notre dernier numéro, dit que les demandes doivent être faites *avant le vingt janvier*, nous avons demandé à M. le secrétaire des commissaires s'il avait quelques instructions spéciales ou s'il y avait quelqu'autre loi fixant un autre terme. Il nous a répondu que le terme légal était bien le vingt janvier, mais qu'il avait cru bien faire en mentionnant le premier janvier, afin de hâter le dépôt des demandes. Il avait d'ailleurs, dit-il, l'autorisation des commissaires et du département à Québec.

Quelle que puisse être l'appréciation du public sur le zèle de ce fonctionnaire, comme, à l'heure qu'il est, il y a à peine un tiers des porteurs de licences d'hôtels, de restaurants, de buvettes ou de magasins qui aient produit leur demande pour l'année prochaine, il est évident que le commerce des liqueurs a besoin d'être secoué un peu, pour qu'il s'aperçoive du changement de la loi.

Le terme du 20 janvier a été adopté afin que ceux auxquels une licence sera refusée n'aient pas sur

les bras pendant un an le loyer d'un hôtel ou d'un magasin qu'ils ne pourraient exploiter ; et que, s'ils ont un bail en cours pour plusieurs années, ils aient le temps d'en disposer pendant la saison du renouvellement des baux. C'est, par conséquent, dans l'intérêt du commerce qu'il a été fixé à cette date, et des avis si fréquents en ont été donnés, que ceux qui seront pris en retard n'auront à s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Une taxe sur les curateurs Un comptable d'un district rural, qui jouit assez de l'estime du haut commerce pour se voir confier le règlement des principales faillites de son district, nous signale un abus en nous indiquant le remède. Cet abus, c'est la nomination assez fréquente d'amateurs, si l'on nous permet cette expression, au lieu de gens du métier, comme curateurs aux faillites. Ces nominations sont arrangées en famille. Le failli ayant souvent des créanciers parmi ses parents, ses voisins, ou ses amis intimes, dont on peut grossir la liste au besoin, au moyen de créances plus ou moins fictives, on s'arrange en famille pour faire nommer un de ces créanciers curateur de la faillite. Il ne s'agit que de recueillir le vote de la majorité des créanciers et la cour, sans défiance, sanctionne cette manœuvre.

Le curateur amateur ainsi nommé s'arrange pour tenir les fournisseurs du failli en dehors de l'administration de la faillite, dispose de l'actif sur place, en donnant au failli toutes facilités pour en rentrer en possession par l'intermédiaire d'un tiers et finissant par engourdir en frais, déboursés, etc., le plus clair du produit de la liquidation.

Le remède suggéré par notre correspondant, serait l'imposition par le gouvernement de Québec d'une taxe ou licence de \$100 par année à tous ceux qui voudraient exercer les fonctions de curateurs aux faillites.

Cette taxe ou licence, tout en lais-

sant parfaitement libres l'exercice de ces fonctions et le choix des créanciers, éliminerait ces amateurs dont le rôle, souvent, consiste à liquider la faillite dans l'intérêt du failli et au détriment des créanciers.

Nous soumettons la chose au commerce de gros qui pourrait la mettre à l'étude dans ses chambres de commerce et, s'il y a lieu, faire au gouvernement les représentations nécessaires.

Les travaux de la commission de la Chambre de Commerce du District de Montréal, chargée d'étudier la question de l'envoi d'une déléation en France, révèlent l'existence de deux courants d'opinion, dont l'un est favorable à la proposition, tout en demandant que des études sérieuses soient faites pour mettre les délégués en possession de toutes les informations que pourra leur demander le commerce français avec qui ils seront mis en rapport. L'autre courant d'opinion, tout en reconnaissant l'utilité de faire connaître en France les possibilités de notre commerce extérieur, ne croit pas que l'on puisse en confier la charge à une déléation choisie parmi les négociants de Montréal qui seraient disposés à en supporter eux-mêmes tous les frais. Ces délégués, pense-t-on, iront en France pour faire leurs affaires particulières d'abord et ne s'occuperont des intérêts généraux que s'ils ont quelques moments de loisir.

Il y aurait peut-être moyen de mettre tout le monde d'accord ; et si nous faisons partie de la commission, nous ferions la proposition suivante. Au lieu d'envoyer, à leurs propres frais, des délégués pour lesquels les intérêts généraux de notre commerce extérieur seront tout à fait secondaires, la chambre pourrait, en demandant l'appui des autres chambres de commerce du pays, solliciter du gouvernement fédéral l'envoi d'une déléation officielle en France. Le délégué ou les délégués nommés par le gouvernement — la chambre pourrait proposer des noms à son choix — devraient, avant leur départ, recueillir les statistiques, les informations, les échantillons même, qui pourraient leur être utiles ; ils seraient en mesure de consacrer à ce travail le temps nécessaire et de donner à leur séjour en France la durée convenable pour mener à bien leur mission.

Le gouvernement fédéral a envoyé, le printemps dernier, un mi-

nistre en Australie, pour remplir une mission de ce genre. Il ne pourrait guère refuser de faire quelque chose pour la France, si la demande qu'on lui en ferait était convenablement appuyée.

POUR QUÉBEC

Nos lecteurs de Québec voudront bien remarquer les améliorations que nous avons déjà apportées au service des renseignements qui les intéressent tout spécialement. Depuis la semaine dernière nous publions la liste *complète et exacte* de toutes les ventes de propriétés enregistrées au bureau d'enregistrement de Québec. On observera que nous ne nous contentons pas seulement de mentionner la vente d'un tel à un tel, mais que nous donnons la description de la propriété vendue et le prix d'achat. Ceci permettra de suivre exactement la valeur de la propriété à Québec, et sera d'un grand secours aux marchands qui s'apercevront si leurs débiteurs disposent de leurs biens. Nous publions aussi les ventes du shérif. Ces améliorations seront suivies d'autres également très importants. L'encouragement que nous recevons du commerce de Québec (notre liste d'abonnés de cette ville dépasse d'au moins 200 celle de n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais), tournera ainsi à leur profit, car nous sommes décidés à faire tout ce qui est possible pour leur être utiles. A ce propos, nous invitons les commerçants à nous faire part de toutes suggestions qu'ils croiraient de nature à promouvoir les intérêts de Québec. Nos colonnes leur sont ouvertes.

LA LOI AUGÉ

La Presse nous met en demeure de répondre à la question suivante :

— "Comment les deux ouvriers en question, obligés de prendre une hypothèque sur la maison qu'ils ont construite en partie, pourraient-ils se faire payer, si la loi Augé n'existait pas ?"

Nous pourrions répondre tout simplement qu'ils se feraient payer par les mêmes moyens que l'épicier, le boulanger, le boucher, le marchand de nouveautés ; c'est-à-dire qu'ils se trouveraient absolument sur le même pied que leurs concitoyens.

Si la propriété en question était dans les limites de la ville, ces deux ouvriers auraient même cet avantage sur les autres créanciers du propriétaire, qu'ils pourraient obtenir

contre lui, à peu près sans frais, un jugement de la Cour du Recorder.

Mais la réponse la plus catégorique consiste à relater simplement les faits. La loi Augé, en donnant au privilège d'ouvrier priorité sur celui du vendeur du terrain, a mis fin à la pratique de vendre le terrain à crédit, avec condition de construire immédiatement.

Si la loi Augé n'eût pas existé, l'entrepreneur en question aurait pu acheter son terrain dans ces conditions et les \$1500 qu'il a dû payer comptant, il aurait pu les employer à payer ses ouvriers, jusqu'à ce que, la construction étant suffisamment avancée, il ait pu emprunter soit à une compagnie de prêt, soit à un particulier, la somme nécessaire pour payer le terrain et terminer les travaux. Et les deux ouvriers n'auraient pas eu à attendre si longtemps leur salaire.

Car, non seulement la loi Augé a empêché l'entrepreneur d'acheter son terrain à crédit, mais elle l'a aussi empêché d'emprunter pendant la construction, les capitalistes ni les sociétés de prêt ne se soucient d'avancer de l'argent, avant que, trente jours s'étant écoulés après l'achèvement des travaux, ils puissent être sûrs qu'il n'y aura pas de privilège d'ouvrier, de fournisseur ou de constructeur primant leur hypothèque.

Nous espérons que notre confrère trouvera cette réponse assez catégorique.

Comme la Presse est l'organe des ouvriers, nous demanderons maintenant au confrère ce qu'il pense des remarques faites par M. H. Laporte, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, à propos de cette même loi Augé.

"Tout le monde du commerce, a dit M. Laporte, vous dira que les affaires à la campagne ont été bonnes, cette année ; tandis que, à la ville, nous sommes en pleine crise. Cette crise a nécessairement une cause et cette cause, c'est la loi Augé, qui a arrêté complètement la construction et qui a privé de travail, par conséquent, un grand nombre d'ouvriers de la construction. C'est à la loi Augé que nous devons, en grande partie, les nombreuses faillites dont nous avons à souffrir cet automne et cet hiver, dans l'épicerie, les nouveautés, etc.

Si le commerce souffre du manque de travail causé par la loi Augé, est-ce que les ouvriers eux-mêmes n'ont pas été les premiers à en souffrir et n'en souffrent-ils pas encore plus que personne ?

PRIVILÈGE D'OUVRIERS

Le commerce et l'industrie ont enfin pris les mesures nécessaires pour faire parvenir au gouvernement provincial leurs objections contre la loi Augé concernant les privilèges des ouvriers. Un projet de loi, préparé par M. Gustave Lamothe, avocat, à la demande des intéressés, a été approuvé par la Chambre de Commerce du District de Montréal, par l'Association des Architectes, etc. et a dû être soumis cette semaine au gouvernement et l'intention des promoteurs, si le gouvernement refuse de se charger de cette mesure, est de la faire présenter à la chambre par un député de Montréal.

L'économie de ce projet de loi dont nous donnons le texte plus loin, consiste à rétablir, pour les entrepreneurs, l'ancien privilège de constructeur qui exige l'enregistrement de deux procès-verbaux, l'un constatant l'état des lieux avant le commencement des travaux et l'autre, à l'achèvement des travaux, constatant la plus value qu'ils ont donnée à la construction. Nous aurions préféré que, au lieu de revenir purement et simplement à l'ancien droit, on eût cherché à simplifier et à rendre moins coûteuse la procédure du privilège de constructeur. Par exemple, on aurait pu accorder le privilège, sur l'enregistrement d'un simple extrait du marché ou contrat passé entre le propriétaire et le constructeur. Les deux expertises exigées par l'ancien droit ne sont utiles qu'en cas de litige et pourraient être réservées à ce cas, c'est-à-dire, au cas où une ventilation devient nécessaire, ce qui exige déjà une troisième expertise.

Mais, à part cela, le projet de loi nous paraît avoir trouvé le moyen pratique de conserver à l'ouvrier son privilège sur le produit de son travail, sans causer des embarras inutiles au propriétaire, tout en faisant disparaître les inconvénients nombreux et variés de la loi Augé. À l'ouvrier et au fournisseur de matériaux, il assure un privilège sur le prix des travaux, qui se trouve saisi entre les mains du propriétaire, sur simple avis par écrit. La protection de l'ouvrier et du fournisseur y est rendue tout à fait efficace par la clause qui empêche de leur opposer aucun transport de prix du contrat et aucun paiement anticipé sur les travaux.

Si l'on veut amender le projet dans le sens indiqué en ce qui concerne le privilège du constructeur, on aura, à notre sens, une mesure

aussi parfaite que possible, protégeant tous les intérêts sans embarrasser inutilement la propriété; on rendra au mouvement de la propriété son élasticité antérieure et à la construction son activité accoutumée.

Voici le texte de ce projet de loi :

Loi amendant le Code Civil relativement aux privilèges des constructeurs, journaliers, ouvriers et fournisseurs de matériaux.

“ Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

“ 1o L'acte 57 Vict. ch. 46 est entièrement abrogé; et les dispositions suivantes y sont substituées.

“ 2o Le paragraphe 7 de l'article 2009 du code civil est rétabli dans la forme suivante :

“ 7 La créance du constructeur sujette aux dispositions de l'article 2013.”

“ 3o L'article 2013 du dit code est rétabli comme suit : 2013—Le constructeur ou autre ouvrier et l'architecte ont droit, de préférence seulement, sur la plus value donnée à l'héritage par leurs constructions, à l'encontre du vendeur et des autres créanciers, pourvu qu'il ait été fait, par un expert nommé par un juge de la Cour Supérieure dans le district, un procès verbal constatant l'état des lieux où les travaux doivent être faits, et que dans les (trois mois) à compter de leur achèvement, les ouvrages aient été acceptés et reçus par un expert nommé de la même manière, ce qui doit être constaté par un procès verbal contenant aussi une évaluation des ouvrages faits; et dans aucun cas le privilège ne s'étend au delà de la valeur constatée par le second procès verbal, et il est encore réductible au montant de la plus value qu'à l'héritage au temps de la vente.

“ Au cas d'insuffisance des deniers pour satisfaire le constructeur et le vendeur, ou de contestation, la plus value donnée par les constructions est constatée au moyen d'une ventilation faite conformément aux prescriptions contenues au code de procédure civile ”

“ 4o Les articles suivants sont ajoutés après l'article 2013 du Code Civil :

“ 2013a. Les journaliers, les ouvriers, les fournisseurs de matériaux et les sous-entrepreneurs ont le droit de faire saisir le prix du contrat de construction, et ils ont, dans l'ordre qu'ils sont nommés dans la présente clause, un droit de préférence ou privilège dans le dit prix de construction, pourvu qu'ils se

conforment aux conditions suivantes :

“ 1o Le journalier et l'ouvrier doivent informer, par écrit signé devant un témoin, le propriétaire de l'héritage qu'ils ne sont pas payés de leur travail, à et pour chaque terme de paiement qui leur est dû.

“ Cet avis peut être donné par un seul des employés au nom de tous les autres journaliers et ouvriers qui ne sont pas payés, en les désignant par leur nom.

“ 3o Le fournisseur de matériaux doit informer par écrit le propriétaire de l'héritage des contrats qu'il a passés pour la livraison des matériaux, et lui en dénoncer le coût et l'héritage auquel ils sont destinés, avant la livraison de tels matériaux.

“ 3o Le sous-entrepreneur doit également dénoncer par écrit dans les huit jours, au propriétaire de l'héritage ou à ses agents les contrats qu'il a faits avec l'entrepreneur principal.

“ 2013-b. Pour faire face aux créances privilégiées des journaliers, des ouvriers, des fournisseurs de matériaux et des sous-entrepreneurs, le propriétaire de l'héritage retient sur le prix du contrat de construction un montant égal à celui mentionné dans les avis reçus.

“ 2013-c. Les avis mentionnés dans l'article 2013-a ont l'effet d'une saisie arrêt en mains tierces sur le prix de l'entreprise.

“ Dans les trois mois qui suivent l'avis donné conformément à l'article 2013-a, les intéressés doivent se pourvoir en justice, en mettant le propriétaire de l'héritage en cause pour faire condamner le débiteur et pour faire déclarer l'arrêt valable; sinon l'arrêt devient caduc.

“ 2013-d. Aucun transport du prix de l'entreprise, soit avant, soit pendant l'exécution des travaux, ne pourra être opposé aux personnes qui donnent avis conformément à l'article 2013 a; et aucun paiement préalable du prix du contrat de construction, dépassant le coût des travaux faits, ne pourra non plus affecter leurs droits.”

LA PRODUCTION DU LARD ET L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Lors de la dernière convention de la Société d'Industrie Laitière, à St-Joseph, Beauce, Mr. Ed. A. Barnard, secrétaire du conseil d'agriculture et aviseur spécial de la société, donna lecture d'un travail considérable sur la production du lard

de mi-gras, en vue de la préparation des viandes fumées, jambons et *bacon*, telles que le veut le commerce britannique. Le petit lait de beurrerie et de fromagerie, enrichi de jeunes herbages, trèfle, consoude rugense etc, et donnés à de jeunes porcs de grandes races améliorées, permettent de produire à grand marché une viande de choix, particulièrement appréciée et recherchée sur le marché anglais. Bien que le prix de ces articles y soit encore très élevé, le chiffre des importations de jambon et *bacon* dans la grande Bretagne s'élève déjà à environ (\$58,000,000) cinquante-huit millions de piastres, tandis que les importations totales de fromage, de toute provenance, se montent à \$25,000,000, dont le Canada fournit environ 55 p. c. Ce commerce a atteint son plus haut chiffre en 1890, et peut diminuer d'un jour à l'autre, surtout si les viandes préparées ou congelées, contiennent à affluer de plus en plus sur le même marché. Or, si l'on compare les prix respectifs du lard frais, au Canada et en Angleterre, et si l'on se rappelle que les viandes de porc, légèrement salées ou fumées, sont très faciles de transport, et ne coûteront pas le quart du prix qu'il faut payer pour un poids égal de bœuf ou de mouton, sur pied; que des diverses viandes, celle de porc fumée est la plus nourrissante, à poids égal, et de beaucoup la plus recherchée; il s'en suit qu'un marché pour ainsi dire illimité est maintenant à notre disposition. M. Barnard, démontre que du jour où nos cultivateurs produiront en abondance l'espèce particulière de ces viandes demandées par la concurrence, ils y trouveront un profit même supérieur à celui de l'industrie laitière, et il fait voir combien ces deux industries s'enchaînent et s'entraident. Il prédit en conséquence un grand avenir à cette nouvelle branche de l'industrie et du commerce canadien. Ce commerce est de nature à prendre d'autant plus d'extension qu'aujourd'hui les classes pauvres d'Angleterre n'ont guère les moyens de se nourrir de viande d'aucune espèce. Elles se contentent de pain et d'un peu de fromage, pour leur nourriture habituelle, mais nos viandes de porc peuvent se produire si économiquement et se transporter si facilement, que bientôt elles entreront dans la consommation journalière des ouvriers, et de ce jour la demande en sera presque illimitée.

Dans le cours de sa conférence, M. Barnard donne aux cultivateurs toute une série de rations économi-

ques, basées sur la science de l'alimentation du bétail en général, et tout spécialement en vue de la protection de la viande de porc recherchée sur le marché anglais. Il fait voir, d'après les résultats obtenus par les meilleurs praticiens, comment ces rations scientifiques peuvent être facilement employées par les cultivateurs les moins instruits, et il cite de nombreux exemples d'excellents résultats ainsi obtenus dans notre province et ailleurs; il montre qu'en combinant certaines rations, peu logiques et cependant trop employées dans le pays, on arrive à produire 33 p. c. de plus de viande que l'on en produirait en ne mélangeant point ces mêmes rations. Ainsi à l'automne, certains cultivateurs donneront trop de patates à leurs porcs à l'engrais. D'autres ne donneront que des grains fort riches. Dans les deux cas, il y aura perte considérable de principes nutritifs, tandis qu'en mélangeant le même grain et les mêmes patates, on obtiendra un tiers plus de viande. Ces données théoriques et pratiques sont expliquées au moyen de plusieurs grands tableaux comparatifs, qui font saisir vivement combien la vraie science et les meilleures pratiques s'enchaînent et s'expliquent.

Ce travail considérable et difficile, à cause de la nouveauté du sujet, et de la nécessité de bien faire comprendre au cultivateur les principes sur lesquels ces bonnes pratiques s'appliquent, sera publié *in extenso* dans le prochain rapport de la Société de l'Industrie Laitière. Ces rapports annuels forment déjà une petite bibliothèque fort précieuse, et le prochain rapport sera plus volumineux et certainement plus important que tous ses devanciers, à cause des sujets fort nombreux et particulièrement intéressants, traités et discutés lors de la dernière convention. Ainsi donc, avis aux cultivateurs soucieux de leurs intérêts. Ils auront grand profit en s'enrolant dans la société afin d'en obtenir les rapports et les divers documents qu'elle publie.

L'ANNONCE ET LA MANIÈRE DE S'EN SERVIR

Parmi les avantages spéciaux des annonces publiées dans un journal de commerce, un des principaux, c'est que ces annonces sont lues. Ceci peut s'appliquer à tout journal représentant un commerce ou une industrie quelconque. L'annonce fait partie intégrale du journal et l'abonné la lit régulièrement comme l'ou-

vrier lit sans y manquer les colonnes "Nouvelles Ouvrières" de la *Presse* ou de la *Patrie*. Pour le lecteur du journal de commerce, les colonnes d'annonce ont deux sortes d'intérêt: c'est d'abord un *Directory* où il trouve l'adresse du fournisseur nouveau à qui il ira s'adresser en cas de malentendu avec son fournisseur actuel; c'est ensuite une espèce d'exposition permanente où il voit s'étaler chaque semaine ce qu'il y a de nouveau dans sa ligne.

Les annonces font, par conséquent, partie obligée du journal et elles sont lues avec autant d'intérêt que les meilleurs articles de fond—quelque pénible que soit cet aveu pour notre amour propre de rédacteur, nous n'hésitons pas à le faire parce qu'il est la constatation pure et simple de la vérité.

Cela établi, il est clair que l'annoncier doit faire en sorte que son annonce dise quelque chose au lecteur. Il s'agit moins, par conséquent, de frapper l'imagination, de tirer l'œil comme dans un journal politique ou de nouvelles, que d'exposer clairement et posément ce qu'on veut faire comprendre à l'abonné. L'usage de très gros caractères n'a pas sa raison d'être; il suffit que l'annonce soit distincte et bien détachée de ce qui l'entoure, matière à lire, prix courants ou autres annonces. Il ne suffit pas toujours de mentionner un article, il est bon d'en dire quelque chose de moins abstrait. Faites en ressortir en quelques mots clairs, précis et sans emphase, les qualités qui le distinguent des autres. Les lecteurs d'un journal de commerce entendent la raison; c'est à coups de raisonnements qu'on les convainc, et non pas à coups de grosse caisse.

Il y a, naturellement, temps pour tout. Les annonceurs qui connaissent leur affaire changent le texte de leur annonce suivant les circonstances. Il y a des saisons où il est bon d'annoncer les nouveaux arrivages, sans s'arrêter à en détailler toutes les qualités; d'autres où il serait préférable d'annoncer quelques articles de stock en s'attachant à en faire ressortir les avantages, qualités, prix etc.

Ceci nous amène à constater qu'il y a des annonceurs qui ne savent pas se servir de l'annonce. Vous trouverez dans tous les journaux de commerce des maisons importantes qui se contentent d'y faire imprimer leur carte d'affaires; ce n'est pas toujours par mesquinerie; car il en est qui paient assez cher pour employer toute une page, sur laquelle on ne trouve que la raison sociale et

l'adresse de la maison. Cette annonce, certes, est vue par le lecteur, mais elle ne lui dit rien que l'adresse; elle ne lui fournit aucun prétexte de faire des affaires avec cette maison plutôt qu'avec d'autres dans la même ligne. Si, au lieu de cela, on eût couvert la page de petit texte bien rédigé, on aurait pu compter que cette page serait lue avec intérêt par l'abonné. Il y aurait trouvé des informations intéressantes qu'il ignorait et en saurait gré à la maison; tandis que votre carte de visite le laissera bien indifférent.

Toute la question se résout à ceci: qu'il faut faire l'annonce intéressante et convaincante.

Maintenant, il est bon de se rendre compte de la valeur relative des journaux spéciaux. La circulation brute n'est pas toujours un indice de la valeur comme moyen d'annoncer. La circulation payante est toujours une sûre indication, car l'abonné qui paie son journal a bien soin de le lire. Or il y a certains journaux dont la circulation est en grande partie gratuite.

Ces journaux-là ont bien peu de valeur pour les annonceurs. Un moyen de se rendre compte de la circulation d'un journal, sans s'en rapporter à personne, c'est de le lire avec soin. S'il est intéressant pour les clients que l'annonceur veut atteindre, ce dernier pourra en conclure qu'il a des abonnés et qu'il est lu. Et la réciproque est également vraie.

MODES ET NOUVEAUTÉS

LAINES

Marché d'Anvers.—La fermeté qui régnait il y a huit jours et dans les premiers jours de la semaine sous revue, à cause de la rareté des vendeurs, a fait place à de la faiblesse d'abord, par suite du résultat peu satisfaisant de nos enchères, à une baisse de 10 centimes ensuite sur les nouvelles de Londres. Aux prix actuels, formant à peu près le plus bas niveau atteint précédemment, les ordres d'achat deviennent plus nombreux.

De Buenos-Ayres on câble qu'il n'est pas encore facile d'opérer en laine convenable pour contrat B à 3 frs. cif; enlavé sans frais de lavage, soit sensiblement au-dessus de notre parité.

COTONS

Marché de Manchester.—Notre marché a été plus ferme ces derniers jours et, sous l'influence des rapports

très animés de New-York et de Liverpool, les filateurs ont tenu leurs prix avec beaucoup de tenacité.

Il y a eu des offres nombreuses du continent, mais la plupart ne peuvent pas trouver preneurs à cause de l'avance demandée par les filateurs.

Les prix auxquels il aurait été possible d'acheter, les premiers jours de la semaine, ne sont plus possibles aujourd'hui, et les numéros moyens, bobine chaîne et canettes Louisiane, aussi bien que les 32 et 40 doubles, montrent une hausse de $\frac{1}{2}$ d. depuis la fin de la semaine passée.

Filés Jumel sont sans changement.

SOIES

Marché de Lyon.—L'activité dont jouit notre marché depuis quelques semaines, n'a subi aucun ralentissement pendant la huitaine qui vient de s'écouler. Il n'y a pas eu non plus de changements dans les articles demandés. Nous voudrions pouvoir en dire autant des cours. Mais si nous voulons rester fidèle à la vérité, nous sommes forcés d'avouer qu'ils ont éprouvé une légère dépréciation. Comment peut-il en être autrement, quand sur notre place c'est à celui qui donnera le meilleur marché, quand on ne parle que de ventes provenant de faillites, de liquidations, ventes de vieilles soies dont on veut se débarrasser, etc., etc. Une seule chose nous étonne, c'est qu'avec une tenue semblable de la part de certains détenteurs, la faiblesse ne dégénère pas en une véritable baisse. On serait tenté de croire qu'au lieu d'une spéculation à la hausse, qui aurait sa raison d'être dans les circonstances présentes, il s'est formé, au contraire, un syndicat à la baisse qui préparerait le terrain pour ses futures opérations.

Bien rarement il a été donné à notre Fabrique de recevoir autant de visiteurs de tous les pays. Aussi les ventes sur banque ainsi que les commissions s'accroissent-elles dans de notables proportions. La Suisse avec son outillage, est peut-être encore mieux partagée que notre ville. Le travail y est plus général, car les genres qu'elle a l'habitude de faire sont justement ceux que la mode préfère en ce moment.

Et c'est avec une telle consommation à prévoir, il faut bien dire un mot, que nous baissions? Franchement, c'est à ne pas y croire. Ce n'est pas au stock, comme on veut bien nous le laisser entendre, qu'il faut attribuer cette triste situation, c'est

d'abord à la manière dont se fait notre commerce, ensuite à l'idée fautive des esprits, qui est à la baisse. Quand nous aurons ajouté à toutes ces causes un manque de confiance de la part des détenteurs et une croyance exagérée dans l'énormité de ce stock, nous aurons dépeint exactement la position de notre marché.

Dans quelque temps, dit le *Moniteur des Soies*, lorsque la consommation aura fait son œuvre, qu'elle aura fait disparaître le trop plein qui existe aujourd'hui, on sera tout surpris de voir quelle erreur on était tombé. Et la plupart de ces mêmes vendeurs, auteurs du triste état dans lequel se trouve notre malheureux article, seront bien plus exagérés à la hausse qu'ils ne le sont dans ce moment à la baisse.

Les cocons sont aux mêmes cours que la semaine passée. Il n'y aura de changement que s'il y en a sur les soies, les deux articles étant intimement liés. Même animation sur le marché des soies fines.

MONOMÉTALLISME ET BIMÉTALLISME

La bataille de l'étalon monétaire unique contre le double étalon, dure depuis des siècles et les hommes, les financiers, les économistes et les hommes d'état, sont encore loin d'accorder unanimement la victoire à l'un ou l'autre. C'est cette bataille qui, d'après tous ceux qui s'y connaissent, a produit la crise financière aux États-Unis, aux Indes, en Italie: elle est la cause de la dépréciation générale de l'argent, disent les uns, tandis que les autres prétendent qu'elle est l'effet de cette dépréciation.

Un économiste de grande valeur, M. Henry D. MacLeod, vient de publier dans la revue *Nineteenth Century*, sous le titre: *La bataille des Etalons* (*The Battle of the Standards*) un article très étudié sur la question. M. MacLeod est monométalliste et son article est une réponse à un défi lancé dans un numéro précédent de la même revue, par M. J. P. Heseltine, bimétalliste.

La question se résume comme ceci:

En supposant que, comme le demandent les bimétallistes, on permette la frappe de l'or et de l'argent à une relation fixe de valeur entre eux; 1o Est-ce la relation fixée par la loi qui gouverne la valeur des métaux en lingots; 2o Ou bien, est-ce la valeur relative des métaux en lingots qui

gouverne la valeur relative des métaux monnayés.

3o Et si aucun état seul, individuellement, ne peut maintenir une relation légale fixe entre la valeur des métaux, une entente internationale entre les principales nations commerciales du monde, pourrait-elle y arriver ?

Voyons d'abord la leçon que donne l'histoire.

Le système de monnaie adopté dans l'Europe occidentale a été établi par Charlemagne qui prit pour étalon la livre (poids) d'argent, divisée en 240 deniers. Pendant plusieurs siècles, ces deniers d'argent furent la seule monnaie en circulation. Vers le 12^e siècle, les rois de France s'arrogèrent le droit de rogner le poids et d'augmenter l'alliage de la monnaie d'argent, tout en lui conservant la même valeur comme monnaie; puis ils compliquèrent la situation en frappant aussi de la monnaie d'or et en s'arrogeant le droit de changer la valeur relative de l'or et de l'argent, lorsqu'ils le jugeaient convenable.

Mais ces fréquents changements produisirent des troubles, des crises financières, qui nuisaient considérablement au commerce extérieur. Enfin un grand roi, Charles V, dit le Sage, comprit que le seul moyen de rétablir la prospérité dans son pays, c'était de réformer la système monétaire. Il confia l'étude de cette réforme à un de ses plus sages conseillers, Nicolas Oresme, qui, à sa demande, écrivit son fameux "Traité de la première invention des monnoies."

Après avoir établi la véritable nature et l'usage de la monnaie, Oresme posa les principes suivants :

1o Que le souverain n'a pas le droit de diminuer le poids, d'altérer la pureté ni de changer la valeur des monnaies, car se serait un vol.

2o Que le souverain ne peut jamais fixer la valeur représentative ou le pouvoir d'achat de la monnaie; autrement, il pourrait de la même manière fixer la valeur de toutes les marchandises.

3o Que la valeur relative des monnaies doit être strictement conforme à la valeur relative des métaux sur le marché.

4o Que si la valeur relative légale fixe des monnaies est différente de la valeur naturelle ou marchande des métaux, la monnaie qui est évaluée trop bas disparaît de la circulation et celle qui est évaluée trop haut reste seule courante.

5o Que si on laisse circuler de la monnaie rognée ou dépréciée en même temps que de la monnaie de

bon poids et de bon titre, la bonne monnaie disparaît de la circulation et la monnaie rognée ou dépréciée reste seule courante, au grand détriment du commerce.

Un siècle et demi plus tard, Copernic, le célèbre astronome, écrivait à la demande de Sigismund, roi de Pologne, un traité inutile "Ratio monetæ cundendæ" qui, après avoir été complètement oublié, a été récemment découvert et a été publié dans la magnifique édition de ses œuvres, publiée à Varsovie en 1854.

Copernic, qui n'avait pas eu connaissance du traité d'Oresme, arrive cependant exactement aux mêmes conclusions.

En Angleterre, Edouard 1^{er} fut le premier souverain qui diminua le poids du denier; il en fit 243 à la livre d'argent; puis, par suite de diminutions subséquentes, on en était arrivé, sous Elizabeth, à faire 744 deniers d'une livre d'argent.

Et en même temps, il y avait en circulation une foule de monnaies rognées ou dépréciées, de sorte que la bonne monnaie, aussitôt qu'elle sortait de l'Hôtel des Monnaies, disparaissait de la circulation. Cet état de choses fut le sujet de beaucoup de discussions au Parlement; mais comme les financiers et les hommes d'état anglais n'avaient ni Oresme ni Copernic pour leur en expliquer la raison, ce qu'ils trouvèrent de mieux à faire, ce fut de punir de la mutilation ceux qui exportaient la bonne monnaie.

Enfin, Sir Thomas Gresham, expliqua à Elizabeth, que la bonne et la mauvaise monnaie ne peuvent pas circuler ensemble, que la bonne monnaie disparaît nécessairement, tandis que la mauvaise seule reste en circulation. Comme Gresham, est le premier économiste anglais qui ait exposé cette loi, on l'appelle aujourd'hui la loi de Gresham, quoique l'on devrait plutôt l'appeler la loi d'Oresme et de Copernic.

Cette loi est exposée comme suit dans une brochure qui date de 1696 :

"Lorsque deux sortes de monnaie sont en circulation dans la même nation, de même valeur par la dénomination, mais non de même valeur intrinsèque (c'est-à-dire marchande), celle qui a la moindre valeur intrinsèque circulera et l'autre, autant que possible, sera thésaurisée, (nous pourrions ajouter : ou fondue ou exportée).

La vérité absolue de cette grande loi fondamentale du système monétaire a été établie par l'expérience de tous les siècles et de tous les pays. Elle s'applique aux cas suivants :

1o Si la monnaie n'est que d'un seul métal, et que des pièces rognées ou dépréciées sont laissées en libre circulation avec les pièces de bon poids et de bon titre, la monnaie de bon aloi disparaît; elle est, ou bien thésaurisée, ou fondue ou exportée et la monnaie dépréciée reste seule courante. Personne ne tient à la conserver et tout le monde, par conséquent, aide à la faire circuler.

2o Si des monnaies de deux métaux différents sont en circulation ensemble, en quantités illimitées à une valeur légale différente de la valeur marchande relative des deux métaux, la monnaie dont la valeur légale est surfaite, reste seule en circulation; l'autre disparaît.

3o Et comme corollaire, il suit qu'il est impossible de maintenir un pair fixe de change entre pays qui font usage de métaux différents comme unité monétaire.

(A suivre.)

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

L'assemblée annuelle des membres de la Chambre de Commerce de Québec a eu lieu mardi de la semaine dernière. Après l'adoption du rapport du président, on a procédé aux élections qui ont donné le résultat suivant :

Président.—E. B. Garneau (réélu).
1^{er} vice-président.—L'hon. M. John Sharples (réélu).
2^{ème} vice-président.—M. Elzéar Pelletier (réélu).

Trésorier.—M. Joseph Winfield (réélu).
Membres du Conseil : M. P. J. Bazin, F. X. Berlinguet, V. Chateauvert, R. R. Dobell, Edmond Dupré, J. H. Giguac, Montefiore Joseph, J. E. Martineau, O. T. Poitras, Chs. E. Roy, G. Tanguay et R. Turner.

Membres du bureau des arbitres : MM. F. H. Andrews, sr., F. X. Berlinguet, John Breakey, Wm. Brodie, Geo. T. Davie, N. Garneau, F. Gourdeau, G. Lemoine, Wm. Macpherson, J. O. Martineau, J. C. McLimont et Geo. E. Tanguay.

Les nouveaux membres du Conseil sont MM. P. J. Bazin, J. H. Gignac et Montefiore Joseph.

MM. James Brodie et J. B. Morissette agissaient comme scrutateurs.

Les messieurs suivants ont été admis membres de la Chambre du Commerce : MM. J. L. O. Vidal, de la Broquerie-Tachée, V. E. Paradis, O. Jobia et L. H. Paquet.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Réunion du conseil vendredi, le 14 décembre, sous la présidence de M. H. Laporte, président de la Chambre. Assistèrent : MM. J. D. Rolland, vice-président; Jos. Contant, Alphonse Racine, L. E. Geoffrion, A. Armand, L. E. Morin, père, O. P. Chagnon, J. X. Perrault, S. Côté.

Après lecture du procès-verbal de la réunion précédente, M. J. X. Perrault

fait rapport au nom du comité de la délégation en France, que le comité a tenu une séance conjointe avec le comité de la chambre de commerce française et que à cette séance, on avait adopté une série de résolutions recommandant l'envoi de délégués qui devraient partir au commencement de février pour être de retour à la fin de mars, à temps pour les affaires du printemps.

M. Contant dit qu'il a assisté à une partie de la séance et que si ces résolutions ont été adoptées après son départ, les membres du comité n'avaient pas l'air, pendant qu'il était là, de considérer la proposition d'une délégation comme praticable. Pour sa part, il voudrait qu'une étude plus sérieuse fut faite de la question, au point de vue des délégués à nommer, des instructions à leur donner, des renseignements à recueillir, etc.

M. Morin ne voit pas pourquoi on enverrait des délégués en France; ceux de nos commerçants qui font des affaires avec la France, y vont déjà sans avoir besoin d'être délégués par la chambre; si les négociants français veulent faire des affaires avec notre pays, qu'ils en fassent autant; qu'ils viennent ici, étudient notre marché et se conforment à nos usages.

M. Perrault répond en signalant la note patriotique qui a dominé, au parlement français, dans le débat sur le traité franco-canadien. Il fait remarquer que nous ne faisons que \$3,000,000 d'affaires avec la France qui en fait pour \$100,000,000 avec les Etats-Unis et pour \$800,000,000 avec l'Amérique du Sud.

M. Rolland est d'avis que le principal devoir du comité est d'étudier d'abord les possibilités du commerce avec la France. Il est décidé que le comité rapporte progrès et continue ses travaux.

M. le président adresse à la chambre quelques paroles émuës au sujet du décès de Sir John Thompson; il croit que Sir John étant décédé en office, la chambre peut, sans s'exposer à l'accusation de faire de la politique, exprimer ses sentiments à ce sujet, comme vient de le faire le Board of Trade.

M. Morin propose qu'une assemblée générale de la chambre soit convoquée pour lundi et qu'un comité soit chargé de préparer des résolutions de condoléance. Adopté à l'unanimité.

M. Lamothe, avocat, sur l'invitation du président, expose à la chambre le projet de loi qu'il a préparé au sujet des privilèges d'Ouvriers.

Après discussion, il est résolu unanimement que la chambre approuve ce projet de loi et en recommande l'adoption. (Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne le texte de ce projet)

M. J. D. Rolland demande au conseil d'exprimer son opinion sur la constitution projetée de tribunaux d'arbitrage, sous le contrôle des chambres de commerce comme cela se pratique en Angleterre.

Le conseil rappelant que les tribunaux de commerce en France rendent des services incalculables, se prononce énergiquement en faveur de l'institution de tribunaux d'arbitrage.

A l'assemblée générale spéciale tenue lundi, le 17 décembre, étaient présents: MM. J. D. Rolland, G. Boivin, J. Fortier, F. X. Moisan, D. Parizeau, Chs. Langlois, L. E. Beauchamp, Arthur Gagnon, J. H. Nault, A. Aumond, A. Lacoste, J.

L. Barré, L. E. Morin, sr., M. Garand, A. C. Robillard, A. C. Thompson, L. J. A. Surveyer, L. E. Morin, jr., J. B. A. Lanctôt, S. Robitaille, J. M. Marcotte, etc., etc.

M. J. D. Rolland présidait et fit en termes émus l'éloge de Sir John Thompson. Après lui, prirent la parole MM. F. X. Moisan, D. Parizeau, M. P. P., L. I. Boivin et L. E. Beauchamp.

Les résolutions suivantes furent adoptées:

Attendu que cette chambre a appris avec un extrême regret la mort prématurée de sir John Thompson, premier ministre du Canada:

Que ce décès prive le peuple canadien de l'un de ses hommes d'état les plus brillants:

Qu'il a rendu à son pays des services éminents spécialement lors du règlement de la question des pêcheries de la mer de Behring et par la conclusion d'un traité de commerce avec la France, traité qui, virtuellement, place le Canada au rang des nations indépendantes.

Attendu qu'il a plu à Sa Majesté la Reine Victoria et à toute la population de l'empire britannique de rendre hommage à la droiture et aux grands talents de sir John Thompson.

Résolu, que la Chambre de Commerce du District de Montréal prie respectueusement Lady Thompson et sa famille d'accepter l'expression de sa sincère condoléance à la grande infortune qui est si soudainement tombée sur elle, et qui tombe également sur la population toute entière de la confédération canadienne.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

La Chambre de Commerce de Montréal, (Board of Trade) a tenu, vendredi le 14 décembre, une assemblée générale spéciale, à laquelle des résolutions de condoléance ont été unanimement adoptées au sujet de la mort de Sir John Thompson. L'assemblée était nombreuse et comprenait aussi les membres, de toutes les associations affiliées à la chambre.

A la réunion du conseil, mardi, le 18 décembre, le secrétaire donna lecture d'un projet de requête à être adressée au parlement de Québec, demandant d'exclure les fournisseurs de matériaux du bénéfice des privilèges d'ouvrier conférés par la loi Augé. Le projet a été adopté.

Une lettre du département de la marine au sujet de l'émission de certificats de sortie par le capitaine de port, fut référée à un comité spécial.

Le conseil décide d'opposer à Québec par tous les moyens possibles, l'amendement à la Charte de la cité, proposé par le conseil de ville, modifiant les dispositions actuelles de la loi concernant le pouvoir d'emprunter.

SOCIÉTÉ DES MARCHANDS DÉTAILLEURS DE NOUVEAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A l'assemblée régulière mensuelle de la société des marchands, tenue le 12 décembre, étaient présents; MM. Arthur Gagnon, président, au fauteuil; O. P. Chagnon, Jos. Normandin, O. Vanier, F. X. Moisan, Z. Arcand, Jules Huot, Z. Moisan, A. M. Allan, J. M. Marcotte etc.

La question des colporteurs étant mise en discussion, MM. F. X. Moisan, Jules Huot et le Président sont chargés

de voir le maire et le chef de police pour leur demander la mise en force des règlements à ce sujet.

Puis la résolution suivante est adoptée:

" Considérant que le nombre des colporteurs répandus dans la Province de Québec est devenu un fléau, tant pour le commerce que pour la classe des acheteurs chez qui ils se présentent; cette Société qui représente plus de la moitié du commerce qui se fait dans la Province, est d'avis qu'une pétition soit envoyée au Premier Ministre de la Province de Québec, sans délai, avec prière au gouvernement de bien vouloir amender la loi de façon à imposer une taxe annuelle de cent dollars à chaque colporteur à pied, et de deux cents dollars à chaque colporteur en voiture soit double ou simple. Cette taxe sera perçue de la manière que le Gouvernement le jugera à propos, et de plus, chaque ville ou municipalité de la Province de Québec aura le droit d'imposer, en sus, à son profit, une taxe annuelle dont le montant sera fixé par la majorité du Conseil de chaque ville ou municipalité, d'obliger chaque colporteur à exhiber le numéro de sa licence et à laisser voir la dite licence à tout citoyen, lorsque la demande lui en sera faite, et à défaut par lui, ou sur son refus de montrer tel permis de vendre, il puisse être cité devant aucun juge de paix résidant dans l'arrondissement où l'offense aura été commise, et qu'une amende de huit piastres ou six mois de prison soit imposée dans chaque cas.

Le président fait connaître à l'assemblée que LE PRIX COURANT a publié une requête qu'il a adressée à tous les marchands, dans le but de faire passer une loi pour augmenter la taxe sur les colporteurs.

La société est unanime à lui voter des remerciements et invite les marchands à lui donner l'encouragement qu'il mérite.

A la prochaine séance: nomination du comité pour discuter la question des ventes au détail par les marchands de gros, avec l'association des marchands de gros; nomination d'un comité pour suivre les affaires municipales.

M. F. X. Moisan, président de la compagnie de Téléphone des Marchands, annonce que les téléphones de la compagnie seront mis en opération dans la semaine de Noël; il invite les marchands à s'y abonner et à encourager autant qu'ils le pourront la compagnie qui le mérite.

M. Craig, de la ferme expérimentale d'Ottawa, a donné une superbe conférence, mardi, aux membres de l'association fruitière de Québec.

On a ensuite procédé comme suit à l'élection des officiers:

Président honoraire: l'hon. M. Joly de Lotbinière; Vice-prés. hon. M. J. N. Fisk; Président-actif, M. R. W. Shepherd; Secrétaire, M. W. Dunlop; Directeurs, MM. E. B. Edward, S. A. Fisher, J. N. Fisk, Joly, Dupuis, Dr Grignon, Barbeau, D. Pyke, A. Brodie.

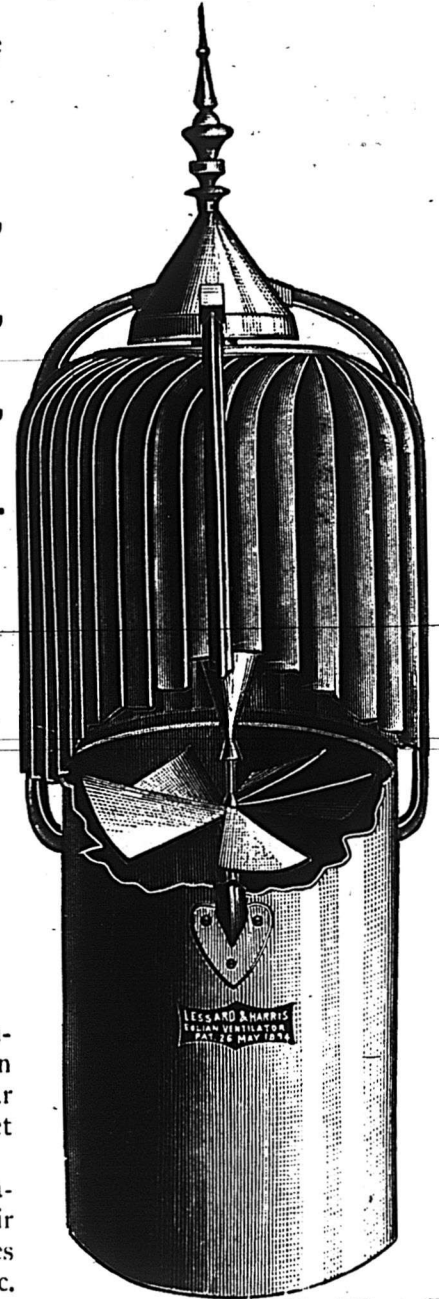
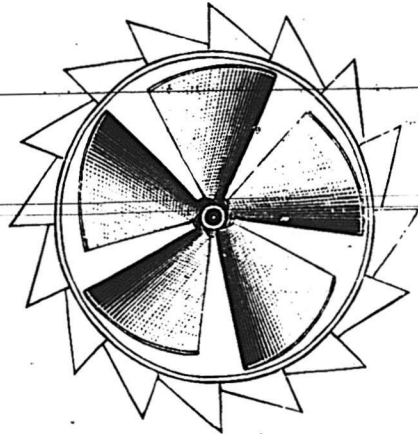
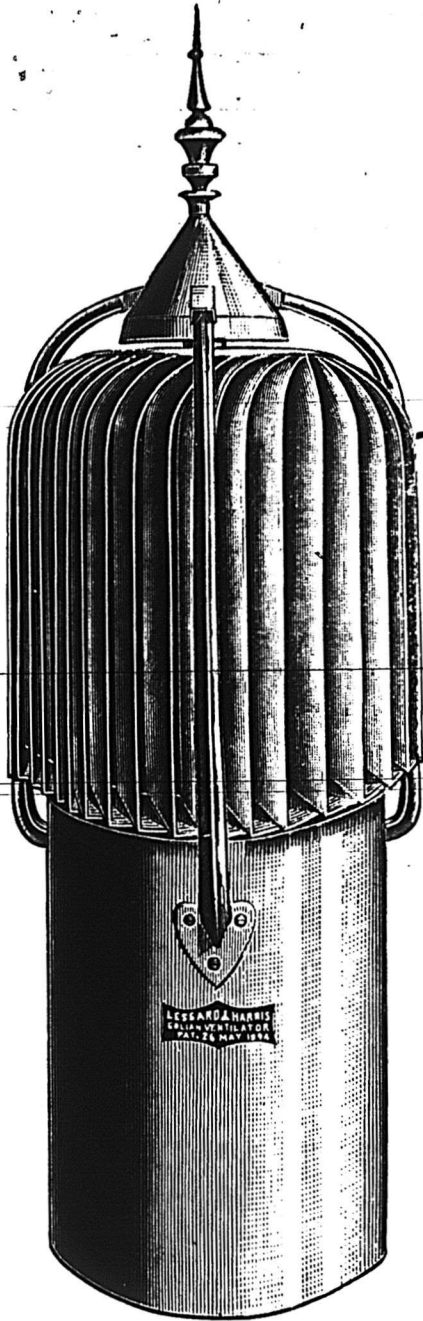
Nos abonnés de la Campagne ont maintenant tous reçu leur compte d'abonnement et nous espérons qu'ils y répondront comme il convient. Nous leur rappelons que l'abonnement est payable d'avance.

LE VENTILATEUR EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne
et le plus efficace pour la ventilation
parfaite des

**EDIFICES PUBLICS,
MANUFACTURES,
EGLISES,
MAISONS D'EDUCATION,
RESIDENCES,
ECURIES,
CABINETS D'AISANCE,
ETC., ETC.**



L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "VENTILATEUR EOLIEN" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

... FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS ...

LESSARD & HARRIS

-- Propriétaires et Manufacturiers --

421½ Rue Craig - - - - Montréal

LE COLPORTAGE

Nos lecteurs ont pu voir par les comptes-rendus des journaux politiques que nos requêtes ont commencé à faire parler d'elles, à l'Assemblée Législative. Nous espérons qu'elles auront l'effet désiré; mais si nous ne pouvons obtenir la loi que nous demandons à cette session, ce sera toujours un avertissement pour le gouvernement et nous reprendrons l'été prochain notre agitation pour arriver cette fois à bonne fin. Nous prendrons note, avec soin, des marchands qui n'ont pas eu le temps de faire signer les requêtes envoyées et nous les mettrons à même, la prochaine fois, de regagner le temps perdu.

Nous avons, jusqu'ici, recueilli un millier de signatures; si tous nos abonnés intéressés avaient voulu se donner la peine de faire signer chacun dix électeurs parmi leurs voisins, nous aurions pu avoir vingt mille signatures.

Nous y reviendrons et nous ferons en sorte que personne n'oublie, à moins d'y mettre, plus que de l'indifférence, de la mauvaise volonté.

En attendant, nous nous proposons de faire demander, par un député, au gouvernement, s'il a l'intention de proposer une loi pour réglementer le colportage.

NOTES COMMERCIALES.

Le gouvernement de la Nouvelle Zélande offre une prime à la culture de la betterave et à la fabrication du sucre de betterave,

La Ireland National Food Co de Toronto, continue à expédier de grandes quantités de farine de sarrasin préparée. Les commandes de la semaine dernière comprennent trois expéditions à la Colombie Anglaise et deux à la Nouvelle Ecosse.

Jusqu'à ce jour, la meilleure définition du bicycle a été donnée par un paysan chinois. "C'est, a-t-il dit, à ses voisins, un petit mulet que l'on conduit par les oreilles et que l'on fait marcher en lui donnant des coups de pied dans le ventre."

La poursuite de la douane contre les importateurs de jute, a été référée au juge Burbridge, de la cour de l'Echiquier. Le juge a donné gain de cause aux importateurs pour toutes les importations qui ont précédé la dernière révision du tarif.

Une compagnie s'est organisée aux Etats-Unis sous le nom de "Clothing Drummers Sample Co," pour vendre au détail les échantillons d'habillements confectionnés qui ont servi aux voyageurs des manufacturiers pour prendre leurs commandes. Elle a déjà passé marché avec 67 des principaux manufacturiers des Etats-Unis.

Le prix moyen du blé dans Mark Lane, Londres, de 1870 à 1873, a été de 54s 4d. Il est aujourd'hui de 23s, à peine la moitié. Mais le prix pour le producteur a varié moins qu'on le penserait; la principale réduction a été sur le coût du transport.

Comme il faudra 100,000 pieds cubes de glace pour le palais de glace qu'Ottawa construit pour son carnaval, on croit que, avec la perspective actuelle d'une petite récolte de glace, cette marchandise pourrait bien voir hausser ses prix.

Dans notre rapport de la convention de l'Industrie Laitière, nous avons dit que M. Olément, vendeur de *St Denis de Kamouraska*, a parlé sur la nécessité de laisser mûrir le fromage avant de l'expédier. C'est M. N. E. Olément, de Ste Anne de la Pérade qui a donné aux fromagers ces conseils importants. Nos lecteurs avaient probablement déjà rectifié notre erreur.

Si au lieu d'expédier les pommes en quarts, mal paquetées, mal triées et arrivant en mauvais état en Angleterre, on emballait les belles variétés dans des boîtes, enveloppées dans du papier, et arrangées avec soin, l'augmentation du prix de vente compenserait certainement le surplus de trouble et laisserait encore une marge de bénéfices.

M. E. W. McKenna, du Chicago Milwaukee & St Paul, ayant constaté que les rails d'acier se déformaient et ne s'usaient que très peu, a entrepris de faire réservoir les rails déformés, en les faisant passer de nouveau au laminoir. S'il réussit, ce sera une économie énorme pour les chemins de fer, mais une lourde perte pour les aciéries.

L'assemblée annuelle de la Miner Carriage Manufacturing Co, a eu lieu à Granby le 4 décembre, sous la présidence de M. S. H. C. Miner, président de la compagnie. Le résultat des opérations de l'année a été satisfaisant, malgré le mauvais état des affaires. M. Miner, fit remarquer en même temps que les ventes de la Granby Rubber Co, pendant le mois d'octobre ont dépassé tout ce qui s'était vu jusqu'à présent. Les directeurs sortant de charge ont été réélus, avec M. Miner comme président et M. J. A. Tomkins, secrétaire.

Un marchand de gros à qui notre agent d'annonce était allé proposer un contrat faisait l'objection suivante. "Mais votre journal n'a pas informé ses abonnés que nous avions reçu telle marchandise nouvelle pour le marché." Monsieur répondit l'agent, est-ce à nous de signaler à nos abonnés ce que vous avez à vendre? Si vous voulez que les épiciers sachent que vous avez importé tel ou tel article nouveau, pourquoi ne le leur dites-vous pas. "Les colonnes de notre journal vous sont ouvertes à tant la ligne."

La Société de la Vieille Montagne en Belgique, produit du blanc de zinc remplaçant la céruse dans tous ses emplois avec grand avantage. Il peut être employé à l'huile, à l'essence, au vernis et à la détrempe. Il peut seul être employé pour la peinture au silicate.

Les types d'oxydes fabriqués par la Vieille Montagne sont nombreux.

Les principaux producteurs d'atcoo, aux Etats-Unis, l'année dernière, se sont entendus pour exporter trois p.c. de leur production en Angleterre, et y envoyèrent l'un des leurs pour préparer le marché. Ce travail paraît avoir été bien fait, car le marché anglais prend goût à notre fruit d'hiver et va bientôt lui ouvrir un débouché considérable.

Un de nos confrères signale le fait suivant; qui mérite la plus grande publicité. M. George E. Amyot avait pris, en 1885 un magasin de nouveautés à Québec. En 1886, ayant perdu son capital, il avait été forcé de faire cession et sa faillite avait rapporté 40% dans la piastre à ses créanciers. M. Amyot s'est mis ensuite dans l'industrie de la fabrication du corset et y a réussi si bien qu'il s'est trouvé, cette année, en position de rembourser intégralement ses anciens créanciers. Ce qu'il a fait, au grand contentement des dits créanciers, dont les créances étaient prescrites et qui n'avaient contre lui aucun recours légal.

Nous nous empressons de signaler ce fait de haute probité commerciale, à la louange de M. Amyot et pour l'édification de ses concitoyens.

Un pâtissier... des Etats Unis vient d'avoir une de ces idées bizarres qui ne peuvent naître que dans la cervelle d'un Américain.

Il a imaginé de fabriquer une pâtisserie légère, délicate, exquise, finement feuilletée sur laquelle, avec du chocolat, en guise d'encre, il imprime des discours politiques, des histoires et anecdotes, des programmes de spectacle, de concert, de cirque, de combats de coqs, etc. C'est un vrai journal.

On le vend à la porte des théâtres, des concerts, en même temps qu'on délivre les billets pour les places.

Et quand on a lu ce journal... on le croque. Il paraît que c'est délicieux.

Les directeurs de théâtre donnent ce journal en prime à ceux qui entrent.

Voilà de la littérature qu'on n'accusera pas d'être trop creuse et de manquer de savoir. Aussi les gourments la dévorent....

Les actionnaires de la Cie de l'Exposition de Montréal ont eu, hier après-midi, une réunion dans les salles de l'Hôtel du Gouvernement, rue Saint-Gabriel.

L'honorable Louis Tourville présidait.

Les directeurs, présents étaient: MM. B. Lyall, Auzias Turenne, W. Ewing, T. Trenholme, Hector Prévost, S. J. Doran, G. W. Sadler, S. H. C. Miner. Parmi les actionnaires étaient: MM. T. Hall, J. B. Hutchison, J. X. Perreault, G. Buchanan, D. Laberge, T. Wiseman, J. Tough, F. Caverhill, C. A. Norris, Jonathan Hodgson, etc.

Les messieurs suivants ont été élus directeurs pour 1895; l'hon. Louis Tourville B. Lyall W. Ewing, Auzias Turenne, T. Trenholme, Hector Prévost, S. J. Doran, N. A. Hurteau et G. W. Sadler.

Les officiers suivants ont été élus: Président, l'hon. Louis Tourville; 1er vice-président, P. Lyall; 2e do Hector Prévost; secrétaire, S. C. Stevenson.

Le rapport du trésorier démontre que les recettes s'élèvent à \$14,930,49 et la dépense à \$12,624,63, laissant en caisse une balance de \$2,305,86.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

Montréal, 20 décembre 1894.

FINANCES.

Le marché de Londres, accuse une nouvelle diminution du taux de l'intérêt; le taux des avances à 30 ou 90 jours est maintenant de $\frac{1}{4}$ p. c. Le taux de la banque d'Angleterre, est toujours de 2 p. c.

A New-York, la perspective de fortes exportations d'or et l'approche des déboursés du 1er janvier ont donné du ton au marché des capitaux. La demande est meilleure et les prêteurs demandent des taux plus élevés. Les prêts à demande sont cotés à 2 p. c. les avances à 30 ou 90 jours, de $1\frac{1}{2}$ à $2\frac{1}{2}$ p. c., et les avances à plus longue échéance, de $2\frac{1}{2}$ à 3 p. c. Les billets commerciaux de tout repos sont escomptés aux taux de 3 à 4 p. c.

A Montréal, il y a abondance de capitaux à placer contre remboursement à demande, au taux de 4 p. c. Les banques escomptent à 6 ou 7 p. c. les bons billets de leurs clients.

Le change sur Londres a baissé.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de $9\frac{1}{2}$ à $9\frac{3}{4}$ et leurs traites à vue à une prime de 9 15/16 à 10 $\frac{1}{2}$. Les transferts par le câble sont à $10\frac{1}{2}$ de prime. Les traites à vue sur New-York font de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.16 $\frac{1}{2}$ pour papier long et 5.14 $\frac{1}{2}$ pour papier court.

L'emprunt temporaire de \$1,000,000 que la banque du Peuple avait négocié il y a six mois pour la ville de Montréal, a été renouvelé ces jours-ci aux mêmes conditions; 6 mois d'échéance à 3 $\frac{1}{2}$ p. c.

La bourse a eu beaucoup d'activité cette semaine, pour trois valeurs principalement; les chars Urbains, le Gaz et le Câble Commercial. Les banques ont eu quelques transactions. La banque de Montréal a repris un peu de hausse. Elle fait maintenant 219 $\frac{1}{2}$ et 220. La banque des Marchands reste à 164. La banque Molson monte à 170. La banque Ontario fait le pair, la banque de Québec fait 127 $\frac{1}{2}$.

La banque du Peuple a encore été sous le feu des baissiers; mais elle y a mieux résisté; après être descendue à 115, elle remonte à 116 et 115 $\frac{1}{2}$.

La banque Hochelaga a fait 125.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	120	115
" Jacques-Cartier.....	120	114
" Hochelaga.....	125	123
" Nationale.....		56
" Ville-Marie.....		70

Le Gaz, très actif, est monté un instant à 195; puis, après oscillé entre 193 et 194. Il clôture à 191 $\frac{1}{2}$ et 192. Les Chars Urbains, anciennes actions, ont atteint cet après-midi le cours de 166 et les nouvelles actions, celui de 163 $\frac{1}{2}$. C'est une hausse de 3 à 4 points.

Le Câble Commercial a ouvert à 141; il est monté ensuite graduellement à 143. Le Télégraphe est à 155; le Téléphone Bell à 154 $\frac{1}{2}$.

Le Pacifique est en hausse à 59 $\frac{1}{2}$ et 59 $\frac{1}{2}$.

Le Richelieu a fait 85; la Royal Electric est cotée en clôture 145 vendeurs et 124 acheteurs.

La Compagnie de Coton de Montréal, a été vendue hier à 120.

COMMERCE.

En dehors du commerce d'articles de fantaisie, bonbons, jouets, bijouterie etc, propres à être donnés en cadeaux de Noël et du jour de l'an, il ne se fait à peu près aucune affaire sérieuse. Et encore, le commerce spécial des fêtes est-il terminé pour le commerce de gros, sauf pour l'épicerie qui reçoit encore de petites commandes d'articles spéciaux. Le détail en ville, d'après les informations que nous avons pu recueillir, considère que la saison des fêtes s'ouvre sous de mauvais auspices, par suite de la douceur de la température et de l'absence de neige. Ces anomalies du temps font beaucoup de tort à la vente des fourrures, et de toute la série d'objets qui vont avec la neige.

A la campagne, les affaires sont encore assez bonnes et l'on se prépare à faire une bonne récolte d'affaires pour les fêtes.

La société d'industrie laitière, à part le travail qu'elle fait auprès du gouvernement provincial pour en obtenir une subvention en faveur du commerce d'exportation du beurre, tient en ce moment des assemblées régionales où elle réunit les fabricants qui n'ont pu assister à la convention de St-Joseph. A propos d'industrie laitière, nous signalons l'article publié dans une autre colonne, résumant le mémoire lu par M. E. A. Barnard à la convention sur l'élevage du porc comme annexe à l'industrie laitière.

Alcalis.—Le marché reste tranquille et à peu près soutenu. On cote les potasses premières à \$4.10; les secondes de \$3.50 à \$3.80; les perlassees à environ \$6.50 par 100 livres.

Bois de construction.—Le marché du bois de construction est tout à fait calme en ce moment, tant aux scieries qu'aux clos. Dans les chantiers, on attend la neige avec impatience.

A propos du traité franco-canadien, le Bois de Paris dit ce qui suit:

"Les bois de Québec et de Miramichi ne seront plus soumis qu'au tarif minimum. Néanmoins Timber croit que les demandes de spruce ne seront pas nombreuses, la vente des 3 x 9 blanc de charpente ayant mal marché et des importateurs ayant encore des 3 x 9 de Québec qu'ils avaient achetés à cause de leur longueur. Les maisons de Riga pour lutter contre les autres provenances, avaient garanti une assez forte proportion de 12 pieds métriques, longueur recherchée du bois blanc."

Charbons et bois de chauffage.—Le doux temps fait ménager le bois et le charbon, de sorte que ces articles sont maintenant tranquilles et sans changement de prix.

Cuir et peaux.—La plupart des manufactures de chaussures vont fermer ces jours-ci pour le temps des fêtes et pour faire l'inventaire, de sorte que la demande locale de cuirs est à peu près nulle; mais les prix restent soutenus à la hausse cotée la semaine dernière. Il se fait un mouvement assez actif d'exportation aux Etats-Unis où le marché est très ferme.

Les peaux vertes de la boucherie sont en bonne demande; on paie maintenant 4 $\frac{1}{2}$ c aux bouchers, pour les peaux légères no 1 et 5 $\frac{1}{2}$ c pour les steers. Les peaux

d'agneaux sont très abondantes; les veaux font 5c la livre. Les tanneurs paient maintenant de 5 $\frac{1}{4}$ à 5 $\frac{1}{2}$ c pour les peaux no 1 classées et inspectées.

Drapes et nouveautés.—La semaine a été tranquille, dans la nouveauté en gros. Le détail n'a pas encore fait beaucoup d'affaires en marchandises de fêtes; on demande de la neige et on souhaiterait un peu plus d'argent dans la poche de l'ouvrier.

Epicerie.—L'activité de la saison des fêtes se continue, dans le commerce de gros, mais un peu atténuée, les commandes étant maintenant plus petites.

Les sucres granulés ont encore une fois baissé de $\frac{1}{2}$ c. On cote le granulé des raffineries à 4c au quart et à 4 $\frac{1}{2}$ c au demi-quart. Le sucre de Berthier se vend 3 $\frac{1}{2}$ c le No 2 et 3 $\frac{1}{2}$ c le No 1.

Pas de changement à signaler dans les sirops; la mélasse est plus ferme, sur le marché de gros, mais les prix du détail ne sont pas changés.

Bonne demande en fruits secs: raisins, noix, amandes, prunes, etc.

Bonne demande également pour les vins et les spiritueux. Un mouvement pour placer de nouveau le gin de Kuyper en fûts sous le combine n'a pas réussi.

Fers, ferronneries et métaux.—Affaires tranquilles dans la ferronnerie, sans changement notable dans les prix.

Les manufacturiers se remuent beaucoup, se réunissent en assemblée pour discuter les prix des articles combinés etc. S'il y a quelque changement dans les prix, ils ne seront connus qu'après le jour de l'an.

Huiles peintures et vernis.—Les huiles de pétrole, tant canadiennes qu'américaines sont fermes, avec une tendance à la hausse. Les autres articles sont bien tenus. Peu d'activité pour le moment dans ces lignes.

Phosphates.—Les phosphates du Canada, dosant de 80 à 85 p. c., sont cotés dans les ports d'Europe de \$17.50 à \$18.50 la tonne de 2240 livres.

Produits chimiques.—Nous signalons une hausse considérable, £1 par tonne, sur la glycérine en Angleterre.

Poisson.—Marché négligé en ce moment; prix sans variation.

Salaisons.—Nous avons baissé nos cotes aux prix actuels du marché pour les lards salés. Le saindoux est sans changement.

Owens Lake, Californie, est une fabrique naturelle de savon. Ses rives sont formées d'un savon naturel, identique avec le savon fabriqué et composé d'une combinaison de matière grasse avec l'alcali, que l'on exploite depuis un bon nombre d'années.

Les tuyaux en plomb ont l'inconvénient de se gonfler et de crever sous des pressions un peu élevées. M. Wakefield Fox, de Ruholme (Manchester, Angleterre) a eu l'idée de leur donner la solidité qui leur fait défaut, en les renforçant par un fil de métal roulé en spirale, comme on le pratique pour les tuyaux en caoutchouc.

En effet, d'après ce que nous apprend le Cosmos, tantôt la spirale est noyée dans la masse du plomb, tantôt elle recouvre la surface interne du tuyau, dans tous les cas, le fil, étamé d'avance, est enroulé autour du mandrin établi au centre de la filière, et la spirale qu'il forme est entraînée avec le plomb auquel elle se soude intimement.

Revue des Marchés

Montréal 20 Décembre 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Les marchés d'Europe sont, cette fois, en baisse. Mark Lane Express, du 17 courant dit: "Les blés anglais ont baissé de 6d et les blés étrangers de 1s par quarter, à la suite de fortes arrivages de blés de Russie et de l'Inde. Les blés de Californie sont cotés à 25s, les blés durs de Manitoba à 24s 9d, et le blé roux d'hiver No 2 à 22s 3d. Les orges ont été fermes; le maïs est en baisse de 3d et l'avoine tranquille. Aujourd'hui, les blés sont encore faibles. L'orge et le maïs ont baissé de 3d. L'avoine est en faveur des acheteurs et les farines sont lentes à vendre. La graine de lin a perdu 6d."

La dépêche de Beerbohm, du 19 décembre, cote le marché des chargements comme suit: Chargements à la côte, blé, bien tenu, maïs, manque. Chargements en route ou à expédier, blé, tranquille, maïs plus faible. Sur Mark Lane, blés anglais et étrangers très lents, maïs d'Amérique et du Danube plus facile. Farines anglaises et américaines lentes. Marché français de province, pour la plupart en baisse. A Liverpool, blé disponible tranquille et soutenu, maïs lent. La pluie dans l'Argentine retarde la moisson."

MM. L. Norman & Cie, de Londres, écrivent à la date du 3 décembre:

".....Aujourd'hui, un lot de blé de Manitoba en route a été vendu 24s 9d. Pour les lots à expédier, on demande 25s 3d pour décembre-janvier et 25s 9d pour janvier-février; mais il n'y a pas d'acheteurs à ces prix. L'orge a été soutenue au début mais tranquille; plus tard, la demande s'étant améliorée, le ton s'est raffermi, et on a payé plus cher pour les orges à moulée..... Pois canadiens, tranquilles; les détenteurs ont baissé leurs prix à 23s 3d mais sans trouver d'acheteurs. Foin. Le foin de Russie sur place vaut de 65 à 67s 6d la tonne; le foin canadien, à quai, vaut 67s 6d."

L'Economiste Français du 1er décembre, contient ce qui suit:

"Blés." La physiologie des marchés est toujours la même; en général, les apports de la culture sont faibles pour la saison et les prix du blé continuent à tendre à la hausse.

"Par suite de la hausse signalée samedi aux Etats-Unis, il s'est produit un peu plus d'activité dans les affaires et les farines de commerce sont relevées de 25 centimes.

"Dans nos ports, les blés étrangers restent bien tenus, mais les affaires restent très limitées.

"En blé indigène, au grand marché de mercredi, les offres ont été plus nombreuses que la semaine dernière et la meunerie s'est montrée très réservée dans ses achats.

"On a demandé les mêmes prix qu'il y a huit jours, mais la vente a été très difficile dans ces conditions et les détenteurs ont été obligés de faire une concession de 25 centimes par quintal."

La douceur de la température qui a permis de continuer les exportations des ports russes de la Baltique, est responsable d'une partie de la baisse cons-

tatée en Angleterre. La moisson de la République Argentine est encore un mystère que chacun cherche à éclaircir, les estimations varient et leur différence qui est d'environ 20,000,000 de minots, influe sur les idées des spéculateurs. Si la récolte de l'Argentine est bonne, ce pays pourra exporter 70,000,000 de minots de blé; si les rapports de domaines sont confirmés, les exportations ne dépasseront pas 50,000,000 de minots.

Aux Etats-Unis, les cours des marchés en spéculation ont été en baisse légère depuis notre dernière revue, d'abord, par suite de la faiblesse des marchés anglais, ensuite parce que la "visible supply" continue à augmenter. Que les stocks visibles augmentent encore, malgré la consommation de 50,000,000 de minots par les animaux, on est en droit d'en être surpris. Mais alors, il ne restera bientôt plus de blé chez les cultivateurs. Se serait-on trompé aussi grossièrement dans l'évaluation de la récolte dernière ou de la précédente? L'explication la plus plausible est celle-ci: le blé que l'on donne aux animaux n'est pas, généralement, un blé marchand, de sorte que les cultivateurs ont à perdre la même quantité de bon blé que s'ils engraisaient encore leurs animaux à l'avoine et au maïs. Mais que leur reste-t-il alors, pour leur propre consommation et leurs semences?

Le blé disponible se vendait hier aux Etats-Unis comme suit: A New-York, No 2 roux 59½ à 59¾; à Chicago, No 2 du printemps, 57½ à 60¾; à St-Louis, blé blanc, 52¾; à Duluth, blé dur No 1, 59¾; à Milwaukee, blé dur No 1, 54¾.

Les marchés de spéculation ont clôturé aux cours suivants: Chicago, blé sur décembre, 54¾; sur mai, 58¾; New-York, blé sur décembre, 60c; sur janvier, 60¾; sur mai, 62¾.

Au Manitoba, le prix du blé a haussé considérablement depuis quelques jours sans autre cause apparente que la demande de la part des meuniers; les prix payés aux cultivateurs, qui étaient il y a huit jours de 44 à 45c, pour le No 1 dur, sont aujourd'hui de 49 à 50c. suivant le fret.

Dans le Haut Canada, le marché des grains est soutenu. Dans l'ouest on a vendu des chars de blé roux et de blé blanc à 57c. Un lot de 3000 minots d'orge No 1 a été vendu dans l'est à 44c par 50 lbs; l'orge No 2 est cotée dans l'ouest à 40c. L'avoine blanche s'est vendue dans l'ouest à 28c; l'avoine mêlée est cotée dans l'ouest à 27c; on la cote en gare à Toronto 31c. Des chars de pois se sont vendus dans le nord et l'Ouest à 54c.

A Montréal, le seul grain qui ait eu un peu d'activité depuis la clôture de la navigation, l'avoine, est maintenant demandée et les cours en sont plus faibles, quoique nous ne puissions guère changer nos cotes en l'absence de transactions. L'avoine No 2 d'Ontario vaut dans les 36 à 36½c; un lot d'avoine mêlée de Manitoba a été offert ici à 35½c. C'est à peu près aussi le prix que l'on demande pour l'avoine No 3.

Les pois sont complètement inertes; il est encore trop tôt pour spéculer en vue des exportations du printemps et il n'y a pas de demande pour livraison immédiate. Nous sommes par conséquent forcés de laisser nos cotes nominale-ment les mêmes.

Quelques petits lots d'orge ont été vendus à 47c nous dit-on, en magasin à Montréal; mais les détenteurs deman-

dent généralement 48c. On a payé 46 à 46½ en gare.

Le sarrasin n'a pas non plus de demande et les prix en sont nominaux.

Les farines de blé de Manitoba ont subi le contre-coup de la hausse du blé et les meuniers se sont entendus pour vendre les patentes du printemps à \$3.90 et les fortes de boulangerie à \$3.75 prix minimum. Les farines d'Ontario ne sont pas directement affectées par la hausse, mais elles doivent se raffermir d'autant.

Les farines d'avoine sont un peu plus faibles.

Le son, le gru et la moulée sont soutenus.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 à 0 56
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 57
Blé du printemps " No 2.	0 55 à 0 57
Blé du Manitoba No 1 dur...	2 76 à 0 77
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 35½ à 0 36½
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 00 à 0 00
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2.....	0 66 à 0 66
Orge, par minot.....	0 48 à 0 48
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 47 à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 49 à 0 50

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 65 à 3 70
Patente du printemps.....	3 90 à 3 95
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	3 00 à 3 05
Extra.....	2 50 à 2 75
Superfine.....	2 40 à 2 50
Forté de boulanger (citée).....	3 75 à 0 00
Forté du Manitoba.....	3 75 à 0 00

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 50 à 1 60
Superfine.....	1 25 à 1 30

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 85 à 3 90
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 85 à 3 90
Avoine roulée en barils.....	3 85 à 3 90

MARCHÉ DE DÉTAIL

Il y avait beaucoup de monde, mardi, au marché de la place Jacques Cartier; mais pas beaucoup plus de grains en vente que d'habitude. L'avoine s'est vendue depuis 75 jusqu'à 85c, le sarrasin de 85 à 90c la poche et les pois de 70 à 75c le minot.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 85 à 90c par 80 livres.

Le blé d'Inde jaune des Etats Unis fait 80c par minot, et le blanc 85c.

Les pois No 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 90 à 95c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 6½ lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 95c à 1.00 par 96 lbs.

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "La demande en beurre du continent n'est pas considérable et on a accepté toutes sortes de prix. Les importateurs ont essayé d'obtenir de 110 à 115s au commencement de la semaine, mais ils ont bientôt été forcés de réduire leurs prix pour essayer d'écouler leur stock; mais, même avec la baisse, quelques maisons n'ont pu tout vendre. Les crémeries d'Irlande ont baissé en sympathie avec les beurres du Danemark, mais pas autant. Les beurres de ferme ont été en assez bonne

demande à des prix sans changement. On cote: Danois extra fancy, 105 à 110s; crémeries d'Irlande, 110s; Beurres de ferme, Tipperary 1er choix, 90 à 94s; do second choix, 80 à 84s "

MARCHÉ DE NEW-YORK.

Le marché de New York a été faible toute la semaine dernière par suite de forts arrivages et les beurres crémeries de choix ont été seuls assez fermes aux cours de 24 à 24½c. Les meilleurs beurres de ferme de l'état, frais, se sont vendus 23c. Les autres qualités ont été vendues à tous les prix.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Pas de changement appréciable dans l'état de notre marché. Le beurre frais des beurries d'hiver s'écoule assez bien, mais il n'obtient pas de prix de fantaisie; c'est tout juste s'il est coté avec les bons beurres de septembre et octobre. On reproche au beurre d'hiver d'être court, de sentir l'étable et d'être irrégulièrement coloré. Ces défauts sont inhérents à la saison et ne pourraient guère être corrigés avec des vaches soignées par vingt ou trente mains différentes.

On paie aux fabricants de 20 à 20½c pour le beurre d'hiver et on le détaille entre 21 et 22c. Les beurres de septembre et d'octobre sont dans les mêmes prix et ceux de juillet et août se détaillent entre 19 et 20c.

Les beurres de ferme n'ont presque pas de demande, sauf dans les qualités communes pour la cuisine. Le bon township frais pourrait se vendre de 18 à 20c, mais il est rare. Le beurre commun vaut de 16 à 18c, le beurre de l'Ouest, de 15 à 17c le beurre de Kamou-raska, de 14 à 16c.

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "Le marché s'est raffermi par degrés toute la semaine, quelques maisons haussant leurs cotes; pour les meilleures marques, surtout en coloré qui est très rare et se vend plus cher que le blanc. Il y a une bonne demande pour les fromages d'été bien conservés entre 46 et 48s. Le marché clôture ferme. On cote: septembre extra fin, blanc, 51 à 52s; coloré, 52 à 53s. Août fancy, 50 à 51s."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les quelques petits lots de fromage, d'hiver qui arrivent sur le marché se vendent lentement entre 9½ et 9¾c ce dernier prix pour le coloré. Les commerçants détaillent aux prix de 10 à 11c la livre.

ŒUFS

Le marché est assez actif, ces jours-ci; mais pas suffisamment pour influencer les prix. On cote les œufs chaumés de l'ouest, 14c, ceux de Montréal 15c. Les œufs de l'ouest au char sont offerts à 13c. On vend les œufs frais (d'automne) de 17 à 20c suivant qualité.

Pas d'exportation possible aux Etats-Unis.

VOLAILLES ET GIBIER

Une bonne demande pour la volaille cette semaine et des prix un peu plus élevés; Dindes, de 8½ à 10c; poulets de 7 à 8c; canards, de 7 à 9c; oies, de 5 à 6c.

Les perdrix sont rares et se vendent

de 55 à 60c la paire pour la première qualité et de 25 à 30c pour la seconde.

FRUITS

Bonne demande en oranges, citrons, pommes etc et prix soutenus.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre maintiennent la hausse cotée la semaine dernière. En lots de char, 55c la poche; en petits lots, 65 à 70c par 90 lbs.

A Boston on cote:
Hébrons, le minot.....de 58 à 60c
Roses, le minot.....de 55 à 58c
White Stars et Burbanks.....de 53 à 55c
Rouges du Dakota.....de 48 à 50c
De l'île de P. E.....de 53 à 55c

PORCS ABATTUS

Au char, on vend de \$5.25 à \$5.50 pour les gros porcs et jusqu'à \$5.75 pour les petits, par 100 livres. Au détail le prix varie de \$6.00 à \$6.25.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote:
Choix à fancy en grosses balles.....\$14.50 à \$15.50
Choix à fancy en petites balles.....13.50 à 14.50
Beau à bon.....12.00 à 13.00
Pauvre à ordinaire.....10.00 à 12.00
Mêlé.....9.00 à 12.00
Paille de seigle.....11.00 à 11.50
" d'avoine.....7.50 à 8.00

Arrivages de la semaine 432 chars de foin et 30 chars de paille; semaine précédente 302 chars de foin et 44 chars de paille.

Les arrivages de foin ont considérablement augmenté la semaine dernière, tandis que la demande est restée lente. Les stocks inventés ont augmenté. Nous ne changeons pas nos cotes, quoique le marché ne soit pas aussi ferme qu'il y a huit jours.

Les meilleurs foins sont encore en meilleure demande, comparativement, que les foins communs; mais il faut de très beaux foins pour atteindre nos prix forts. (Circulaire de MM. Hosmer Robinson & Co, de Boston).

A Montréal, le foin en botte vaut de \$6.50 à \$8.50 selon qualité. La paille vaut \$4.50 à \$5.00 les 100 bottes.

En foin pressé, l'exportation est tout à fait tranquille; elle paie encore à la compagnie \$5.00 pour le No 2 et de \$6.00 à \$6.50 pour le No 1 et dès qu'ils peuvent placer quelques chars, les exportateurs n'ont pas de peine à en trouver à ces prix. Comme nous le faisons remarquer un commerçant: "On nous assiège pour que nous achetions le foin; si nous le payions \$10.00, nous aurions toutes les peines du monde à en trouver."

Nous cotons au détail:
Foin pressé No 1, la tonne.....8.00 à 8.50
do do No 2 do.....6.00 à 7.00
do do No 3, do.....0.00 à 00.00
Paille vieille do.....8.50 à 4.50
Moulée, extra la tonne.....00.00 à 24.00
do No 1 do.....00.00 à 22.00
do No 2, do.....00.00 à 20.00
Gru blanc do.....00.00 à 21.00
do No 2, do.....00.00 à 20.00
do No 3, do.....00.00 à 18.00
Son (Manitoba) do.....00.00 à 18.00
do (Ontario) do.....18.00 à 18.50
do au char.....16.50 à 17.00
Blé-d'inde jaune moulu.....00.00 à 23.00
Farine de blé-d'inde, granulée 100 lbs.....1.70 à 1.75
Farine de blé-d'inde commune 100 lbs.....1.20 à 1.25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....00.00 à 24.00

MARCHE AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est:
Bêtes à cornes.....700
Moutons et Agneaux.....1200
Veaux.....30

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens:

Bétail pour exportation la lb. 00 à 00c
" de boucherie, 1re qual. " 3½ à 4½c
" " 2e " " 2½ à 3c
" " 3e " " 2 à 00c
Moutons, exportation....." 3 à 3½c
" de boucherie....." 2½ à 3c
Agneaux....." 2 à 3½c
Veaux.....la tête \$3.00 à \$15.00
Porcs gras, sur pied, les 100 lbs. \$4.20 à \$4.30.

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE. — Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires.

LUNDI, LE 31 DÉCEMBRE, jour de notre inventaire annuel, nos magasins seront fermés.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Epiciers en gros, Montréal.

ARGENT A PRETER

Sur propriété de ville et de campagne, à 5½ et 6 p.c. Ventes et achats d'immeubles.

A. DUBREUIL, Notaire, 16 St Jacques, Montréal.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

EDOUARD DENIS, Rigaud.

Le soussigné vendra par encan public,

Mercredi, 26 Décembre 1894, à 11½ hrs a.m.

Aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St-Jacques, l'actif du failli, savoir:

1o. Fonds de commerce à Rigaud, consistant en, savoir:

Marchandises sèches, chapeaux et fourrures.....	\$3,704.98
Epicerie et provisions.....	1,126.56
Ferronneries et ferblanteries.....	1,085.67
Chaussures.....	941.72
Vaisselle, papeteries et librairie.....	339.44
Ameublement du magasin.....	140.25
Roulant.....	192.00
	\$7,538.62

2o. Fonds de commerce à Mongenais, consistant en, savoir:

Marchandises sèches.....	\$1,140.30
Epicerie et provisions.....	376.20
Chaussures.....	206.73
Ferronneries.....	274.07
Vaisselle, tapiserie, bijouteries et divers.....	84.44
Ameublement du magasin.....	44.93
	\$2,456.64

Les deux fonds de commerce seront vendus séparément, ainsi que les dettes de livres:

1o. Dettes de livres et billets à Rigaud.....	\$ 885.57
2o. Dettes de livres et billets à Mongenais.....	59.11
3o. Dettes de livres et billets à Henryville.....	1,624.68
Jugements à Henryville.....	1,154.65

Les inventaires et dettes de livres sont à mon bureau: les magasins seront ouverts les 22 et 24 courant. Conditions de vente, comptant ou par billets à 1, 2, 3 et 4 mois, avec intérêt à 7 p.c., en-dossés à la satisfaction des inspecteurs.

Pour autres informations, s'adresser à

AMÉDÉE LAMARCHE,

Cessionnaire,

1709 rue Notre-Dame.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine
DISTRICT DE MONTREAL.

Hains vs. Benn.

Rue Cuvillier.—Lots 31-18 à 24, quartier Hochelaga ; terrains 24 x 82 chacun maisons Nos-91 à 115 rue Cuvillier, coin Ste-Catherine.

Evaluation civique, \$9,000.
Vente au bureau du shérif le 24 décembre à 11½ h. a.m.

Boileau vs. Larose.

St-Laurent. — Lot 485 du cadastre, terra à la côte de Liesse avec bâtisses. Vente à la porte de l'église de St-Laurent le 28 décembre à 10 h. a.m.

Le Séminaire vs Meunier

Rue St Dominique.—Lot 1015 du cadastre, quartier St Louis ; terrain 40 x 75 ; maisons No 512, 512a et b rue St Dominique.

Evaluation civique, \$3,000.
Vente au bureau du shérif le 28 décembre à 11 h. a. m.

DISTRICT DE QUÉBEC

Terreau vs Bilodeau

Hodleyville. — Lot 442 du cadastre de la paroisse de St Roch de Québec, terrain avec bâtisse à Hedleyville.

Vente au bureau du shérif à Québec, le 28 Décembre à 10 p. a. m.

Il vaut mieux vous faire insulter pour avoir refusé du crédit, que vous faire insulter lorsque vous essaieriez de collecter.

M. J. de L. Taché a exposé au comité de l'Agriculture à Québec les raisons pour lesquelles on demande une subvention de \$20,000 aux exportateurs de beurre de la province. Cette subvention équivaudrait à 1c par livre sur deux millions de livres de beurre et ne serait accordée qu'aux meilleurs beurres de beurrieres, inspectés et choisis parmi les produits des différentes beurrieres de la province. Au moyen de cette subvention et de vapeurs pourvus de réfrigérateurs, M. Taché croit que l'on pourrait établir sur des bases solides l'exportation du beurre canadien en Angleterre.

NOTES SPECIALES.

Les magasins de MM. L. Chaput, Fils & Co., seront fermés le 31 décembre, pour permettre de prendre l'inventaire annuel.

Le représentant de MM. Burns & Lewis, les grands fabricants de hardes, est en ce moment dans la Province de Québec, montrant ses échantillons pour 1895. Attendez sa visite avant de donner vos commandes.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptable, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de collections et de liquidation de sociétés. Argent à prêter.

Bâtisse New York Life, chambre No 215. Montreal Téléphone Bell No 815.

La demande pour les fruits secs, a été telle cette saison, que la maison Laporte Martin & Cie, a dû renouveler ses commandes, ils viennent de recevoir un assortiment de raisins de tables de choix ; nous conseillons à Messieurs les épiciers, de leur faire une visite, ou de correspondre avec eux. Voir leur annonce sur le couvert.

POLICES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Monsieur Philippe LaFerrière continue toujours à régler les polices d'Assurances sur la Vie. Des prêts aux meilleures conditions sont effectués sur les polices.

Heures de bureau : de midi à 1 heure et de 4 à 5 heures p. m. Correspondance sollicitée et strictement confidentielle. Boîte No 556 ou No 157 rue St-Jacques, Montréal.

CHASSIS BREVETÉ

Au cours de plusieurs articles sur les appareils de sauvetage en cas d'incendie, LE MONDE a aussi parlé du danger auquel sont exposés les citoyens dont les fenêtres des résidences sont pourvues de chassiss-doubles vieux genre qu'il est presque impossible d'ouvrir dans un moment critique.

Le remède à cet état de choses vient d'être trouvé. M. Nap. Matte, de Qué-

bec, a fabriqué un chassiss qui combine en un seul le chassiss d'hiver et les persiennes dont les cadres sont mobiles tout comme les chassiss guillotine. Les cadres sont retenus en place au moyen de ressorts et par des petits goujons dans le bas et peuvent être remplacés, au gré du locataire, par des persiennes ou par des vitres.

Cette nouvelle invention est brevetée et un chassiss-modèle peut être vu tous les jours au bureau de M. Charles Bernier, architecte, No 107 rue St-Jacques, bâtisse impériale, ou à la manufacture de MM. Lalonde et Girard, No 1090 rue Saint-Laurent.

MM. Lessard et Harris, ont mis sur le marché un ventilateur breveté, qu'ils appellent "Ventilateur Eolien", dont les avantages sont nombreux et évidents. Il se compose d'une série d'ailettes de métal posées dans le sens de la longueur sur un axe mobile dont les deux extrémités se terminent en pointe. Le tout se pose sur un tuyau de ventilation au-dessus de l'édifice qu'il s'agit d'aérer.

Cet appareil est tellement sensible que non seulement le moindre vent le met en mouvement, mais la seule différence de température entre l'air contenu dans l'édifice et l'atmosphère extérieure suffit à le faire tourner. Il profite ainsi du moindre mouvement de l'air, car on sait que plus l'air est chaud, plus il est léger. Que l'air chaud, par conséquent, cherche toujours à monter et l'air froid, plus lourd, cherche à descendre. C'est le phénomène physique que l'on voit dans le tirant d'une cheminée. Pour peu, par conséquent, que l'air intérieur de l'édifice soit plus chaud que l'air extérieur, il monte par le tuyau et s'échappe par le ventilateur éolien, entraînant avec lui les gaz plus ou moins délétères qui s'y sont mêlés, et laissant la place à l'air pur de l'extérieur.

La ventilation est des plus nécessaires à l'hygiène des habitations, surtout sous notre climat où les maisons sont fermées presque hermétiquement une partie de l'année ; et les architectes comme les hygiénistes recommandent unanimement le VENTILATEUR EOLIEN de MM. Lessard & Harris comme la dernière expression du progrès dans ce genre d'appareils.



NOS ALIMENTS NATIONAUX

Blé Roulé, Désèché Avoine Roulée, Désèchée,
Orge "Snow Flake," Roulée, Désèchée.

En paquets de 2 lbs

2 doz. à la caisse

FARINE DE SARASIN PRÉPARÉE, en paquets de 2½ lbs—2 doz. à la caisse
en paquets de 5 lbs—1 doz. à la caisse

Ces marchandises sont sans égales et remplissent la demande pour des aliments d'une qualité supérieure pour le déjeuner.

Donnent SATISFACTION à vos pratiques,
AUGMENTENT votre COMMERCE,

Vous donnent un bon PROFIT.

C'est avec plaisir que nous envoyons nos échantillons, nos prix et tous les détails voulus.
Mentionnez "LE PRIX COURANT."
Les commandes par la maille reçoivent une attention immédiate.
Nous sollicitons votre commande.

RÉSULTATS:
**QUALITÉ,
SATISFACTION,
PRATIQUES,
PROFIT.**

The IRELAND NATIONAL FOOD CO'Y
MEUNIERs ET FABRICANTS (Ltd.)

D'Aliments pour le Dejeuner

Possédant les moulins du genre les plus grands, les plus complets et les plus modernes, de tout le Dominion.

TORONTO, Ont.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—V. Bohemier, plâtrier.
O. Lamarche & Cie., restaurant.
W. M. Moon-y & Co; fabricants de clous et fers à cheval.
Cusson & Thérien, plombiers.
Thivierge, Morin & Morin, corroyeurs.
Doon, Ont.—The Doon Wool Stock Co.
Oshawa, Ont.—Lake & Bailes, fonderie;
Toronto, Ont. - The Southwick Oil Co; liquidation volontaire.
Williams Bros; entrepreneurs.
Québec, Q.—J. B. Lemieux & Cie; commerçants.
Syndicat Dagences.
A. Brousseau & Cie; marchandises de fantaisie
Parrsboro, N. E.—Coates & Mason, magasin général.
Winnipeg, Man.—D. J. Dyson & Co; café, épices et balais.
Victoria, C. A. Spratt & Gray, manufacturiers.
Deloraine, Man.—McKimm & Mitchell bouchers.
Prince Albert, Man.—Plaxton & Cox, bouchers.
Nova Scotia, N. E.—Hirshfield & Currie, porcs.
St-Henri de Montréal.—Gagné & Lavoie, fabricants de portes et châssis.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Lamarche & Laderoute; restaurant; Napoléon Lamarche et Michel Laderoute.
Canada Horse Nail Co., Jas. Ferrier, seul.
John Humphries & Co., charretiers; David Seath, seul.
Gross & Co., bouchers; Bernarth Gross et Bernard Gross.
Mme Mellin & Cie., restaurant; Dame Caroline Smith, veuve de Wm. Lane, seule.
Perrault & Cie., meubliers; Victoria Chartrand, épouse de Jos. Albert Perrault, seule.
Geo. Keed & Co. nouveautés etc, Marie Anne Reed, seule.
H. Rochon & Cie., épiciers; Joseph Bergeron, propriétaire et Hector Rochon, gérant.
T. Martin & Cie., bouchers; Aurélie Turgeon, épouse de Théodore Martin, seule.
Vibert & Flynn, épiciers; Arthur Henry Vibert et Edward Flynn.
Bénard & Boyer, peintures etc., Charles Renaud et Napoléon Boyer.
A. L. Hibbard & Co, beurre et fromage; Albert Lewis Hibbard, seul.
J. Jutras & Cie., épiciers; Joseph Jutras et Olier Jutras.
Malo & Malo, épiciers; Jos. Malo et Nap. Malo, jr.
Québec, Q.—Germain et Morency, corroyeurs; Hypolite Germain et Cléophas Morency.
Vandry et Martineau, marchands à commission; Geo. A. Vandry et Colbert Martineau.
F. X. Soucy & Cie., épiciers; F. X. Soucy et Jean-Bte Lord.
St-Antoine de Veuchères, Q.—Bourcier et Chagnon, foin; Pierre Hormidas Bourcier et Pierre Chagnon.
Yamachiche, Q.—E. A. Vaillancourt & Cie., hôtel; Euchariste Vaillancourt et Pierre Lesieur.
Longueuil, Q.—Bourbonnière et Mo-

Pour avoir
des Dents
Blanches

IL N'Y A RIEN DE MIEUX QUE LA

GOMME A MACHER
MEXICAN FRUIT de SOMERVILLE

EN VENTE PARTOUT A 5 CENTS LE PAQUET.

C. R. SOMERVILLE, - LONDON, ONT.



The Grocers' Fruit Improver

Nettoie les Corinthe Vostizza et Patras les plus fins; enlève les cotons, laissant sa riche teinte bleue naturelle Elle rend les Va'nce off stalk égaux aux Selected. Nous faisons une spécialité de machines à main ou à pouvoir pour nettoyer les fruits, avec une capacité variant de 250 à 500 livres à l'heure.

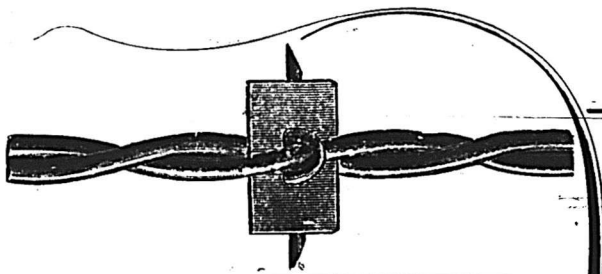
Si nos voyageurs ne sont pas chez vous à temps, écrivez-nous directement.

Fabriquée et vendue exclusivement par

BEAMER & RYAN,

Brampton, Ont.

Fil de Fer Barbelé ' SAFETY '

LE FIL BARBELE
LE PLUS PARFAIT

Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.



Demandez-le à votre marchand; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la



SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

Cheroots

DE

Fortier

5 POUR 10 CTS.

Tout en Tabac Importe.

En vente partout.

quin, bouchers; Cléophas Bourbonnière et Amédée Moquin.

Tupperville, N. E.—W. R. Calder & Son, bois de sciage; W. R. et Hugh A. Calder.

Winnipeg, Man.—The Dyson, Gibson Co., café, épices et balais; David J. Dyson et Geo. W. Gibson.

St-Prudentienne, Q.—Beaugard et Kay, fabricants de fromage; Hector Beaugard et Thos Kay.

Oshawa, Ont.—Larke & Bailes, fonderie; John Bailes, seul.

Nova Scotia, N. E.—Hirshfield & Currie, porcs; E. Hirshfield, seul.

Sherbrooke, Q.—Royal Corset Co; D. McManamy, Zephrem P. Cormier, Théophile A. Bourque, W. H. Griffith et Oliva Dupont.

Sherbrooke Steam Laundry Co.; Walter B. Neil, seul.

St-Bruno, Q.—Bernard & Fils, menuisiers etc.; Calixte Bernard et Ernest Bernard.

St-Henri de Montréal.—Martel et Cie., fabricants de chaussures; Jos. Wm Martel et Ovila Poirier.

FONDS A VENDRE

Ottawa, Ont.—A. G. Dumontier, nouveautés; aux enchères.

George W. Perkins, machiniste.

St Mary's, Ont.—Stenlake, boucher.

Alliston, Ont.—Lee & Co., magasin général.

Markham, Ont.—T. & G. Morgan, forgerons et carrossiers; forge en vente.

Rodney, Ont.—Wm Morris, magasin général.

Sutton West, Ont.—J. L. Hagerman, magasin général.

Westmeath, Ont.—Fraser & Co., scierie et magasin général; magasin en vente.

Caledonia, Ont.—J. J. McIndoo, magasin général; aux enchères le 28 déc.

Brook, Ont.—Mary J. McBride (succession), magasin général; aux enchères.

Toronto, Ont.—The Dorenwend Co., articles de toilette; aux enchères. John Ringer, épicier; aux enchères. J. H. Banes, cuirs et fournitures.

Campbellford, Ont.—E. G. Burk (succession), fabricant de carton et caisses à œufs; propriété à vendre sur soumissions.

Seagrave, Ont.—Alfred Sleep, magasin général; aux enchères.

Yarmouth, N. E.—W. H. Brackett, barbier et pâtissier.

Drummondville R.—Lemire & Frère, magasin général; aux enchères.

Scott's Junction, Q.—Ovide Julien, magasin général; aux enchères.

St Laurent d'Orléans, Q.—E. Chabot & Cie., magasin général; aux enchères.

Nova Scotia, N. E.—Chs. L. Woolnough, liqueurs.

Vernon, C. A.—Robert Oschner, brasseur.

Montréal—A. B. Lafrenière & Cie., bijoutiers; aux enchères.

Martineau & Guérin, nouveautés; aux enchères.

Charles Lussier, marchands de chaussures; aux enchères.

Samuel Myers, bijoutier. Montreal Paper Mills Co;

A. L. O. Merrill, tapis; aux enchères le 24 déc.

L. A. Labossière, hôtel; aux enchères le 28 déc.

Québec.—F. X. Soucy, épicier; aux enchères.

J. A. Hamel, pharmacien; aux enchères.

Royer & Lachance, nouveautés; aux enchères le 24 déc.

FONDS VENDUS

Brechin, Ont.—M. McGowan, écurie de louage; vendu à A. Cuddahue.

Ste-Cunégonde.—A. L. Deneau, grains et bois.

Grimby, Ont.—A. C. Cole, épicerie et provisions; P. H. Gamble, successeur.

Belleville, Ont.—Byron Way, hôtel; vendu à W. Brown.

Bracebridge, Ont.—George Neil, épicier; vendu à J. B. Johnson.

Toronto, Ont.—E. F. Robinson, pharmacien; fond de Avenue Road vendu à R. C. Houston.

Farwell et Glendon, pianos; vendu à New-York et Boston Piano Co.

D. F. McCarthy, épicier.

Picton, Ont.—A. W. Garbutt, bijoutier, etc.; vendu à Mme Garbutt.

Bath, N. B.—Bohan & Co., nouveautés et épicerie; vendu à Matthew et Catherine Bohan.

Waterville, N. B.—T. Wart Van, magasin général; vendu à B. M. Colpits.

Montréal.—W. W. Brewis, épicier. C. G. Brodeur, plombier.

A. Davignon, épicier; vendu à 65c. Montreal Boot & Shoe Store, vendu à Wm. Murray.

Martineau & Guérin, nouveautés; vendu à 49c.

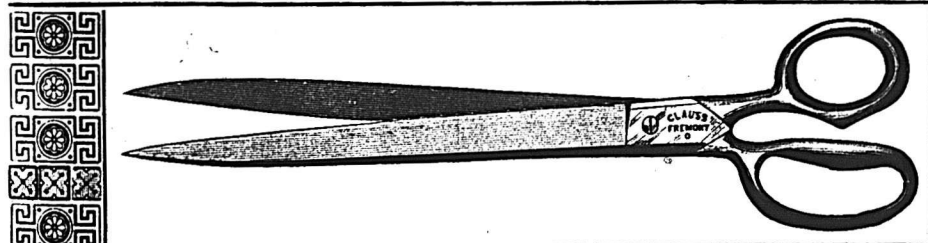
C. W. Casselman, marchand de chaussures; vendu à W. E. Short.

Arthur Gagnon, nouveautés; vendu à Hétu & Viens.

H. F. Hoerner, chapellerie. Charles Bussière, chaussures; vendu à 41c.

Walkerton, Ont.—R. B. Clément, menuisier; Plewes et Vogan, successeurs.

Les Ciseaux "CLAUSS"



SONT CONNUS

DANS LE MONDE ENTIER.

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous, vous épargnerons de l'argent

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

BURNS & LEWIS

Habillements Confectionnés en Gros

LONDON, ONT.

Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ÉCHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

A VIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

A. L. C. MERRILL, Montréal.

Les soussignés vendront par encan au magasin No 1670 rue Notre Dame, Montréal,

Lundi, le 24 Décembre 1894, à 11 hrs a.m.,

Factif de la faillite comme suit :

Fonds de commerce de tapis et prélatrs,	\$13,000.00
etc.	124 50
Mobilier du magasin	
\$13,124.50	
Dettes de livres d'après l'Esté	3,565.60

Le magasin sera ouvert les 21 et 22 décembre.

KENT & TURCOITE,

97 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 16

PORTE-ORDURE

.. A LONG MANCHE PLIANT ..

Le manche se plie comme sur la vignette ci-contre.

Lorsqu'on s'en sert, le manche reste droit, assujéti en place.

On le fait maintenant de deux qualités. Demandez les prix aux marchands de gros, ou directement à la maison.



SUPPORT POUR DESSUS D'OREILLERS

Trois qualités qui se détaillent à 25, 50 et 75 cents. On sollicite une commande comme échantillon.

TARBOX BROS., Toronto.

Winnipeg, Man.—Wm. Clougher, restaurant; George Rutley, successeur.
St. Andrew's, N. B.—Gibson, Stuart & Hanson, carriers; vendu à The Bobcabe Black Granite Co.
St-Jean, N. B.—Barnes, Murray, mercerie; vendu à J. A. Wilson.
St-Hyacinthe, Q.—Jos. Sasseville, hôtel; vendu à Calixte Gaudette.
Neepawa, Man.—Rodney Mills, carriers; John Mills & Co., successeurs.
Kaslo, C. A.—W. Harrison, libraire; vendu à Kennedy et Porter.
Nelson, C. A.—F. J. Farley, épiciers; Farley & Travis, successeurs.
Vancouver, C. A.—Dewitt Bros., épiciers; vendu à A. F. McNeally.

INCENDIES

Ottawa, Ont.—McKay & Ronan, tailleurs; dommages par feu et eau, assurés.
Québec, Q.—Gagnon & Frère, bois de sciage et fonderie; fonderie incendiée. Alex. Wheeler, chapelier, assuré.
Irmenanville, N. E.—Irmenan Bros., meunier.
St Jean, N. B.—W. L. Hayford, sciérie; pas d'assurance.
St Stephen, N. B.—McAllister Bros., foin etc; pas d'assurance.
Steveston, C. A.—Ross Packing Co., poissons salés.
Jarvis, Ont.—Will & Jones, commissionnaires en provisions.
Orillia, Ont.—L. H. Pethick, restaurant et pâtisseries; dommages par feu et eau.
O. S. Tuttle, épiciers; dommages par feu et eau.
Melbourne, Q.—W. Desmarais, forgeron.
Mount Stewart, J. P. E.—S. C. Clark, magasin général; assuré.

Gordon Douglas, magasin général; assuré.
J. M. Egan & Co., magasin général; assurés.
James Ross, Magasin général; assuré.
Norton Station, N. B.—John C. Laughey, liqueurs; assurance \$1,200.

DÉCÈS.

Hopeville, Ont.—D. McLeod, cordonnier.
Welland, Ont.—H. D. Lock, marchand tailleur et confection.
Toronto, Ont.—James Dobson, marchandises de fantaisie.
Strathroy, Ont.—D. McCallum, tisserand.
Montréal.—Andrew McDougall, tailleur.
James Howley, entrepreneur.
Mme. John Mellin, restaurant.
St-Jean, N.B.—Samuel Dayton & Co., épiciers; Samuel Dayton, décédé.
Harbour Grace, Terre-Neuve.—John Munn & Co., magasin général et poisson; Robert S. Munn, décédé.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Stirling, Ont.—Mme. Fred. Watts, marchandises de fantaisie.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Montréal.—Edouard Beauvais; dividende sur produit d'immeubles le 5 janvier.
Robert Beckham; dividende sur produit d'immeubles le 31 décembre.
Vaudreuil.—D. Brulé; premier et dernier dividende le 3 janvier.
Greenville.—John Walker; dernier dividende le 26 décembre.
St Lin.—Geo forest; deuxième et dernier dividende le 31 décembre.
St Vincent de Paul.—Jos Paré; premier et dernier dividende le 4 janvier.

CURATEURS

St Laurent, (Ile d'Orléans).—E. Chabot & Cie, O. Jobin, curateur.
Québec.—J. A. Hamel; O. Jobin, curateur.
P. Gosselin & Cie; Jos. A. Cantin, curateur.
Bilodeau & Lamontagne; A. A. Cantin, curateur.
Jean Lortie; Geo. Darveau, curateur.
Royer & Lachance; Nap. Matte, curateur.
St Jérôme.—Terrebonne, Arthur Desjardins; J. E. Parent, curateur.
Bécancour.—Landry & Cie.; Jos. Bourgeois, curateur.
Montréal.—Alvarez & Miranda, John N. Fulton, curateur.
L. A. Labossière; Charles Desmarteau, curateur.
R. G. Gaucher, Charles Desmarteau, curateur.
Léopold Marchand, Charles Desmarteau, curateur.
Geo. Barrington & Sons; Edward Radford, curateur.

FAILLITES

QUÉBEC

Montréal.—A. T. Smith, nouveautés; cession à Kent et Turcotte.
Jos. Aurèle O. St-Amour, charbon et bois; passif environ \$5,000.
F. R. Cole & Co., lampes et pétrole; passif environ \$6,000; assemblée le 24 déc.
Jos. L. Carle, boucher; passif environ \$8,000; assemblée le 26 décembre.
Wm. Johnston, ferronnerie, absent; assemblée des créanciers le 27 décembre.
Louiseville.—A. T. Lafrenière, épicerie, etc.
Québec.—Ernest Lorin, fabricants de corsets.

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD.

Contracteurs-Plombiers, Couvresseurs et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421½ RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

ECHANTILLONS ET
PRIX SUR DEMANDE.

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.



Décorez vos Vitrines

AVEC LES BELLES CARTES-ANNONCES

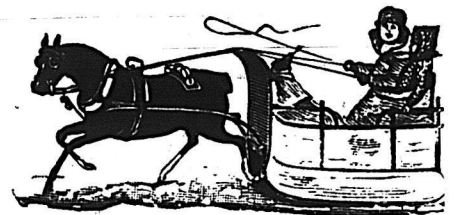
— DE —

TUTTI FRUTTI

D'ADAMS

Demandez-en à votre fournisseur de gros ou envoyez une carte-poste à

ADAMS & SONS CO., 11 ET 13, RUE JARVIS, TORONTO, ONT



HELLO! ECOULEZ-VOUS!

Lorsque vous lirez cette annonce rappelez-vous que vous pouvez acheter toute espèce de sleighs dont vous pouvez avoir besoin, des meilleures manufactures et aux plus bas prix possibles, chez

R. G. LATIMER, 592 rue St-Paul.

Votre choix sur un stock de 500 et des termes et des prix à votre convenance.

PATENTS
 PATENTS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

David Kerr, peintre, demande de cession.

Félix Mongeau, entrepreneur, demande de cession.

Rougemont.—Albert Fontaine, magasin général; cession à Chs. Desmarteau.

FAILLITES

ONTARIO

Hamilton.—James Patton, entrepreneur; cession à P. E. Fitzpatrick.

Baltimore & Cobourg.—John C. Elliot, carrossier; cession à Robert Teeney.

Pembroke.—J. D. Warren, pharmacien; cession à Thos Deacon.

Stratford.—J. J. Dunsmore, ferblanterie et poêles; cession à Arthur H. King; assemblée le 24 dec.

FAILLITES

NOUVEAU BRUNSWICK.

St. Léonard's.—S. Z. Daigle, magasin général.

FAILLITES

NOUVELLE ECOSSE

New Westminster.—F. Schwont, hôtel.

Baddeck.—Donald McDonald, magasin général.

EN DIFFICULTÉS

Toronto, Ont.—Robert Bond, écurie de louage; assemblée de créanciers.

Wilson & Co, épiciers; offrent 50c.

A. L. Tebbs, ameublement; offre 25c comptant.

St-Jean, N. B.—W. H. Francis & Co., marchands de chaussures; offrent 45c comptant.

Montréal.—Jules Nadon, marchand de chaussures; offre 40c comptant.

Mme M. Allan, modiste; vente par huissier.

Terrebonne.—Thorburn & Tessier, magasin général; suspension de paiements.

Hamilton, Ont.—John Lindner, fabricant de conserves; sous saisie.

Rigaud, Q.—E. Denis, magasin général; offre 50c.

CONCORDATS

Montréal.—N. Gauthier & Cie, entrepreneurs; ont composé à 25c comptant

F. C. A. McIndoe, cuirs; a composé à 25c comptant.

St-Jean, N. B.—W. C. Gibson, bijoutier; a composé à 35c

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et Liquidateurs.

S'occupent d'audition de comptes et de révision de livres.

Perception de dettes.

Evaluation dans des cas de pertes par incendie ou autrement.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

BUREAU : RUE DALHOUSIE

Bâtisse de la Cie du Richelieu

QUEBEC.

Téléphone 1227.

B. de P. 585.

Nous mettons le public en garde contre un individu se donnant le nom de J. Richard, qui, paraît-il, soll cite des abonnements à notre journal. Nous n'avons pas d'agent de ce nom.

Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de ferblanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

Pompes

MACHINES & HYDRAULIQUES

À VAPEUR ET AUTRES

POUR TOUS LES BUTS...

NORTHEY CO'Y, LTD.

TORONTO, ONT.

R. H. BUCHANAN & CO,

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC,

684, rue Craig, MONTREAL.

En leur écrivant, dites que vous avez vu cette annonce dans "LE PRIX COURANT."

The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

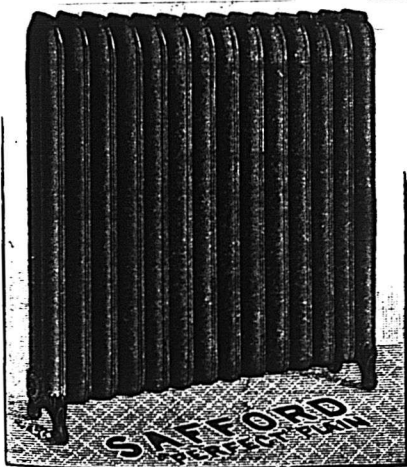
RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de BOULONS, PAQUETAGE, FUITES.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.



Chronique de Québec

Mercredi, 19 décembre 1894.

Il est vrai que nous avons eu cette semaine, de la pluie et un dégel général qui nous ont presque ramenés au service des voitures d'été, dont plusieurs ont dû circuler dans nos rues, et que ce contretemps a influé fâcheusement sur les affaires. Vrai également que les malheureux cultivateurs qui avaient compté faire une bonne recette au marché de samedi dernier, ont vu leurs espérances s'évanouir précisément à cause de l'élévation subite de la température et ont dû sacrifier leurs effets, surtout les viandes; mais nous n'en sommes pas moins dans la période tout particulièrement active. C'est le coup de Noël.

Je ne saurais vous décrire en détail toutes les belles choses étalées dans les vitrines, ni vous rendre compte de ce qui se passe plus spécialement dans chaque ligne d'affaires. Il suffit qu'après renseignements puisés à bonnes sources, je vous affirme que les ventes se font dans de bonnes conditions et qu'on est généralement satisfait quant aux rentrées d'argent.

Je ne parle pas, bien entendu, des arrérages; ceux-là, malheureusement, menacent de rester pour quelque temps encore à la page du débit.

Des indices frappants permettent d'augurer dès maintenant que l'hiver ne sera pas aussi rude qu'on le craignait d'abord. Ainsi, un agent collecteur, qui parcourt à peu près toutes les classes me disait tout à l'heure qu'il n'a pas trop à se plaindre de sa clientèle et que, pour sa part, il était convaincu que les doléances de certaines

personnes à propos de pauvreté étaient de beaucoup exagérées. Il avoue cependant qu'il y a de la gêne à bien des endroits, surtout dans la classe des ouvriers et dans celle de bon nombre d'employés ordinaires de bureaux, qui se trouvent aujourd'hui sans position par suite de retranchements auxquels les patrons ont dû se soumettre en prévision d'une mauvaise saison d'affaires.

Enfin et je vous demande pardon d'y revenir encore une fois, — j'ai vu, de mes yeux une centaine d'ouvriers occupés à déchirer le sol de l'antique domaine des Jésuites, en face de la Basilique de Québec — et du pic et de la pelle faire de larges excavations pour asseoir sur le roc les épaisses fondations du nouvel hôtel de ville.

Il paraît que, maintenant, même la minorité hostile du conseil est dans la jubilation. Si la rumeur ne ment pas, les ambitions seraient devenues exigeantes au point de vouloir déjà donner des proportions plus gigantesques à l'édifice et de le faire plus somptueux en changeant la qualité des matériaux dont il doit être construit. On parlerait, par exemple, d'une pierre de façade beaucoup plus dispendieuse. Ce sont là, dit-on, les prétentions actuelles de quelques-uns des membres du conseil, qui se sont le plus formellement opposés à la construction de l'hôtel de ville. Que le maire et ceux qui l'ont appuyé prennent garde. Les plans ont été assez étudiés, critiqués et mûris pour qu'il ne soit pas nécessaire de les modifier dès le début de l'entreprise. Mais il y a des gens qui ne seraient pas fâchés de pousser à l'augmentation des dépenses, pour avoir matière à reprocher plus tard contre les partisans de la construction. Voilà pourquoi, dans l'intérêt

de la ville et pour l'honneur du conseil, il est opportun de s'en tenir scrupuleusement à ce qui a été décidé.

ÉPICERIES

Je n'ai rien de bien nouveau à noter dans les épiceries pour cette semaine. Les prix sont les mêmes, à peu près; les sucres paraissent raffermir quelque peu. On est dans le plus fort de la besogne dans ce temps-ci et cette activité va durer naturellement jusqu'au *Jour de l'An*, c'est ce qu'on est convenu d'appeler ici, le *temps des affaires*.

Épicerie: Sucre Jaune, 3½ à 4c; Granulé, 4½c; Powdered, 5½c; Cut Loaf, 5½c; ¼ qt, 5½c; boîte, 5½c; ext. ground, 5½c; boîte, 6c.

Sirops: Barbades, tonne 30 à 31; Tierces 31 à 32c; quarts 33 à 34c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 4½c. lb. Quart 4½c lb.

Riz \$3.30 à \$3.40; Pot Barley \$4.00.

Conserves en gros: Saumon, \$1.2 à \$1.35; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c; Blé d'Inde, 95c; Pois 95c; Huîtres \$1.45; Sardines domestiques, ¼ bte 45c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ¼ bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00.

Allumettes: cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Dominion, Lévis et Royales, \$2.00.

Sel: en magasin, 52½c; sel fin, sacs, \$1.30; ½ sac, 35c.

Raisins: Valence, fine "off stalk" 1½c; Do, Selected 5½c; Do, Layers 7c; Currants 3½ à 4c; Do, extra 5c; "Off Stalk" à 4c lb.

Amandes: Tarragone, 12 à 13c la lb; do écallées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à

PLAMONDON & CHASSÉ

MARCHANDS EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre: pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

WHITEHEAD & TURNER

Épicier en Gros, Québec.

FARINES de toutes qualités

EN POCHE ET EN QUARTS

PAR LOT, OU CHAR.

Demandez mes prix avant d'acheter.

S'adresser à

D. E. DROLET,

50-52 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

N'ACHETEZ PAS VOS

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

184 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre

QUÉBEC.

BOTTES

Nos BOTTES

SONT GARANTIES

DONNER SATISFACTION.

Et les Prix sont Équitables.

UN ORDRE D'ESSAI VOUS CONVAINCRA.

THE STANDARD BOOT CO.,
QUÉBEC.

12c la lb ; do Grenoble 13 à 14c ; Avelines, Cécile 8½ à 9c la lb.

FRUITS & LÉGUMES

Pommes : Russet \$3.50 à \$4.00 ; Calvert \$2.25 à \$2.50 ; Baldwin et Greening \$3.25 à \$3.50 ; fameuses No 1, \$3.50 à \$4.00 ; do No 2, \$1.25 à \$1.50 ; N. Spils \$3.50.

Oranges : Floride \$3.00 à \$4.00 ; do Valence \$5.50 pour 420 et \$6.50 pour 714.

Citrons : Palerme \$4.00 ; Raisin vert au quart \$5.50 à \$6.00 ; Cocos \$5.00 le 100 ; pommes évaporées, 10c ; Figues, 9 à 12c ; Dattes, 6 à 7c ; Pecans, 9½ à 10c.

Légumes : Choux 25 à 30 doz ; Oignons Can. Rid \$2.00 à \$2.50 ; Egypte en sac 1 à 1½ la lb.

CHARBON ET BOIS.

Egg : \$6.00 la tonne.
Slove ; \$6.25 à \$6.50.
Chestnut : \$6.25 à \$6.50.
Sydney Steam : de \$4.00 à \$4.50.
Scotch Steam ; \$4.50.

La corde.

Cypres	3 pds.	de \$2.80 à \$2.90
Epinette rouge	3	3.40 3.50
Epinette noire	3	2.50
Bouleau	3	3.00
Mérisier	3	4.00
"	2½	3.40
Erable	3	4.80
"	2½	3.60

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La semaine a été très active dans cette ligne, surtout dans les farines, c'est aussi généralement dans les meilleures qualités de farine que la demande, a été le plus accentuée, on se sent à l'approche des fêtes. Les poissons sont stationnaires pour le moment.

Il y a quelques changements à noter dans les farines vers la hausse :

Farines en baril : Farine (patente), \$3.60 à \$4.00 ; Farine de cylindre, \$3.25 à \$3.40 ; Extra, \$3.00 à \$3.25 ; Superfine, \$2.70 à \$2.75 ; Commune, \$2.40 à \$2.50 ; Forte de boulanger, \$3.75 à \$4.00 ; Fine, \$2.60 à \$2.75.

Farines (en poche) : Patente, \$1.60 à \$1.65 ; Forte de boulanger, \$1.85 à \$1.90 ; S Roller, \$1.55 à \$1.60 ; Extra, \$1.45 à \$1.50 ; Superfine, \$1.30 à \$1.35 ; Commune, \$1.20 à \$1.25.

Grains : Avoine Ontario par 34lbs (nouvelle) 40 à 41c ; do, Province de Québec par 34 lbs, ancienne 37 à 40c ; son 85 à 90c ; fèves blanches, \$1.35 à \$1.50 ; pois No 1, 85 à 90c ; No 2, 75 à 80c ; gruau, \$2.25 à \$2.40 ; gru, \$1.15 ; blé d'Inde jaune, 65 à 70c ; moulu \$1.50 ; orge 60c. Pot Barley, \$1.90 à \$2.00.

Lards : Short Cut \$17.00 à \$18.00.
Saindoux : Pur, \$2.10 le seau ; Cotelene, \$2 le seau. Chaudière 10½, saindoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau.

Huiles : Loup-Marin-Straw, 32½c ; de morue, 31 à 32c ; de pétrole, au quart, 10½c le gallon.

Jambon : 11c ; sucré, de 13 à 15c.
Beurre frais, de crémeries, 20 à 22c.
Beurre, de première qualité, 18 à 20c ; do extra, 25c ; do marchand, 14 à 15c.

Oufs frais en gros, 16 à 18c ; extra 25c.
Fromage : grosses meules, 10c à 10½c ; petites meules, 2 lbs, 11c.

Poulets : 8 à 12c la lb ; Dindes, 12c lb ; Oies \$1.00 à \$1.25 la couple ; Canards, \$1. la couple ; Perdrix, 50c couple ; Lièvre, 25c.

CUIRS ET CHAUSSURES

On est pas sans appréhension, chez les fabricants de chaussures, relativement à la hausse récente survenue dans les cuirs. Les commandes pour chaussures du prin-

temps se prennent généralement depuis la mi-octobre jusqu'à la mi-décembre et les prix en sont établis d'après le coût probable de la matière première. Or, il paraîtrait que la hausse des cuirs aurait pour effet d'enlever tous les bénéfices des manufacturiers et, dans certains cas, de leur infliger des pertes sérieuses. D'un autre côté, les tanneurs et corroyeurs prétendent que les peaux vertes sont aussi à la hausse et qu'ils sont incapables de contrôler le marché.

Il y a là un conflit d'intérêts qui pourrait bien causer quelques mécomptes. Des efforts se font pour parer aux conséquences fâcheuses de cet état de choses, et nous espérons qu'on en viendra, dans l'intérêt commun, à une entente cordiale.

Dans ma dernière chronique, j'ai involontairement trompé mes lecteurs en leur annonçant que l'immense brasserie "Boswell" était la proie des flammes. Je m'étais malheureusement fié aux rapports de quelques uns sans constater de visu que l'édifice était en feu. La catastrophe quoique moins grande n'en est cependant pas moins réelle, à l'exception que, au lieu de la brasserie "Boswell" c'est la ruine complète des usines de M.M. Gagnon & Frères, que nous avons à enregistrer ; les pertes, environ \$10,000, couvertes, dit-on, par les assurances.

L. D.

Un concours est ouvert à tous les architectes du monde pour les plans d'un musée d'antiquités égyptiennes au Caire. Le coût est limité à \$600,000. Il y aura un premier prix de \$3,000 et quatre autres prix valant ensemble \$3,000. Les plans doivent être rendus au Caire le 1er mars prochain.

FABRIQUE DE SACS EN PAPIER DE QUEBEC

Fabricants de SACS EN PAPIER de toutes sortes.

JOBBERS DE PAPIER A JOURNAUX, MANILLE, BRUN, GOUDRONNÉ, PAPIER A LAMBRIS, FEUTRE, ETC., ETC.

DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS,

Coin des rues du Pont et du Roi, ST-ROCH, QUEBEC

125 HARNAIS DE FANTAISIE VALANT \$18 POUR \$10.

Vingt bons ouvriers selliers trouveront de l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN, A L'ENSEIGNE DE LA BRIDE D'OR

J. B. BEDARD & FRERES

Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés et Marchands d'Articles Emallés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

POISSONS!

EN RECEPTION :

Harengs Labrador de choix, Harengs C. B. et Anticosti. Saumon, Morue, Anguille, Truite, Nauves, Etc

HUILE DE MORUE ET DE LOUP MARIN. Aussi, FLEUR, GRAINS, LARD, SAINDOUX, GRUAU, BARLEY.

Acheteurs et Exportateurs de Fromage.

J. B. RENAUD & CIE, 126 et 140 Rue St-Paul, QUEBEC,

ALF. T. TANGUAY

MARCHAND A COMMISSION

Farines, Grains

50 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Tél. 659. B. P. 663.

UN

Commis Voyageur bien connu

Écrit ce qui suit :

MONTREAL, 1er Août, 1894.

A la ANCHOR MED. CO., Montréal.

Je prends plaisir à proclamer l'effet réellement étonnant et bienfaisant que votre ANCHOR WEAKNESS CURE a produit sur moi et dans ma famille. Un de mes enfants en particulier, souffrait d'une grande débilité et après avoir essayé plusieurs toniques sans bon résultat, j'achetai une bouteille de ANCHOR et il m'a donné satisfaction complète. Dans quelques semaines, mon enfant prit des forces et du poids, et jouit maintenant d'une bonne santé. Je comprends bien que votre excellent tonique jouisse d'une grande popularité et d'une grande vogue, partout où il est en usage depuis quelque temps, parce qu'il les mérite, et je considère que c'est mon devoir envers le public, maintenant où il y a tant de charlatanisme, de proclamer mon expérience.

Votre, etc., GEO. BROWN, Voyageur pour MM. Crathern & Caverhill.

S'adresser au **ANCHOR MEDICINE CO'Y** QUEBEC ET MONTREAL.

Ventes enrégistrées de Québec.

Division d'enregistrement de Québec

Pendant la semaine terminée le 15 décembre
1894.

BEAUPORT

Lot 1251, [terre à bois] La. Ferd. Rainville à Elie Grenier ; \$45 [93174].

ST EDMOND DE STONEHAM

Lot 72, avec maison etc., terrain 107 x 10 arpents. Joseph T. McEwan à Thomas Ward ; \$400 [93177].

Partie du lot 12 du 7^{me} rang, [4½ arp. x 28] et droits sur lot 12 du 8^{me} rang. Mme veuve Charles Verret et al. à Théophile Pageau ; \$200 [93187].

QUARTIER ST JEAN

Lot 3551, [30 x 60] et partie du lot 3550 [10 x 60], avec maison etc. Dame Joseph Audet dit Lapointe à Hilaire Delisle ; \$1,050 [93180].

QUARTIER ST-PIERRE

Balance de 86 ans d'un bail emphytéotique de partie du lot 1950. James T. Lambert à Edmond Brindamour ; \$80.00 [93184].

ANCIENNE LOBETTE

Moitié nord-est du lot 860, terre à bois contenant en totalité 1 arpent 3 perches et 6 pieds x 30 arpents. Michel Alain à Léon Beauré ; \$115.00 [93193].

QUARTIER MONTCALM.

Moitié indivise du lot 4435, avec maison de brique, etc., terrain 43 x 162. John G. Hearn à la succession de l'Honorable John Hearn ; \$5,000 [93197].

Il y a dans la statistique des ports de mer des choses qui passent notre entendement et que nous voudrions bien voir expliquer. Voici par exemple le port de Liverpool. Les manifestes d'entrée, du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 1894, ont été de 3,728 ; il est donc entré dans le port 3,728 navires ; mais il n'en est sorti que 3098 ; où sont passés les 630 autres ? Il n'est pas possible qu'ils soient encore tous dans le port ni qu'ils aient été désarmés, dégrésés, démantibulés, démolis ou brûlés ? Qui nous donnera une explication de la disparition bizarre de ces 630 navires ?

Nous prions nos abonnés de Québec de faire bon accueil à notre agent qui passe en ce moment chez eux pour percevoir le prix de leur abonnement.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

18,750 PAIRES DE CHAUSSURES

Provenant du stock de faillite de Jean Plamondon, à être vendues
A GRANDE REDUCTION.

CHS. E. ROY, 413 Rue St-Valier, QUEBEC.

D. RATTRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-André, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

LA MEDAILLE D'OR

Offerte par l'Honorable Joseph Sheyhn, à l'Exposition Provinciale de 1894, à Québec, a été décernée à

JOBIN & ROCHETTE

Fabricants de Chaussures

Magasins ;

Coin des Rues Sous-le-Fort et St-Pierre.
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Manufacture ;

Coin des Rues Colomb et Voltigeurs.
ST-ROCH, QUEBEC.

Nous Souhaitons

à nos clients et amis un joyeux Noël et une nouvelle année heureuse et prospère.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à notre succès en 1894, et nous espérons que nous recevrons le même patronage en 1895.

MECHANICS SUPPLY CO.,

96 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.



(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL du Texas.
Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1895.

Janvier 12,
Mars 9,
Mai 11,
Juillet, 13,
Septembre 14
Novembre 9.

Février 9,
Avril 13
Juin 3,
Aout 10,
Octobre 12,
Décembre 14.

PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$2 ;
Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;
Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs :—Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez ; que le billet soit signé par Paul Conrad, Président ; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villéré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, excepté les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : PAUL CONRAD,

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, C. A.

Care Central America Express,

PORT TAMPA CITY,

Florida.

AVIS SPECIAL.

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1^{er} Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant être tirée en quelque lieu que ce soit aux Etats-Unis.

La liste Officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

V. F. & V. GUERTIN . . .

IMPRIMEURS

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732 . . . LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

OLLICITENT VOS COMMANDES
JUVVAAE DE PREMIER ORDRE

PRIX MODIFIES

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 13 Déc. AU 20 Déc.		CLOTURE DU 20 Déc. 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé, \$	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs	Vendeurs.	Acheteurs
BANQUES.										
Bank of Montreal... x d	12,000,000	6,000,000	\$200	10	219½	217	223	218	220	218
Ontario Bank... x d	1,500,000	345,000	100	9	100	100	100		101	100
Bank of British N. America	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple	1,200,000	600,000	50½	6	116	115	120	115	120	115½
Molson's Bank	2,000,000	1,150,000	50	8	170	170	170	165	169½	157½
Bank of Toronto... x d	2,000,000	1,800,000	100	10			260	244½	60	254½
Banque Jacques-Cartier... x d	500,000	215,000	25	7			120	114	122½	114
Merchant's Bank	6,000,000	2,900,000	100	7	164	163½	165	163½	164	163½
Merchant's Bank of Halifax... x d	1,100,000	510,000	100	6			157	157	157	152
Eastern Township Bank	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank	2,500,000	550,000	100	7	127½	127½		126½		126½
Banque Nationale	1,200,000	30,000	30	6				56		55½
Union Bank... x d	1,200,000	250,000	100	6			141	100		126½
Canadian Bank of Commerce... x d	6,000,000	1,100,000	50	7				138½	139	137½
Banque Ville-Marie... x d	479,500		100	6				70		70
Banque d'Hochelega... x d	710,100	270,000	100	7	125	125	125	123		
Ottawa Bank... x d								175		
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific	65,000,000		100	5	59½	59½	60	59½	60	59
Duluth SS. & Atlantic	12,000,000		100				4	3½	4	3½
do do Preferred	10,000,000		100					9	12	9
Montreal Street Railway	2,000,000		50	8	166	161	166	165½	161	160½
do do do New	2,000,000		50		163	159	163½	163½	159	158½
TELEGRAPHES, ETC.										
Commercial Cable	10,000,000		100	7	143½	141	143½	142½	141½	140½
Montreal Telegraph	2,000,000		40	8	154½	154	155	154½	155	154½
Bell Telephone Co.	2,500,000		100	8	154½	154	155	153½	154½	154
DIVERS.										
Montreal Gas Co.	2,500,000		40	12	195	191½	192½	192½	192½	192½
Royal Electric... x d	1,000,000		100	8			140	124	133	124
Intercolonial Coal Co.	500,000		100				60	60	60	
do do pref.	219,700		100				100	50	100	50
North West Land Co.	7,000,000		25				60	60		
Canada Shipping Co.	1,400,000		100							
Canada Paper Co.	500,000		100	6			110		110	
Montreal Loan & Mortgage Co.	500,000		25	7			143	130	140	130
Guarantee Company of N. A.	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.	150,000		100	10			148½		14½	
Richelieu & Ontario Nav. Co... x d	1,350,000		100	6	85	84½	85	83	90	84
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co... x d	1,000,000		100	8			125	120	125	120½
Canadian Col. Cotton Mills	3,000,000		100		62½	62½	65	55	65	55
Merchant's Manfg Co.	1,000,000		100	8			130	130	130	
Dominion Cotton Mills... x d	3,000,000		100	8	98	98	99	95	98	94
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds										
Canada Central Bonds										
Champlain & St. Lawrence Bonds							99½		99½	
Pacific Land Grant Bonds										
Colored Cotton Mills Bonds					98½	98½	99	98	99½	98
Dominion Cotton Mills Bonds										

FOURRURES



FOURRURES

Assortiment complet des Modèles les plus nouveaux en fait de
MANTEAUX, COLLERETTES, GARNITURES, MANCHONS, BOAS, Etc., Etc.

Spécialité de MANTEAUX et COLLERETTES EN SEAL POUR DAMES.—Modèles Exclusifs.

Toujours en mains un assortiment considérable de

PEAUX DE LION, TIGRE, LEOPARD, OURS POLAIRE, BUFFLE et autres

PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE

G. R. RENFREW & CO

35 ET 37 RUE RUADE, QUEBEC.

Allumettes.	
	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 60
Star No. 2	2 60
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louisville	\$2 50 à 2 65
Dominion	2 25
Allumettes Nelson.	
Steamship	la caisse. 2 65
Railroad	2 75
Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37½ 0 40
Bouchons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 00
No 2, " "	0 00 0 80
No 3, " "	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
" London Sperm.	0 00 0 11½
" Fournier.	0 16 0 19
" " crouées.	0 00 0 21
" " couleur.	0 00 0 23
Chandelles suif, lb.	0 94 0 00
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 25 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 40
Lessiv concentré, com.	0 35 0 40
" pur.	0 00 0 65
" Greenbank doz.	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 60
" James g.	2 40 0 00
" Rising Sun large doz	0 70 0 00
" " small doz.	0 40 0 00
" Sunbeam large doz.	0 70 0 00
" " small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
" " No. 2.	0 00 0 15
" " No. 3.	0 12 0 13
Savons, boîte	1 00 3 45
Savon de Marseille (Casting) lb.	0 08 0 10
Cable coton 1 pce., lb.	0 18 0 22
" Manilla, lb.	0 12 0 14
" Sisal, lb.	0 28 0 08
" Jute, lb.	0 08½ 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 45
" " 40 "	0 60
" " 48 "	0 70
" " 60 "	0 85
" " 72 "	1 00
" " 100 "	1 25

	Pr. x et. gros
Ficelles 6 fils, 30 "	0 75
" " 40 "	1 00
" " 48 "	1 20
" " 60 "	1 40
" " 72 "	1 60
" " 100 "	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
" doz.	1 10 1 20
" à tuyaux, gal.	0 00 0 90
" Parisien, doz.	0 70 0 75
" Royal polish, doz	0 00 1 25
Pipes, en boîtes	0 65 0 90
Graine de lin, lb.	0 00 0 03½
" moulue, lb.	0 00 0 04
" canari, lb.	0 05 0 05½
" chanvre, lb.	0 00 0 05
" kapé, lb.	0 00 0 07
" canari paq., lb.	0 00 0 07
Balais.	
Balais H. A. Nelson & Sons. doz.	
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 25
Pansy 4 "	3 00
Thistle 4 "	2 60
Maple Leaf A 4 c.	3 25
" B 4 cordes, stained	2 20
Shamrock A 4 "	2 65
" B 4 " vernis	2 40
Daisy A 3 "	2 40
" B 3 " vernis	2 10
Tulip No. 1 3 "	1 90
" No. 2 3 "	1 60
Curling, 4 cordes, choisi.	3 50
" " ordin.	2 65
Pour moulin ou écurie, très fort.	3 10
Wicks H. A. Nelson & Sons.	
1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55
2 " " " "	1 50
2 " " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45
2 " " " " 2 c.	1 60
5 " " " " 3 c., paille choisie	3 00
1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.	1 60
2 " " " " " "	2 00
3 " " " " " "	2 40
Beaver, 3 c'des, manche sculpté,	
" paille choisie	3 20
Little Gem, manche argenté	4 00
1 Pluche, épaupe p'che, p. choisie	2 10
2 " " " " " "	2 50
3 " " " " " "	3 00
1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25
2 " " " " " "	2 50

	Prix en gros
1 LaBelle, 1 c., velours, p.choisie	1 00
2 " " 2 c., " "	1 20
3 " " 3 c., " "	1 40
A m. émaillé, 1 c., velours,	1 00
B " " 2 c., " "	1 20
C " " 3 c., " "	1 40
X " " 1 c., ordin. p.moyenne	0 90
XX " " 2 c., " "	1 00
XXX " " 3 c., " "	1 10
1 Wire, 1 c., vel. et fil fer,	1 00
2 " " 2 c., " "	1 15
3 " " 3 c., " "	1 30
1 Pocket, 1 c., " p.choisie	1 00
2 " " 2 c., " "	1 00
No. 10, 2 c., velours, p. moyenne	0 90
No. 5, 1 c., ordin., paille de maïs	0 50
1 Barbers, 3 c'des, velours, p. fine	1 95
2 Barbers, m'che émaillé, 3 c'des,	
pluche, paille fine	1 70
C. P. R., 2 c'des, velours, p. fine	1 70
Parlor Hearth, 2 cordes, velours,	
paille choisie	1 30
1 Hearth, 2 c., velours, p.choisie	1 37
2 " " 2 c., ordinaire, p. fine.	1 15
3 " " 1 c., " p. moyenne	0 90
A long manche, pour plafonds.	2 00
Cafés.	
Cafés rôtis.	
Standard Java	36c
Old Gov.	31½c
Imperial	31½c
Arabian Mocha.	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha.	37c
Old Gov. Java et Mocha.	35½c
Java Siftings.	31½c
Jamaica.	27c
Maracaibo	30c
Rio.	24 à 27c
Confitures et Gelées	
Confitures :	
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	0 13
do " 3, 4 et 5 lbs.	0 12
do " 6, 7 et 10 lbs.	0 11
Seaux de 7 lbs.	0 11½
do " 14 "	0 11½
do " 28 "	0 11
Tumblers de 8 onces.	\$1 25
do " de 1 lb.	2 25

	Prix en gros
Gelées :	
Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	0 11
do " 3, 4 et 5 lbs.	0 10
do " 6, 7 et 10 lbs.	0 09½
Seaux de 7 lbs.	0 10
do " 14 "	0 09½
do " 28 "	0 09
Tumblers de 8 onces.	\$1 25
do " de 1 lb.	2 25
Divers :	
Citrouilles	\$0 80 0 90
Marmelades	2 10 2 15
Conserves alimentaires.	
Légumes :	
Blé d'Inde.	doz. 0 85 0 95
" Yarmouth 2lbs	" 0 00 0 00
" Windsor	" 0 85 0 95
Hoegg Baked Beans.	1 35 0 00
Windsor	1 35 0 00
Haricots de Boston	" 2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	" 0 85 0 95
Petits pois français .botte	0 10 0 11
" extra fins.botte	0 15 0 16
" extra surfins	17 0 18
Tomates.	doz. 0 85 0 95
Haricots verts.	" 0 85 1 10
Champignons la boîte	0 15 0 24
Truffes la douz.	2 25 2 50
Olives.	2 25 3 60
Poissons :	
Clams, 1 lb.	doz. 1 40 1 50
Homards	" 1 90 2 00
" de boîte plate.	" 2 50 2 60
Huitres, 1 lb.	" 1 40 1 50
" 2 "	" 0 00 2 40
Maquereau	" 0 85 1 00
Sardines à canad.	botte 0 00 0 05
" am.	" 0 09 0 10
" frs	" 0 07 0 25
" frs	" 0 16 0 25
Smelts (Eperlans).	doz. 0 55 0 60
Saumon.	" 1 25 1 40
Hareng mariné.	0 00 0 90
Anchois.	3 25 0 00
Fruits :	
Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 3 00
Bluets, 2 lbs.	" 0 80 0 85
" 3 lbs.	" 0 00 0 00
Fraises	" 1 75 2 60
Pêches, 2 lbs.	" 2 25 2 55
" 3 lbs.	" 3 10 3 55
Poires, 2 lbs.	" 1 80 2 10
" 3 lbs.	" 2 60 3 00

THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY.

DOUBLURES QUATTÉES POUR TAPIS

ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU
24, RUE CATHARINE, NORD,
HAMILTON, ONT.

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

"STAR"

Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.

Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur "Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.

MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 101 rue des Commissaires.

MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

L. A. LABOISSIERE,

Restaurateur, de la cité de Montréal, absent, failli. Les soussignés vendront par encan public, en bloc,

Mercredi, le 18 Décembre 1894, à 11 hrs a.m.,

à leur salle d'encan, No 69 rue St Jacques, tout l'actif mobilier du dit failli, savoir :

Stock de vins, liqueurs, cigares, Cash Register, appareil de chauffage, garnitures de bar, la licence, etc., se montant d'après l'inventaire à \$1775.00.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur.

No 1598 rue Notre-Dame.

Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 DECEMBRE 1894

	Prix en gros
Pommes, gal.	0 00 2 85
3 lbs.	1 00 1 05
Prunes, 2 lbs.	1 50 2 00
Viandes en conserve :	
Corned Beef, 1 lb.	1 55 1 60
" 2 lbs.	2 65 2 70
" 14 lbs.	18 50 19 00
Dinde, 1 lb.	0 00 2 30
Langue, 1 lb.	0 00 4 00
" 2 lbs.	0 00 7 60
Langue de boeuf, 1 lb.	0 00 7 00
" 2 lb.	0 00 8 25
English Brawn	0 00 1 50
Boeuf émietté sec.	0 00 2 75
Pâtés de foie gras.	6 00 8 00
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00 2 30
Poulets, 1 lb.	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.	2 00 2 20
Marinades :	
Marinades Morton	2 30 2 85
" Crosse & Blackwell,	
doz.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.	0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C.	
Dionne	0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50 3 75
" chop.	6 25 6 50
" Harvey, 1/2 chop.	3 25 3 50
Catup de tomates	1 00 3 50
de champignons.	1 50 3 40
Sauce aux anchois.	3 25 3 50
Sauce Chili.	3 75 4 00
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	44
Canada White Laundry la lb.	54
Benson's No. 1 White la lb.	54
" Blue la lb.	54
Lily White Gloss en livres	7
Benson's en lbs, la lb.	74
" en 1/2 lb.	74
St. Lawrence en lbs la lb.	74
Brantford Rice St'ch en lbs la lb.	9
Berger en 1/2 lbs la lb.	104
en lbs la lb.	114
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	64
Durham	64
Challenge	64
British America Corn St'ch la lb.	74
Benson's No. 1	74
St. Lawrence No. 1	74

Epices pures.		Prix en gros
Poivre blanc, lb.	0 20	0 00
" noir, lb.	0 15	0 00
Cannelle, lb.	0 18	0 00
Clous de girofle, lb.	0 25	0 30
" ronds, lb.	0 15	0 20
Cassia en nattes	0 10	0 12
Gingembre-Jam. moulu.	0 25	0 35
" racines.	0 00	0 20
" Afrique moulu.	0 00	0 00
" racines.	0 00	0 00
Muscade blanche.	0 00	0 65
non blanche.	0 00	0 90
Macis.	0 62	0 70
Piment.	0 10	0 00
Anis.	0 08	0 10
Fruits Secs.		
Raisins nouv. Valence.	0 04	0 05 1/2
" Eleme.	0 00	0 00
" Loose Muscatels, bte	1 70	1 75
" London Layers.	2 10	2 20
" Black Baskets.	0 00	0 30
" Imperial Cabinet.	2 30	2 40
" Connoisseurs Clus-		
ters.	2 65	2 75
" Black Crown.	0 00	0 00
" Fine Dehesa.	3 75	4 00
" Sultana.	0 05	0 06
" Corinthe nouv.	0 03 1/2	0 04
Prunes Atlas.	0 05	0 05 1/2
Amandes 1/2 molles.	0 10	0 10 1/2
" molles.	0 12 1/2	0 13 1/2
Noisettes.	0 08 1/2	0 09 1/2
Noix Marbot.	1 04	0 12
" Grenoble.	0 14	0 15
" Brésil.	0 10 1/2	0 11 1/2
Peanuts rôtis.	0 07	0 08
Pecan.	0 08	0 08 1/2
do polles.	0 08 1/2	0 11
Figues, layers.	0 10	0 15
" en paillons.	0 05	0 07
Dattes, en bôtes.	0 05	0 05 1/2
" en paillons.	0 04 1/2	0 05
Pommes séchées.	0 06	0 07
Pommes évaporées.	0 00	0 09 1/2
Fruits Verts.		
Citrons de Messine, bte.	\$3 00	\$4 00
Oranges de Jamaïq. qrt.	0 00	0 00
" Floride.	2 25	2 75
" de Valence, caisse.	5 00.	6 00
Bananes, le régime.	2 50	3 00

	Prix en gros
Cocos, le cent.	1 00 à 3 00
Oignons rouges, le quart	1 75 à 2 00
" jaunes,	2 25 à 2 75
Raisins.	
Malaga, le quart.	6 50 à 7 50
Raisin Catawba, la lb	0 00 0 10
" California, caisse.	1 50 2 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.	0 00 à 0 00
Atocas, le quart.	8 00 à 9 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" Fameuses,	2 00 à 4 00
" St. Laurent,	0 00 à 0 00
" d'hiver,	2 25 à 3 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 56
Blé blanc	0 00 0 56
Blé du printemps	0 55 0 56
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 76 0 77
" No 2 dur.	0 00 0 00
" No 3 dur.	0 00 0 00
Blé du Nord No 2.	0 00 0 00
Avoine	0 36 0 37
Blé d'inde, en douane.	0 00 0 00
Blé d'inde, droits payés.	0 00 0 00
Pois, No 1.	0 00 0 00
Pois No 2, ordinaire.	0 68 0 68 1/2
Orge, par minot.	0 45 0 46
Sarraasin, par 50 lbs.	0 46 0 47
Seigle, par 56 lbs.	0 49 0 50
FARINES	
Patente d'hiver.	3 65 3 70
Patente du printemps.	3 90 0 00
Patente Américaine.	0 00 0 00
Straight roller.	3 00 3 05
Extra.	2 50 2 75
Supérieure.	2 49 2 50
Forté de boulanger, cité.	3 75 0 00
Forté du Manitoba.	3 75 0 00
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.	1 50 1 60
Supérieure.	1 25 1 30


	Prix en gros
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard,	
en barils.	3 85 3 90
do en sacs.	1 85 1 90
Farine d'avoine granulée,	
en barils.	3 85 3 90
do en sacs.	1 85 1 90
Avoine roulée en barils.	3 85 3 90
do do en sacs.	1 85 1 90
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.	17 00 00 00
" de Manitoba	18 00 16 80
Grue	18 00 17 50
Moulée	22 00 21 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin raffi.	0 38 0 45
" paille	0 35 0 37 1/2
" de lard, extra	0 65 0 75
" " No. 1.	0 60 0 70
" d'olive p. mach.	0 80 1 00
" à salade,	0 70 0 85
" de spermaceti	1 40 1 60
" de marsouin	0 50 0 60
" de pétrole, par char.	0 03
" " p. 20 qrt.	0 12 1/2
" de 1 à 19 qrt.	0 13
" Américaine, par char.	0 00
" " par 10 qrt.	0 16 1/2
" " par 5qrt.	0 16 1/2
" " par qrt.	0 16 1/2
Huile olive Barton &	
" G. qts.	0 00 8 30
" " pints	0 00 9 20
" " Possel, qrts	0 00 2 75
" " pint	0 00 3 60
" " 4 doz, 1/2	0 00 3 75
" Loubon, la	
caisse 2d.	1 40 1 50
Plagniol c.	6 00 9 50
Laveuses, etc.	
Laveuses Royal Lily (3 p.c.)	1 20
" Globe	1 75
" Jubilee	2 20
" Royal Rose	1 45
" N'th'n Queen	2 22
" P'sse Louise	2 25
Seaux No. 1, 2 cercles, chairs ou	
peints à l'intérieur	1 50

LE CELEBRE EMPOIS GLACÉ • ROWE • Produit un blanc d'ivoire et lustré sur toutes les étoffes empesées. F. W. ROWE & Co., Manufacturiers, 639 rue Lagachetière, Montréal.

H. B. MUIR & Co + LAINAGES et FOURNITURES EN GROS No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL. SYNDICAT D'AGENCES, 69 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

H. A. NELSON & FILS IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

Albums, Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets, et Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Berçants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'automne.

69 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—66 à 68 RUE FRONT, TORONTO

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 DECEMBRE 1894.

Prix en gros	
Seaux No. 2, 3 cercles, do	1 65
Seaux en papier	2 80
" d'écurie	3 00
Demi-seaux	1 25
Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures	0 85
Seaux, joujoux pour enfants	0 70
Seaux de rebut, nouveaux, non peints	1 20
Demi-seaux, do	1 15
par nids	
Nids de 3 cuvettes, Nos. 0, 1 et 2	1 80
" 3 " " " " " " "	1 50
" 4 " " " " " " "	1 20
" 8 " " " " " " "	2 50
" 9 " " " " " " "	3 20
Cuvettes No 0, la douz.	9 50
" 1, " " " " " " "	8 00
" 2, " " " " " " "	7 00
" 3, " " " " " " "	6 00
" 4, " " " " " " "	3 75
" 5, " " " " " " "	3 05
" 6, " " " " " " "	2 35
" 7, " " " " " " "	1 65
" 8, " " " " " " "	1 20
Seaux à cercles d'acier, points et grainés	1 85
Cuvettes No. 1 do do	8 50
" 2 do do do	7 50
" 3 do do do	6 50
Liqueurs et spiritueux.	
<i>Brandies. (droits payés.)</i>	
Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" V O " " "	18 00 0 00
" gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse	10 75 0 00
Jockey Club * * * caisse	7 50 0 00
" V.O. " " "	8 75 0 00
" V.S.O. " " "	10 00 0 00
" V.S.O.P. " " "	12 00 0 00
" W.V.S.O.P. " " "	17 00 0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts 8 50
" " " " "	24 pts 9 50
" " " " "	48 pts 10 50
" " " " "	12 qrts 12 00
" " " " "	24 pts 13 00
" " " " "	48 pts 14 00
" Imp. flasks 16 à la c.	10 00

Prix en gros.	
Derby, caisse	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse	8 75 0 00
" gallon	4 00 4 25
Renault & Cie, caisse	15 00 0 00
" gallon	3 95 4 15
Quantin & Cie, gallon	3 95 4 15
Barnett & Fils, * caisse	9 25 10 00
" V S O " " "	14 00 15 00
" V S O P " " "	15 00 16 00
Rhums.	
Jamaïque gallon	4 75 à 6 00
Hurard (Martinique) caisse	0 00 10 50
" gallon	0 00 3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 00
" 24 ½ pts imp.	14 00
Diamant " 12 bout	7 50
White Ball " 12 " "	7 50
de l'Écu " 12 " "	11 50
" 12 lit.	13 75
Gins	
Caisse verte rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00
" 25 à 49 c.	5 70 10 95
" 50 c. et plus	5 65 10 00
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 95
" 25 à 49 c.	4 90 9 85
" 50c et plus	4 85 9 75
Visser " 1 à 24c.	5 50 10 50
" 25c et plus	5 10 10 10
" gallon	2 80
Méeus " 25 à 49 c.	5 50 0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50
" gallon	2 75 3 00
Méeus, gallon	2 75 2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse	pts. 3 50
" qts.	8 50
Nicholson, Old Tom " pts.	7 25
" " " pts.	8 25
Sir Rob. Burnett " pts.	7 50
" " " qts.	8 50
Whiskys Importés.	
H. Fairman & Co. " " " 7 25 8 25	
" " " gallon 3 75 3 85	
Royal Eagle " " " caisse 9 00 9 25	
Sheriff's " " " qts. 9 25 9 75	
" " " gallon 3 90 4 00	

Prix en gros	
Mackie's R.O. sp Scotch c'se	10 00 10 50
" Islay " " "	8 00 8 25
Brand " " "	" " "
Glentalloch " " "	8 50 8 55
" Hig'd " " "	" " "
Glenlivet * caisse	3 40 3 55
" " " " "	8 75 9 00
" " " " "	9 75 10 00
" " " " "	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00 8 00
" " " " "	8 00 9 00
J Jameson & Sons * Ir. " "	8 50 10 00
" " " " " " "	11 25 0 00
" " " " " " "	0 00 12 50
Geo Rae & Co " " "	8 75 0 00
" " " " " " "	9 50 10 25
Banagher " " "	9 50 10 00
" " " " " " "	gal. 3 75 4 00
Dunville & Co " " "	c'se 7 50 7 75
Watson old Irish, caisse	7 00 8 00
" " " " " " "	pts 8 00 9 00
Spiritueux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" 50 O. P.	3 50 3 60
" 25 U. P.	1 90 2 00
Rye " " "	1 90 2 00
Toddy " " "	1 85 2 00
Malt " " "	1 90 2 00
Vieux Rye, 4 ans	2 05 2 20
" 5 ans	2 25 2 50
" 6 ans	2 35 2 60
" 7 ans	2 55 2 70
Caisse.	
Corby I. X. L.	8 25 0 00
" X. T. C.	6 25 0 00
Imperial 1888 qts.	7 25 0 00
" " " flasks.	7 75 0 00
" " " flasks.	8 25 0 00
Club " " qts.	8 75 0 00
" " " flasks.	9 25 0 00
" " " flasks.	9 75 0 00
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 00
Orange Bernard, caisse.	6 50 0 00
Vermouth Nolly Prat. c.	0 00 6 50
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 25

Liqueurs Cusenter.	
Prix en gros	
Crème de Menthe glaciale	10 75 13 00
verta	00 00 10 50
Curacao	00 00 13 50
Prunelle	00 00 12 00
Kummel doux	00 00 14 50
Crème de Cacao	11 00 13 00
Anisette, caisse	00 00 11 00
Cherry Brandy, caisse	00 00 11 00
Crème de Noyau, Moka,	00 00 10 50
Vanille, etc., caisse	00 00 11 00
Absinthe supér. caisse	6 00 6 50
Vermouth, caisse	0 00 10 00
Kirsch de com. caisse	10 50 11 00
Kirsch fin	10 50 11 00
Liqueurs Saintoin Frères.	
Curacao triple sec. c'se	\$17 50 0 00
Curacao vert. " "	14 00 0 00
Marasquin de Zara. " "	13 50 0 00
Liqueurs Marsspell & Cie.	
Menthe glaciale c'se	\$12 50 0 00
Pippermint	12 50 0 00
Kirsch vieux	12 50 3 00
Marc vieux	12 50 0 00
Chartreuses etc.	
12 lit. 24 ½ lit.	
Du Couvent de la G'de	22 00 23 00
Chartreuse Jaune, c'se	26 00 27 00
Verte " " "	00 00 15 50
de l'Abbaye de la Chaise	14 00 17 00
Dieu, jaune	20 00 21 00
La Gauloise, jaune, c'se.	18 00 19 00
Verta, caisse	18 00 19 00
Bénédictine	18 00 19 00
Liqueurs Rouvière Fils.	
12 btl. 24 ½ btl.	
Crème de Cassis, caisse	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis, " "	12 00 0 00
Cassis Rouvière Sec " "	13 50 0 00
Cassis Savary " "	11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50
Kirsch Savary " "	11 00 0 00
Crème de Framboise " "	15 00 0 00
Prunelle Superfine " "	15 50 0 00
Guignolet " "	10 50 0 00
Dijonnaise jaune " "	16 00 17 50
Sirop de Framboise " "	8 00 0 00
Sirop de Groselle " "	8 00 0 00
Sirop d'Orgeat " "	8 00 0 00

" LA CANADIENNE "

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,

EDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.

Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT. P. GARON, Gérant.

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSÉ & CIE

Successors de Gaucher et Telmosse

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.



En vente chez tous les Epiciers et Marchands de Liqueurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 DECEMBRE 1894

Mélasses.

Prix en gros

Barbades tonne gal.	0 29 0 30
" tierce.....	0 33 0 00
" quart.....	0 00 0 33 1/2
Antigua.....	0 00 0 00
Trinidad.....	0 28 0 28

Mustardes.

Moutarde Keena, 1/2 lb....	0 43 0 44
" " 1 lb....	0 40 0 42
" " 1 lb....	0 39 0 40
" " 4 lbs....	0 72 0 75
" Coleman, 1/2 lb....	0 43 0 44
" " 1 lb....	0 40 0 42
" " 1 lb....	0 39 0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75
" Durham, jars.	0 00 0 65
" Poney, jars.	0 70 0 75
" Impérial, doz.	0 95 1 00

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni importé, lb....	0 11 0 00
Vermicelle " " "	0 11 0 00
Macaroni du Canada....	0 04 0 04
Vermicelle " " "	0 04 0 04
" en boîte de 5 lbs	0 20 0 00
" " 10 lbs	0 40 0 00
Lait concentré, doz.	1 90 0 00
Nestlé's food, doz., 5 p.c.	4 50 4 65
Rolléd oats, le sac....	2 35 0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25 2 40
Pois fendus, qrt. 136 lbs.	4 00 4 25
Chocolat des gourmets fin la livre.....	0 00 0 31
Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs....	2 30
" " " " 3 " " "	1 20
" " " " 6 " " "	2 10
" " " " 3 " " "	1 10
Farine d'orge, doz.....	2 00
" de seigle, doz.....	2 00
" de Gluten lot, doz.....	3 00
Biscuits Gluten, lb.....	0 12 1/2

Pâte Cook's Friend :

No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses....	\$2 40
" 2 6 " " " " " " " " " "	0 80
" 3 4 " " " " " " " " " "	0 45
" 10, 4 doz. 1/2 caisses.....	2 10
" 12, 6 " " " " " " " " " "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte ferblanc, ch	3 10
" " 3 " " " " " " " " " "	1 75
" " 4 " " " " " " " " " "	1 10

Poissons.

Harengs Shore.....brl.	0 00 5 00
" " " " " " " " " " " "	0 00 3 00
" " " " " " " " " " " "	0 00 4 75
" " " " " " " " " " " "	0 00 2 90
Harengs Cap Breton.....brl.	4 75 0 00
" " " " " " " " " " " "	0 00 2 90
Morne sèche.....cwt.	4 75 5 50
" No 1 en quart.....lb.	0 00 0 21
" No 1 large quart.....lb.	0 00 0 21
" No 1 Draft lb.....	0 00 0 00
Morne désossée.....lb.	6 00 6 50
Poisson blanc lac Sup.....brl.	0 00 5 50
Traite des lacs.....qt.	0 00 4 50
Saumon Labrador.....brl.	0 00 12 50
Saumon do.....brl.	0 00 0 00
Maquereau No 1.....brl.	0 00 0 00
" " No 2.....brl.	0 00 0 00
" " No 3.....brl.	0 00 0 00
Saumon Colombie A.....brl.	0 00 6 00
do do baril.....	0 00 11 00
Anguille.....lb.	0 00 0 00

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiotiers.)

Beurre.

Townships frais.....	0 18 0 19
" 2de qual.....	0 15 0 17
De l'Ouest.....	0 15 0 18
Rouleaux.....	0 00 0 00
Beurre de beurrieres frais.....	0 21 0 22 1/2

Fromage.

De l'Ouest.....la lb.	0 10 0 11
De Québec.....	0 10 0 11
Petites meules.....	0 10 0 11

Œufs.

Mirés à la caisse.....	0 00 0 00
Chaumés à la caisse.....	0 14 0 15
Frais d'automne.....	0 18 0 20

Sirop et sucre d'érable.

Sirop d'érable en qrts la lb.	0 00 0 00
" " en canistre.....	0 60 0 65
Sucre.....la lb.	0 05 0 08

Miel et ctre.

Miel coulé.....la lb.	0 06 0 07
Miel blanc nouveau.....	0 08 0 09
Miel en gateaux.....	0 13 0 14
Cire vierge.....	0 25 0 27

Riz.

J. 1 à 4 sacs.....sacs 1/2 sacs poches 1/2 p.	3 95 4 00 4 05 4 10
5 9.....	3 80 3 95 4 00 4 05
10 24.....	3 85 3 90 3 95 4 00
25 et plus.....	3 80 3 85 3 90 3 95
B. 1 à 4 sacs.....	3 45 3 50 3 55 3 60
5 9.....	3 40 3 45 3 50 3 55
10 24.....	3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus.....	3 30 3 35 3 40 3 45

English style.

En sacs de 250 lbs.

1 à 4 sacs.....	Prix en gros 3 30
5 9.....	3 25
10 24.....	3 20
25 et plus.....	3 15

Riz "Crystal"

En sacs de 25 lbs.....	le sac, 1 35
" " 50 " " " " " "	2 60

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess	le quart.....16 00 16 50
" " " " " " " "	le 1/2 quart. 8 50 8 75
" " " " " " " "	Short Cut Clear
" " " " " " " "	le qt. 16 50 17 00
" " " " " " " "	le 1/2 " 8 50 8 75

Saindoux :

Pur de panne en seaux.....	2 00 2 10
Canistres de 10 lbs.....	10 11
" " 5 " " " " " "	10 11 1/2
" " 3 " " " " " "	10 11 1/2
Composé, "Anchor" en seaux	1 37 1/2
Canistre de 10 lbs.....	7 1/2c
" " 6 " " " " " "	7 1/2c
" " 3 " " " " " "	07 1/2
Jambons, la lb.....	10 10 1/2

Saindoux

Standard, en seaux.....	1 45
Globe.....	1 40

Divers :

Lard fumé, la lb.....	0 11 0 12
Lard salé de l'Ouest le qrt	19 00 00 00
Lard Mess de l'Ouest, 16 lb	17 00

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.....	\$2 90 & \$3 00
" " 5 lbs.....	2 75 2 80
" " 7 lbs.....	2 50 2 60
Sel gros livré, sac.....	0 49 0 50

Sirops.

Sirop américain.....gal.	0 19 1/2 0 24
Amber.....	0 30 0 00
Extra V. B.....	0 35 0 38
Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00 0 08
" " 8 lbs	0 30 0 32

Sucres.

Brut.....	0 02 1/2 0 03
Jaunes raffinés.....	0 03 1/2 0 04
Boucauts et quarts.	
Extra ground.....	qts 0 04 1/2 0 00
Cut loaf.....	qts 0 04 1/2 0 00
" " " " " " " "	qts 0 05 0 00
" " " " " " " "	bte 0 05 1/2 0 00
" " " " " " " "	qts 0 05 1/2 0 00
Powdered.....	qts 0 05 0 00
" " " " " " " "	bte 0 05 1/2 0 00
Extra granulé.....	qts 0 04 0 00
" " " " " " " "	qts 0 04 1/2 0 00
Sucre Lefebvre.....	0 33 1/2 0 03 1/2

Tabacs.

Navy.....	3s, 4s et 12s la lb. 48
Solace.....	7s et 12s " 48
Butt's No 1.....	12s " 48
British consols.....	4s " 59
Laurel.....	3s " 49
Briar.....	7s " 47
Honey suckle.....	7s " 58
Napoléon.....	8s " 56
Victoria.....	12s " 47
Index.....	7s " 44
Brunette.....	12s " 44
" Derby " Plug	
Solace à fumer.....	12s " 46 1/2
" " " " " " " "	7s " 46 1/2
" " " " " " " "	3s " 46 1/2
Old Chum Solace à chiquer.....	54

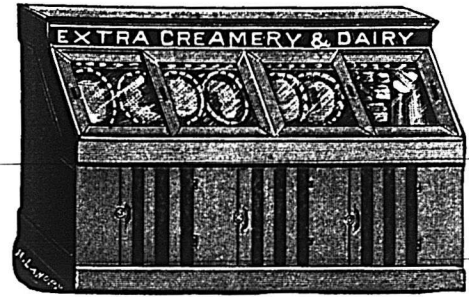
Thés.

Japon commun à bon.....	0 16 0 23
" " bon à choix.....	0 20 0 27
Nagasaki commun à bon	0 15 0 63
Congou.....	0 15 0 08
Oolong, bon à fin.....	0 45 0 60
" Formosa.....	0 25 0 60
Y. Hyson commun à bon	0 14 0 20
" " moyen à choix	0 25 0 35
" " choix extra.....	0 60 0 65

J. R. F. BEAUDRY, L. L. B.,
NOTAIRE
Bâtisse de la Banque du Peuple,
97 RUE ST-JACQUES, CHAMBRE 54, MONTREAL,
Bell Téléphone 1256.

A. LIPPÉ, L. L. B.,
NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèque.
Bâtisse de la Banque du Peuple,
97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN
Tél. 2768.

DUCKETT, HODGE & CIE
Exportateurs de
Beurre et Fromage
Et Marchands de Provisions en Général,
104 Rue des Sœurs Grises.
Coin de la rue William. - - MONTREAL



M. AUBIN
MARCHAND EN GROS DE
PROVISIONS, BEURRE, ŒUFS, FROMAGE, etc
Manufacturier et propriétaire de la
CÉLÈBRE GLACIÈRE BREVETÉE AUBIN.

Si vous tenez le **Sel de Table Acme**,
et si vous le laissez savoir à vos
pratiques, vous vendrez plus de
sel que n'importe qui ; il ne se

Durcit pas
Demandez le à votre marchand
de gros.
TORONTO SALT WORKS
128 ADELAIDE ST., E.
TORONTO, Ont.

HODGSON BROTHERS
Exportateurs et Marchands à Commission
DE
FROMAGE et BEURRE
Spécialité pour fromage.
65, 67 et 69 rue William, Montréal

BANQUE D'ÉPARGNES
de la Cité et du district de Montréal.
Avis est donné par les présentes qu'un dividende
de huit piastres pour chaque action du capital
social de cette institution a été déclaré et qu'il sera
payable à sa maison de banque, en cette ville, le ou
après **MERCREDI, 2 JANVIER PROCHAIN.**
Les livres de transfert seront clos du 15 au 31
décembre prochain, inclusivement.
Par ordre du bureau,
HY. BARBEAU, Gérant.
Montréal, 28 Novembre 1894. 7 14 21 28

Nous sommes en communication directe avec
tous les principaux négociants d'Angleterre et nous
pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur
consignations.
Nous avons aussi constamment en mains un fort
approvisionnement de fournitures pour beurres et
fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour
bottes, etc., etc.
JOS. QUEVILLON & CIE
Les plus grands Manufacturiers et Mar-
chands de la province de
SAUCISSES Française, Allemande, Italienne,
Et **SAUCISSONS AUX POULETS.**
Nos voitures délivrent nos marchandises dans
toutes les parties de la ville.
Une attention spéciale portée aux commandes
de la campagne.
JOS. QUEVILLON & CIE,
17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montréal, Canada.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 DECEMBRE 1894

Prix en gros		Prix en gros		Essence de chocolat de Cowan		Produits Pharmaceutiques.	
Poud. à canon, com. à bon	0 15 0 30	Louis Røederer, caisse...	29 00 31 00	non sucré, en paquets, la dz.	1 40	Prix en gros	
" moyen à fin	0 24 0 46	Gold Lack Sec, caisse...	30 00 32 00	Essence de chocolat de Cowan		Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" fin à extra	0 57 0 65	Piper Heidsalck, caisse...	28 00 30 00	sucré, en tins de 1 lb., la dz.	2 25	" " " "	1 oz. p. doz
Impérial, moyen à bon	0 25 0 30	Perrier-Jouet, caisse...	30 00 32 00			" " " "	0 35
" fin à extra	0 35 0 50	E. Mercier & Cie., carte		Drogues et Produits Chimiques		" " " "	0 55
Souehong	0 25 0 60	or, caisse...	31 00 33 00	Acide tartrique..... la lb.	0 33 0 85	Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 70
Sulf.		Gd vin des Ambassades, c	14 00 15 25	" carbolique.....	0 30 0 40	" " " "	0 10
Sulf raffiné, la livre.....	0 05 à 0 06	Vin des Princes, caisse...	24 00 25 00	" oxalique.....	0 10 0 12	" " " "	1 00
Sulf brut, " " "	0 03 1/2 à 0 04 1/2	Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00	" citrique.....	0 50 0 55	" de foie de morue, demiards	par doz 1 00
Sapallo.				Alun..... lb.	0 01 1/2 0 24	" " " "	Wyeth's
En caisses de 1/2 à 1 grosse, la gr.	11.30	Mousseux.		Aloès du Cap.....	0 14 0 15	" " " "	demiards par doz 6 50
Vinaigres.		Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00	Borax raffiné.....	0 07 0 09	" " " "	" par gal. 1 20 à 1 50
Vinaigre Bordeaux	0 65 0 70	Moselle Mousseux, c.....	14 00 21 00	Bleu (carré).....	0 12 0 16	Trésor des nourrices, par doz	1 40
" M. Lefebvre &		Hock Mousseux, caisse...	14 00 16 00	Bromure de Potass.....	0 55 0 60	Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	1 75
" Cie, en cruche	1 50 0 00	Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50	Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75	Hop Bitters,	7 00
" Malt, gallon..	0 60 0 00	" Nerea Raphael, c	14 00 15 00	Brom. de Potasse..... lb.	0 10 0 15	Roadway Ready Relief,	1 99
" La Bruyère...	1 60 0 00			Pearline, boîte.....	5 00 0 00	Pain Killer, par doz	1 75 à 2 00
Vins.		Vins toniques.		Chlor. de Potasse.....	0 23 0 25	Eau de Cologne	1 50 0 00
Non Mousseux:		Vin de Chevrier, la douz..	0 00 9 50	Chlorure de chaux.....	0 02 1/2 0 05	" Hoyt's.....	1 85 1 90
Bordeaux ord., caisse...	3 00 3 50	Stimulant au vin de Ran-	0 00 9 00	Crème de tartre.....	0 20 0 22	Eau de Floride, Murray	
" gall.....	1 10 1 25	cio, la douz.....	0 00 9 00	Cendres de soude.....	0 01 1/2 0 02	& Lanman.....	4 75
Bordeaux Médoc, caisse...	5 65 6 65	Chocolats.		Couperose, 100 lbs.....	0 50 1 00	Essences..... 55c, \$1, 1 50	1 75
" St Julien,	6 65 7 65	Mentor.		Garance..... lb.	0 00 0 00	" café.....	\$2, 3 50 6 75
" Châteaux,"	20 00 25 00	Par caisse Par boîte		Glycérine..... lb.	0 16 0 20		
Bourgogne, caisse.....	8 00 24 00	de 120 lbs. de 12 lbs.		Gomme arabique..... lb.	0 60 1 25	Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
" gallon.....	00 00 00 00	Papier Jaune..... lb. \$0 34 \$0 36		Gomme épinette..... lb.	0 25 0 00		
Stolle, gallon.....	1 40 1 60	" Chamols.....	0 43 0 48	Indigo Madras..... lb.	0 70 0 80	Doz. Gros.	
Sherry, caisse.....	6 60 11 00	" Rose.....	0 50 0 58	Indigo Bengal..... lb.	1 60 1 75	Ellixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
" gallon.....	00 00 00 00	" Bleu.....	0 58 0 66	Soda à laver par 100 lbs..	0 75 0 90	Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Porto, caisse.....	6 00 15 00	" Vert.....	0 50 0 56	Soda à pâte par baril.....	0 00 3 50	Pilul. antibill. du Dr Ney	1 60 15 00
" gallon.....	00 00 00 00	" Lilas.....	0 58 0 66	Soufre poudre lb.....	0 02 0 03	Spéc. antiasthmat. gr."	6 25 65 00
Moselle, caisse.....	06 50 24 00	" Bronze.....	0 65 0 74	Soufre bâtons " "	0 02 0 03	" petite	3 25 33 00
Sauternes, caisse.....	6 65 7 65	" Blanc glacé.....	0 73 0 83	Sulfate de cuivre..... lb.	0 43 0 08	Anticholérig. du Dr Ney	3 50 40 00
Graves, caisse.....	6 50 7 50	" Premium.....	0 38 0 42	Sulfate de morphine .. lb.	1 90 2 00	Salsepareille grande "	7 00 90 00
Champagnes.		Chocolat hygiénique de Cowan		Sulfate de cuivre..... lb.	0 43 0 08	" petite	3 75 40 00
J. Mumm, caisse.....	26 00 28 00	en tins de 1 lb., la douz.....	\$7 25	Strychnine..... oz.	0 50 1 00	Onguent antidémor. "	1 75 18 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00	en tins de 1 lb., la douz.....	3 75	Sumac..... la tonne	65 00 70 00	" antidart.	1 75 18 00
Arthur Røederer, caisse...	25 00 27 00	Chocolat hygiénique de Cowan		Opium..... lb.	4 50 4 75	Onguent magique gr."	1 75 18 00
Vve Cliquot, caisse.....	31 00 33 00	en tins de 1 lb., la douz.....	2 25	Phosphore..... lb.	0 60 0 75	" magique pet. "	1 00 10 00
Pommery, caisse.....	31 00 33 00	Chocolat hygiénique de Cowan		Sel de soude..... 100 lbs	0 90 0 95	Pommade " c. les cors "	1 75 18 00
Fréminet, caisse.....	26 00 27 00	en tins de 1 lb., la douz.....	2 25	Extrait de Camphéche lb.	0 10 0 11	Baume Catarrhal gr."	7 00 75 00
Morizet, caisse.....	25 00 27 00	Chocolat hygiénique de Cowan		Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14	" petite	3 50 36 00
		en tins de 5 lbs., la lb.....	0 55	Sulfate de Quinine .. oz.	0 40 0 45	Tue-douleur dentaire "	1 75 18 00
				Salpêtre..... lb.	0 06 0 74	Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
				Vert de Paris.....	0 00 0 15	Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
				Vitriol.....	0 05 0 08	Vermifuge " "	4 00 42 00

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS.
CAFÉ ET ICINGS.
THE COWAN COMPANY, (LTD.) TORONTO.

CANADIAN LEAF TOBACCO CO.

Toujours en mains un grand assortiment de

TABAC EN FEUILLE PRÉPARÉ, NATUREL ET A LA VAPEUR

En balles de 50 livres ou en boîtes de 100 livres. Demandez les échantillons et les prix.

CANADIAN LEAF TOBACCO CO., JOLIETTE.

DANS L'UNIVERS ENTIER

JOHNSTON'S FLUID BEEF

Est en usage comme ALIMENT FORTIFIANT

POUR LES MALADES, LES CONVALESCENTS ET LES DYSPEPTIQUES.

Dans la cuisine de ménage, pour faire des soupes et des sauces,

Pour les Athlètes, pendant l'entraînement.

JAS. W. PYKE

(Successeur de feu Geo. Reaves)

MARCHAND DE

FERS et ACIERS

35 Rue St. François-Xavier,

MONTREAL.

Tuyaux à gaz et à vapeur en fer battu.
 Tubes de chaudières.
 Déchets de coton (cotton waste), etc.

A. DEMERS. Tél. 569. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournales à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournales à l'air chaud.

Fournales à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 29 DECEMBRE 1894.

Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
" petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

Spécialités de Picault & Contant.

Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20
" " " "	1 lb. 1 25 13 00
" " " "	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foied. morues	8oz 18 00
" " " "	6oz 15 00
Emulsion	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80

Spécialité de A. C. Dionne.
Sirop de merisier compos. \$1 60 0 00

Spécialités de la Anchor Medicine Co

Doz. Gros.	
Anchor Weakness Cure.	8 00 78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang).	3 50 36 00
Vermicure Français au chocolat.	1 25 12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz).	1 20 12 98
" " " "	(4 oz) 2 40 25 92

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.

Spanish No 1 18lbs en moy.	0 20 0 21
" " 25 " et au-des.	0 18 0 19
" " léger.	0 16 0 17
" " No 2	0 15 0 16
" " 18lbs en moy.	0 16 0 16
Zanzibar.	0 16 0 17
Slaughter sole No 1 steers.	0 21 0 22
" " p. ord.	0 19 0 21
" " No 2	0 18 0 19
" " sans acide.	0 00 0 20
" " union crop No 1.	0 26 0 00
" " No 2.	0 20 0 00

Prix en gros	
Harnais fins à la main p. lb.	0 25 0 28
" " No. 2	0 23 0 24
" " fins à la roue p. lb.	0 20 0 21
" " No. 2	0 18 0 19
" " taureau	p. lb. 0 17 0 18
Vache cirée mince.	p. lb. 0 25 0 26
" forte No. 1	p. lb. 0 21 0 23
Vache grain. pesante	p. lb. 0 23 0 25
" " Hm. M. Lan le p.	0 10 0 11
" " écossaise	p. lb. 0 24 0 26
Taure française	p. pied. 0 00 0 85
" anglaise	" " 0 00 0 70
" canadienne	" " 0 50 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs	p. lb. 0 60 0 70
" " 36 à 45 "	p. lb. 0 57 0 62
" " 45 et plus "	p. lb. 0 55 0 57
Vachefenduemoy.	Ont. p. lb. 0 16 0 17
" forte de Q.	p. lb. 0 16 0 17
" mince	p. lb. 0 16 0 17
Vache vernie.	le pied. 0 00 0 16
" d'Ontario	0 18 0 19
Cuir verni uni, grainé	" " 0 00 0 16
Mouton mince	la doz. 4 00 0 00
" épais	" " 9 00 0 00
Dongola glacé, ord.	le pied. 0 11 0 19
Kid Chevrete	" " 0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée	" " 0 15 0 00
Kangourou	" " 0 38 0 45
Dongola dull	" " 0 11 0 19
Buff d'Ontario H.	0 11 HM. 0 11
" M.	0 10 L. 0 10
Buff d'Ontario No 2	" " 0 00 0 08
Buff de Québec H.	0 10 HM. 0 10
" M.	0 9 L. 0 08
Buff de Québec No 2	" " 0 00 0 08
Glove Grain Ontario	" " 0 00 0 11
" Québec	" " 0 00 0 09
Pebble " Ontario	" " 0 10 0 11
" Québec	" " 0 09 0 10
Cuir à bourrure No 1.	0 17 No 2 0 16
" fini français	" " 0 20 0 20
" russe	" " 0 19 0 19

Cuir à Rellure.

Maroquin large	doz. \$24 00 \$36 00
" petit	" " 18 00 22 00
" persian	" " 12 00 20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
" " "	Royal 38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00
Vache Russe en peau la pièce.	18 00
" imitation le pied.	0 30
" seal	0 20
Veau de Russie	doz. 72 00

Peaux.. Prix payés aux bouchers.

Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$4 50
do do	No. 2 3 50
do do	No. 3 2 50
Veaux, la livre	0 05
Agneaux, la pièce	0 60 à 0 61
Moutons, laine.	0 00 à 0 60
Moutons, tondus	0 20 à 0 00
Steers, par 100 lbs	5 00 à 5 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest.	No. 1 0 00
do do	No. 2 0 00

Laines.

Toison du Canada,	la lb. 0 17 à 0 19
Arrachée, non assort.	" 0 18 à 0 20

Chaussures.

Brogans	0 90 1 10
Cobourgs	0 85 1 10
Split Balmorals	1 15 1 40
Kip	1 10 1 90
Buff	1 95 3 85
Veau	1 10 1 70
Buff Congress	2 10 3 40
Veau	1 40 2 15
Split boots	2 00 2 90
Kip	2 75 3 90
Veau	1 50 2 00
Bottes en feutre	1 70 2 50
Wigwams	0 65 0 90
Mocassins	1 50 2 15

A CHEVILLE.

Split Boots	\$0 75 à 0 70
Split Balmorals	0 75 1 05
Kip	1 00 1 10
Buff	0 80 1 25
Pebble	1 00 1 25
Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15

A COUTURE.

Pebbles Boutonnées	1 05 1 30
Buff lustré	1 10 1 20
Pebble	1 10 1 50
Lustré	1 25 1 50
Chèvre	1 30 1 99
Veau poli	1 30 1 60
Chevreau français	1 80 3 50
" canadien	1 40 2 75

Prix en gros.	
A, extra supérieure,	" 0 20 à 0 21
B, supérieure,	" 0 00 à 0 00
Noire,	" 0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	" 0 14 à 0 16
Australie, lavée,	" 0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	" 0 31 à 0 31
Natal, en suint,	" 0 00 à 0 00

Pelleteries brutes.
Prix payés à Montréal.

Vison, lapiece	\$1 50 à \$2 00
Ratmusqué (printemps)	0 12 0 15
Marte, No. 1	1 90 2 00
Renard roux	1 30 1 40
Loup-cervier	3 00 3 50
Bête puante	0 00 0 00
Ours	7 00 18 00
Loutre	8 00 12 50
Castor, la livre	0 00 5 00
Chat sauvage	0 25 0 75

Prix en gros.

Hommes.	Garçons.	Enfants.
\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75
0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95
1 10 1 90	1 00 1 40	0 90
1 95 3 85		
1 10 1 70		
2 10 3 40		
1 40 2 15	1 25 1 60	
2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
2 75 3 90		
1 50 2 00		
1 70 2 50		
0 65 0 90		
1 50 2 15		

Femmes.

\$0 60 à 0 70	0 75 1 05	1 00 1 10	0 80 1 25	1 00 1 25	1 00 1 15
---------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Filles.

\$0 50 à 0 60	0 60 0 85	0 85 1 00	0 80 1 00	0 90 1 00	0 90 1 00
---------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Enfants.

\$0 40 à 0 50	0 50 0 60	0 65 0 75	0 60 0 70	0 60 0 65	0 50 0 65
---------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2523 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

MAISON LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860.
No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS
HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,
Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

LA WRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL

SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold Lack Sec.	Ay.	COMANDON & CO., QUANTIN & CO., PETER F. HEERING, R. THORNE & CO., "Kilty Scotch," GREENLESS BROS., "Claymore Scotch," BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO., J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin, BLANKENHEYM & NOLET, Key Gtn.	Cognac. Cognac. Copenhagen Greenock. Glasgow. Belfast. London. Rotterdam. Saumur. Torino.
CLODE & BAKER, Invalid's Port, J. W. BURMESTER, BONSOMS & MULLER, J. ORNOSA & CO., SANCHEZ ROMATE HERMANOS, JIMINEZ & LAMOTHE, CHAMPY PERE & CO, ST BONNET & BELLEMER, BOUTELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy.	Oporto. Oporto. Tarragona. Reus. Jerez. Malaga. Beaune. Bordeaux. Cognac.	ALFRED GRATIEN, MARTINI, ROSSI & CO., Vermont,	

MARIANI & CO., Vin de Cœca Mariani, Paris.



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions. Produits de la ferme
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à corne.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.
91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

Manufacturiers et Importateurs
DE
QUINCAILLERIES,
HUILES,
PEINTURES,
CHARBONS,
Etc., Etc.
2547 & 2553 rue Notre-Dame,
Coin de la rue des Seigneurs.
Bell Tél. 8025. MONTREAL

Fers et Métaux.		
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.		
<i>Fers à cheval :</i>		
Ordinaires, au baril.....	3 65	0 00
do par 25 barils.....	5 00	0 00
En acier.....	5 00	0 00
<i>Fers à repasser :</i> par lb. 0 03½	0 03½	
<i>Fiches :</i> Coupées, toutes dimensions... par 100 lbs	3 15	3 75
Pressées, do. Esc. 20 p.c.	3 90	0 00
7-16 "	3 90	0 00
5-16 "	4 25	0 00
5-8 "	4 50	0 00
4 " "	4 75	0 00
<i>Fil de fer :</i>		
Poll. de No 0 à No 8, par 100 lbs Esc. 20 p.c.	2 60	0 00
Galvanisé.....	3 35	0 00
Huilé et brûlé.....	2 70	0 00
Esc. 20 p.c.		
Brûlé; pour tuyau, la lb.	0 06	0 07
Barbelé pour clôtures.....	0 08	0 03½
<i>Fil de laiton, à collets</i>		
par lb	0 35	0 40
<i>Fontes Malléables</i>		
Enroulés.....	0 09	0 10
Charnières.....	0 10	0 11
T et "Strap"..... par lb	0 05	0 05½
Strap et Gonds filetés	0 03½	0 04½
CLOUS, ETC.		
<i>Clous coupés à chaud :</i>		
De 5/4 à 6 pcs, par 100 lbs	\$1 65	
5 pcs. "	1 70	
4 4/4 " "	1 75	
3 1/4 à 4 " "	1 80	
3 pcs. " "	1 85	
2 1/2 à 2 3/4 " "	1 90	
2 à 2 1/2 " "	2 05	
1 1/2 à 1 3/4 " "	2 25	
1 1/2 pouce " "	2 65	
<i>Clous coupés à froid :</i>		
De 1 1/2 à 1 3/4 pcs, par 100 lbs	2 15	
1 1/2 pouce " "	2 55	
<i>Clous à Ansr par 100 lbs :</i>		
1 pouce.....	3 90	
1 1/4 " "	3 40	
1 1/2 à 1 3/4 " "	3 00	
2 et 2 1/2 " "	2 80	
2 1/2 à 2 3/4 " "	2 65	
3 à 6 " "	2 70	
<i>Clous à quarts par 100 lbs</i>		
1 pouce.....	3 40	
1 1/4 " "	3 15	
1 1/2 " "	2 90	

Prix en gros		
<i>Clous à river par 100 lbs :</i>		
1 ponce.....	4 25	
1 1/4 " "	3 75	
1 1/2 à 1 3/4 " "	3 10	
2 à 2 1/2 " "	2 90	
2 1/2 à 2 3/4 " "	2 75	
3 à 6 " "	2 60	
<i>Clous d'acier..... 10c en sus</i>		
Clous galvanisés, par 100 lbs	\$9 25	
Clous à ardoise.....	4 00	
Clous à cheval No 7 " "	2 35	
" " " " " 8 " "	2 25	
" " " " " 9 et 10 " "	2 15	
<i>Clous de broche</i>		
1 ponce, No 16..... net	\$4 55	
1 1/4 " " No 15.....	3 85	
1 1/2 " " No 14.....	3 45	
1 3/4 " " No 13.....	3 45	
2 " " No 12.....	3 25	
2 1/2 " " No 11.....	3 00	
3 à 4 1/2 ponce, No 6 à 10.....	3 00	
5 à 6 " " No 3 à 5.....	2 60	
<i>Lâmes, râpes et iters-points :</i>		
1ère qualité, esc. 100.....	50	p.c.
2me qualité, " "	60	p.c.
Miches de tarière, esc. 100.....	60	p.c.
Tarières.....	40	p.c.
Vis, à bois, esc. 100.....	80	p.c.
Boulons à voiture, esc. 100.....	75	p.c.
Boulons à bandage.....	60	p.p.
Boulons à lisses.....	70	p.c.
<i>Métaux.</i>		
¢ c. ¢ c.		
Lingots..... par lb	0 19	0 20
En feuille.....	0 20	0 21
<i>Etain.</i>		
Lingots.....	0 18	0 19
Barres.....	0 19	0 20
<i>Plomb.</i>		
Saumons..... par lb	0 03	0 03½
Barres.....	0 04	0 04½
Feuilles.....	0 04½	0 05
De chasse.....	0 05	0 05½
Tuyau..... par 100 lbs	4 75	5 00
<i>Zinc.</i>		
Lingots, Spelter, par lb	0 4½	0 05
Feuilles, No. 8.....	0 05	0 05½
<i>Acier.</i>		
A ressort..... par 100 lbs	3 00	3 25
A lisse.....	2 00	2 10
Americain.....	5 50	6 00
A bandage.....	2 25	2 50
A pince.....	2 10	2 55
Fondu..... par lb	0 12	0 13
Poule, ordinaire.....	0 00	0 07
De mécanicien.....	0 00	0 03

Prix en gros		
<i>Fontes.</i>		
Siemens..... par tonne	16 50	17 00
Coltness.....	19 50	20 00
Calder.....	19 50	20 00
Langlois.....	00 00	00 00
Summerlee.....	20 00	20 50
Garthrie.....	00 00	00 00
Glengarnock.....	0 00	00 00
Carnbroe.....	18 00	18 50
Eglinton.....	18 50	19 00
Shotts.....	00 00	00 00
Canadienne.....	16 50	17 00
<i>Fer en barres.</i>		
Canadien..... par 100 lbs	1 65	1 75
Anglais.....	2 25	2 30
Affiné.....	2 55	2 65
De Suède.....	3 75	4 00
De Norvège.....	3 25	0 03½
Lowmoor.....	6 50	0 00
" en verge.....	0 09	0 10
<i>Feuillard.</i>		
A cercier..... par 100 lbs	2 25	0 01
Double.....	2 50	0 00
<i>Tôles.</i>		
Noir, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	0 00	0 00
" " 22 à 24, " "	2 15	2 20
" " 26 par 100 lbs.	2 20	2 30
" " 28 par 100 lbs.	2 30	2 40
Galvanisée Morewood.....	0 05½	0 08
" Queen's head, 0 04½	0 07½	
Etamée, No. 24, 72x30 " "	0 07½	
" " No. 26, " "	0 08	
" " No. 28, 84x36 p. 100 lbs.	0 08	
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.	0 11	
Canada, par boîte.....	2 10	2 15
<i>Ferblanc.</i>		
Coke I C par boîte.....	3 00	
Charbon de bois I C par boîte.....	3 75	
" " I X " "	4 75	
Pour chaq. X additionnel extra	1 00	
Charbon de bois D C.....		
" " I C Bradley 5 50 à 5 75		
Ferblanc terne.....	6 00	6 50
<i>Tuyaux de poêles.</i>		
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles.....	\$5 75	
" " 6, " "	5 50	
Coudes ronds pat., la douz.....	1 35	
Connections, T et Y.....	2 40	
<i>Matériaux de Construction</i>		
CIMENTES		
Ciment de Portland.....	1 90	2 25
Plâtre calciné.....	1 80	2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40	0 50
PLATRE POUR LA TERRE		
Le sac.....	0 50	0 55
Au char.....	0 00	0 50

Prix en gros		
BRIQUES		
De Montréal.....	8 00	9 00
Du bord de l'eau.....	5 00	5 50
Réfractaires.....	16 00	22 00
Brique pressée.....	25 00	35 00
PEINTURES		
Blanc de plomb " Crown Diamond" par 100 lbs.	5 50	6 00
Blanc de plomb pur, 100 lbs.	5 00	5 50
" " No 1.....	5 00	5 50
" " 2.....	4 50	5 00
" " 3.....	4 25	4 50
" " sec.....	5 50	6 00
Rouge de Paris, Red Lead	4 00	5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50	2 00
Ocre jaune.....	1 50	2 00
Ocre rouge.....	1 50	2 00
Blanc de Céruse.....	0 45	0 60
Peintures préparées, gal.	1 00	1 20
Huile de lin crue.....	0 57	0 58
" " bouillie.....	0 60	0 61
Ess. de Térébenthine.....	0 12	0 14
Mastic par 100 lbs.....	2 00	2 50
Papier goudronné, la lb.	0 01½	0 02
Papier feutre, le rouleau.....	0 65	0 00
VERRES A VITRES		
United 14 à 25.....	1 20 à 1 30	50 pds.
" " 26 40.....	1 30	1 40
" " 41 50.....	3 00	3 25
" " 51 60.....	3 25	3 50
" " 61 70.....	3 55	3 65
" " 71 80.....	4 05	4 25
" " 81 85.....	4 55	4 65
" " 86 90.....	6 10	6 25
" " 91 95.....		
TUYAUX ET CONDUITS.		
<i>Tuyaux en fer—liste :</i>		
1 pouce de diamètre.....	0 08½	
1 1/4 " "	0 12	
1 1/2 " "	0 17	
2 " "	0 22	
2 1/2 " "	0 28	
3 " "	0 43	
3 1/2 " "	0 50	
4 " "	0 62	
4 1/2 " "	0 74	
5 " "	0 88	
5 1/2 " "	1 06	
6 " "	1 28	
6 1/2 " "	1 65	
Escompte 6 1/2 à 70 p.c.		
Gros tuyau pour égouts, eau, etc, la tonne net.....	\$33 à \$	

Restaurateur de Robson.



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître les signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, plusieurs médecins et autres.

En vente partout—50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.

Joliette, P. Q., Canada.

PICAULT & CONTANT
PHARMACIENS ET CHIMISTES
1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux. Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières Nouveautés en MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON
652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le "PRIX COURANT"

FAUCHER & Fils
Importateurs et Marchands-Ferronniers
Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig, MONTREAL.
Téléphone 578

Assurance Contre le Feu

La Cie d'Assurance du Canada

EASTERN

Bureau-chef, Halifax, N. E.
Capital, \$1,000,000

Agences dans les principaux centres du Canada.
D. C. EDWARDS, Gérant-Résident,
Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.

" LE CONSTRUCTEUR "

(25ème année).
Moniteur Spécial des Industries du Fer.

JOURNAL HEBDOMADAIRE
Industriel, Commercial et Financier, Mines et Métallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation, Machines pour manufactures et industries diverses.

PARAISANT LE DIMANCHE.
DIRECTEUR : MAURICE ALBERT,
82 rue du Bocher, Paris.
Prix de l'abonnement annuel : FRANCE, 25f. ETRANGER, 27f

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 DECEMBRE 1894.

Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.

4 pcs. par longueur de 3pd.	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 28
18 " " " "	2 10
24 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
8 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
2 x 9 " " " "	2 75

Connexion carrée ou fausse équerre :

4 x 4 pouces chacun	0 90	1 40
6 x 4 " " " "	1 50	1 90
6 x 6 " " " "	1 50	1 90
9 x 6 " " " "	2 10	2 75
9 x 9 " " " "	2 10	2 75
12 x 9 " " " "	3 00	4 00
12 x 12 " " " "	3 00	0 00

Siphon :

4 pouces	1 40	2 00
6 " " " "	1 90	2 75
9 " " " "	2 75	3 30
12 " " " "	4 00	6 00

Tuyaux à cheminée :

9 pouces, par pied	0 25
12 " " " "	0 40

Charbons.

PRIX DE DÉTAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 75
Screenings do 2240 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240	4 50 5 00
Vale Grate do 2000	5 25
Welsch Anthracite do 2000	5 75
Pictou do 2240	" " "
Cape Breton do " " "	3 60
Glance Bay do " " "	" " "
Sydney do " " "	4 00
Reserve do " " "	" " "
Charbon de forge do 2000	5 50 6 00
Lehigh pour fond. do	6 50 6 75
Coke par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 00
" concassé	3 50

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux charbons, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$0 00 à \$5 00
Merisier do	0 00 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Épinette do	0 00 à 4 25
Slabs par charbon	28 00 à 31 00
" en barge. Corde.	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 3 pouces	do	20 00 à 36 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

Plaquage (veneers):

Uni par 100 pieds	90 à 1 00
Français la feuille	50 à 1 25
Américain do	25 à 50

Bois durs.

Erable la corde	\$0 00 à \$5 00
Merisier do	0 00 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Épinette do	0 00 à 4 25
Slabs par charbon	28 00 à 31 00
" en barge. Corde.	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Erable piqué	le pied	04 à 05
Noyer noir ondulé	do	04 à 06
Acajou (mahogany)	do	8 à

Bois de Service

1 pouce strip shipping cull, 6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	10 00 12 00
do. No 2	do	6 50 8 50

Épinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

Frûche.

1, 2 et 3 pces	do	9 00 10 00	
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3	do	10 00 11 00	
Lattes—1ère qualité	do	1 80 2 00	
2ème do	do	1 50 1 60	
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00 18 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00
Charpente en épinette	do	18 00
do en épinette rouge	do	25 00 30 00

LES MEILLEURS CIGARES

• • • SUR LEMARCHÉ

SONT SANS CONTREDIT

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone, - - -

Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY

VILLENEUVE & CIE.

ESTABLISHED 1855

Coffres-Forts.

Taylor's

Safes

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts.

Clotures ! Balustrades !

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS

78 Adelaide O., Toronto, Ont.

LITERIE

DE LA

MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.

J. E. TOWNSEND

1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.

Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

HORMISDAS CONTANT,

Contracteur Plâtrier,

475 1/2 Rue Legachetiere, Montreal.

JOSEPH FABIEN

PLÂTRIER.—Ouvrages Unis et Ornementés

NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.

Ouvrage en ciment une spécialité.

L AMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

L ABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Monumensiers,

37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell, 6328.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL

Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Telephone No 6039.

BOIS DE SCIAGE

Bureau: 513 Lagachetière MONTREAL

D. PARIZEAU
CLOS, Canal Lachine, Bassin No 3.
Tél. Bell No 8808.
Tél. Bel No 6678.

T. PREFONTAINE

H. BOURQUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Marchands de

BOIS de SCIAGE

BUREAU:

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,
STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS:-

Le long du Canal Lachine, des deux côtés.

Tél. Bell 8141.

MONTREAL

PRODUITS FRANÇAIS.

Quincaillerie pour Batisses et Meubles
OUTILLAGE.

Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé
cuivre et bois, Articles de chasse.
Lampes, Jouets, Bimbeloterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous
Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres

Maison fondée en 1827.

9 PLACE DES VOSGES | 73 RUE ST-JACQUES

PARIS.

MONTREAL.

Téléphone 1516

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547.
Boite de Poste No 1417.
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2802.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2 00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit:

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DRS PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaire ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES. A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

R. A. MAINWARING

Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2453

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nördhelmer)

Evaluation de propriétés, Règlement de pertes d'incendie

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

A PRÊTER . .

\$17,000 a 5 p.c.

\$10,000 a 5½ p.c.

PAR SOMMES DE PAS MOINS DE \$5,000.

ALBERT E. LEWIS

Téléphone 1242,

185 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

PROPRIETES

ET

LOTS A BATIR

A Vendre

Au Mois

Résidence

d'Été

A Vendre

ou à

Louer

Prêts

Négociés

AUX

Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

L.F. LAROSE AGENT D'IMMEUBLES

1627 Rue Notre-Dame

Tél. Bell, 2935.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 15 Décembre 1894.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Ontario Nos 724 à 734, maisons en brique. Lots 1359-82 et 83, terrain de 5838 p. en superficie. Louis Nadeau à Joseph Lanctôt; \$6,500 [37839].

Rue St-Catherine Nos 1317 à 1323, maisons en brique. Lot 689, terrain 45 x 89.4 d'un côté et 89.5 de l'autre. Michael Guérin à Mary F. Willis, épouse de E. P. Ronayne; \$11,000 [37841].

Avenue de Lorimier Nos 549 à 559, maisons en bois et brique. Lot 1231, terrain 40 x 100. Le Shérif de Montréal à Amiot, Lecours & Larivière; \$3,550 [37868].

Rue Chaussé No 10, maison en bois. Lots 1282 et 1283, terrain 40 x 100. Pierre Beaudoin à la Banque Jacques Cartier; prix non spécifié (rétrocession) [37871].

QUARTIER ST-JACQUES

Rues St-Louis Nos 3 et 5, Lacroix Nos 56 et 58, maison etc. Lot 160, terrain de 2108 p. en superficie. Michel Montminy à la cité de Montréal; \$11,500 [37865].

Rue St-Louis Nos 11, 11a, 11b, 11c, maison en brique. Lot 163, terrain de 1936 p. en superficie. Mme veuve Joseph Hamelin à la cité de Montréal; \$8,100 [37866].

Rue Amherst, No 878 à 882, maison en pierre et brique. Lot 1211-124, terrain 25 x 110. Pascal Dagenais à Philomène Roberge, épouse de T. R. Barbeau; \$5,600 [37872].

Rue Perthuis, No 64, maison en brique. Partie sud-ouest du lot 189, terrain 17.2 x 51. Adolphe Fausse à la Cité de Montréal; \$5,500 [37819].

QUARTIER EST

Carré Dalhousie, No 11, maison en pierre etc. Lot 160, terrain 45.9 x 87.8. Esprit A. Généreux à la Cité de Montréal; \$21,500 [37823].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Pantaléon, No 26, maison en brique. Lot 894-10, terrain 23 x 70.5 d'un côté et 69 de l'autre. A. R. Archambault à Angelina Armand, épouse de Chas. H. Catelli; \$5,780 [37846].

Rue Pantaléon. Lot 894-8, terrain vacant, de 23 x 73.3 d'un côté et 71.10 de l'autre, 1668 pieds en superficie. Hercule et Pierre Lamy à Anthime Rémi Archambault; \$1,251 [37853].

Rue Sanguinet, Nos 463 et 465, maison en brique. Lot 902-61, terrain 24 x 73. Jetté & Cie à Marie Marguerite Roy, épouse de Cédipe Dandurand; \$5,000 [37800].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-Charles Borromée, Nos 555 à 577, maison en pierre et brique. Lots 19-29 à 33, terrains de 25 x 72 chacun. Mme veuve John Murray Smith à Joseph Mulholland; \$10,000 [37870].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue Albert, Nos 526 et 528, maison en brique à 2 étages. Lots 128 et 129, terrains 30 x 80 chacun. Michael Hayes à Emery Brunet; \$3,500 [126361].

Rue St-Antoine. Partie Sud-Est du lot 1637-26, terrain 24 x 112, vacant. Mme

A. Toupin à A. R. Archambault; \$2,553 [126362].

Rue St Antoine, No 242, maison en pierre et brique à 2 étages. Lot 466.6 terrain 55,3 en front, 44 en arrière x 178.6 d'un côté et 178.2 de l'autre, Randolph Hersey à Narcisse Laurier; \$11,350 [126364].

Rue St Antoine. Lots 1637-6 et 7, terrains vacants, de 24 x 112 chacun, A. E. deLorimier à Damien Lalonde; \$4,000 [126367].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Rachel, Nos 3 à 25, 41 et 43, maisons en bois et brique. Lot 1-435 à 440; partie des lots 1-433 et 434; 1-223 et 224, Le Shérif de Montréal à la Compagnie de Jésus; \$1,016 [54532].

Rue Brébœuf, Lot 7-124, terrain 28 x 80 vacant, Olivier Mallette à Noé Collin; \$487.50 [54541].

Rue Brébœuf, Lot 7-128, terrain 25 x 80, vacant. Olivier Mallette à Anselme Collin; \$487.50 [54542].

Rue Rivard. Partie Nord-Ouest du lot 15-314, terrain 22 x 70 vacant. Alphonse David es-qual. à Paul Coulombe; \$660.00 [54553].

Rue St-André, Nos 1113 et 1115, maison en bois et brique. Lot 10-67. Charles Lacroix et Z. Charest à Ludger Lemay; \$1,500 [54556].

Rue Panet, No 90, maison en bois et brique. Lots 6-105 et 106, terrains 24 x 69 chacun. Joseph Melançon et autres à Joseph Langlois; \$700.00 [54563].

Rue St-André, Nos 1121 et 1123, maison en bois et brique. Lot 10-65, terrain 24 x 94. Jean Côté à Elot Blondin \$1,600 [54564].

Rue Marie Anne, Nos 127 et 129, maison en bois et brique. Lot 1-150, terrain 25 x 100. Ovide H. Richer à Joseph Collette; \$1,600 [54577].

Rue Rachel, Lot 444, terrain 75 x 125, vacant. La faillite James S. Thompson à Archibald W. Stevenson; \$1,400 [54590].

QUARTIER ST DENIS

Rue Brébœuf, maison en bois et brique. Lots 329-186 et 187, terrains 25 x 80 chacun. Arthur Hétu et son épouse à Frs. X. Brisebois; \$2,000 [54576].

QUARTIER HOCELAGA.

Rue Moreau Nos 327 à 325, maison en bois et brique. Lot 80-42, terrain 48 x 100. Mme veuve F. X Lenoir à Alphonse Poitras; \$1,550 [54575].

MILE END

Rue St-Laurent. Partie Nord Ouest du lot 10-15, terrain 7 x 110, vacant. L'Institution Catholique des Sourds Muets, à Blouin, Girard et Collard; \$1,100 [54582].

Rue Oadieux, maison en bois et brique. La moitié Sud Est du lot 137-158, terrain 21.3 x 87.6. Aldéric Payette à Charles Painchaud; \$1,250 [54581].

MONTREAL ANNEXE

Rue St-George. Lot 11-947, terrain 65 en front, 92 en arrière x 102. The Montreal Freehold Co. à David Sperber; \$1,048.71 [54589].

Avenue du Parc, maison à 3 étages. La moitié Sud-Est du lot 12-8 5, terrain 25 x 175.6 d'un côté et 165.6 de l'autre. The Consolidated Land & Investment Co. à John Anderson; \$6,000 [54593].

STE-CUNÉGONDE

Rue Albert, manufacture etc. Lots 484 à 494; partie des lots 477 à 483 et 495.

Mme veuve Thomas Davidson et autres à The Thomas Davidson Manufacturing Co.; \$50,800 [54537].

Rue Notre-Dame, maison etc. Un tiers indivis du lot 577, Ste-Cunégonde et du lot 17 quartier St-Louis, rue Sanguinet. André Mageau à Onésime Morin \$4,122.54 [54568].

ST HENRI

Rue Workman, (Richelleu). Lot 928, terrain 30 x 75, vacant, Maurice N. Delisle et autres à Zéphirin Prud'homme; \$720.00 [54521].

Rue St Jacques Lot 866, terrain 30 x 80 d'un côté et 85 de l'autre, vacant, Maurice N. Delisle et autres à Joseph Roy; \$1,059 [54522].

Rue Albert. Lot 887, terrain 30 x 85 d'un côté et 90 de l'autre, vacant, Maurice N. Delisle et autres à Joseph Roy; \$961.88 [54523].

Rue Delinelle, maison etc. Lot 1705-132; terrain 23 x 75, Octave Chicoine à Delphis Payette; \$600.00 [54530].

Rue St Antoine, coin Atwater, maisons et magasins. Lot 385-172 et 173, terrain mesurant en tout 4819 pieds en superficie. Stanislas D. Vallières à Chas Bruchesi esqual \$12,000 [54540].

MONTREAL JUNCTION

Avenues Gazette & Herald. Lots 140-356 à 362, 385, 386, 372 à 386, terrains de 50 x 88 chacun, vacants. Alex McFaul et autres à John J. Cook, \$5,724.02 [54539].

Revue Immobilière.

Montréal, 20 Décembre 1894.

Les transactions en propriétés immobilières deviennent moins nombreuses; nous voici dans la saison des fêtes où les affaires vont se reposer jusqu'à la reprise du printemps, c'est-à-dire jusque vers la saison où les beaux se renouvellent. Les ventes à la ville des propriétés couvrant le site de la gare projetée continuent à s'enregistrer; mais à part cela et deux ou trois transactions, en propriétés commerciales ou de résidence, dans les prix de \$6,000 à \$12,000, le reste est bien calme: Ste Cunégonde, fournit, avec St-Henri, une bonne part des ventes cette semaine.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Ville:	LE PIED
Rue Pantaléon.....	75 c
" St-Antoine.....	95 c
" Brébœuf.....	25 c
" Rivard.....(S.J.B.).....	43 c
<i>Montreal Annexe:</i>	
Rue St-George.....	13 c
<i>St-Henri:</i>	
Rue St-Jacques.....	45 c

Pas de vente de terrain à la côte St-Antoine, cette semaine; les lots vendus sont tous d'ailleurs, plus rapprochés du centre des affaires.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

Quartier Ste Marie.....	\$21,050 00
" St. Jacques.....	30,700 00
" Est.....	21,500 00
" St Louis.....	12,031 00
" St-Laurent.....	10,000 00
" St-Antoine.....	21,403 00
" St-Jean-Baptiste.....	9,451 00
" St-Denis.....	2,000 00
" Hochelaga.....	1,550 00
Mile End.....	2,350 00
Montreal Annexe.....	7,048 71
Ste-Cunégonde.....	54,922 54
St-Henri.....	15,340 88
Montreal Junction.....	5,724 02
	\$185,071 15
Semaine précédente.....	280,918 72
Ventes antérieures.....	8,467,882 80
Depuis le 1er janvier.....	\$8,938,872 67
Semaine correspondante. 1893.....	\$105,008 63
" " 1892.....	198,196 05
" " 1891.....	317,552 59
" " 1890.....	185,908 50
" " 1889.....	108,960 81
" " 1888.....	109,575 80
A la même date 1893.....	\$ 9,645,777 55
" " 1892.....	12,651,188 69
" " 1891.....	12,310,815 13
" " 1890.....	10,509,285 75
" " 1889.....	9,025,402 40
" " 1888.....	7,650,025 83

Les prêts hypothécaires ont beaucoup diminué. Les taux sont fermes. Il y a un prêt seulement à 5 p. c. pour \$3,000, et un à 5½ pour \$6,000. Les autres portent 6, 6½, 7 et 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$13,270
Assurances.....	10,000
Autres corporations.....	1,500
Successions.....	2,378
Particuliers.....	17,714
Total.....	\$ 44,867
Semaine précédente.....	81,822
Semaines antérieures.....	6,451,006
Depuis le 1er janvier 1894.....	\$6,577,695
Semaine correspondante. 1893.....	\$118,772
" " 1892.....	76,370
" " 1891.....	372,500
" " 1890.....	82,265
" " 1889.....	118,585
" " 1888.....	48,947
A la même date 1893.....	\$7,863,553
" " 1892.....	7,870,710
" " 1891.....	6,521,241
" " 1890.....	5,068,694
" " 1889.....	4,729,148
" " 1888.....	4,045,160

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminés le 15 décembre 1894.

Chez M. A. GENDRON,
architecte.

Rue Dorchester, coin Seymour.—Quatre maisons à 3 étages avec sous sol; façade en pierre.

Excavation, maçonnerie et pierre de taille, Georges Beaucage et Louis Vermette, fils.

Brique, Olivier Deguire.
Charpente et menuiserie, Labrecque & Mercure.

Chauffage, couverture et plomberie, Lessard & Harris.

Enduits, St Denis & Cie.
Peinture et vitrerie, Médéric Bouthillier.

Ouvrages en fer, The Canada Bridge & Iron Co.
Propriétaire, Peter Gillespie.

Notre Dame de Grâces.—Villa.
Excavation, maçonnerie et pierre de taille, F. Dufresne.

Charpente et menuiserie : Hector Mayer & fils.

Brique; Euclide Gauthier.
Peinture et vitrerie, M. Bouthillier.
Enduits; Descaries, Descaries & Beau-doin.

Plomberie, chauffage et couverture; Lessard & Harris.
Propriétaire, Abraham Rastoul.

St Henri.—Une écurie à 3 étages de 70 pieds sur 30.

Charpente et menuiserie, Damase Cyr.
Enduits, do.

Plomberie, chauffage et couverture, Jos Giroux.

Propriétaire, The Canada Pipe & Foundry Co, Wm Clendenning & Son.

NOTES

M. O. St Jean, architecte, demandera la semaine prochaine des soumissions pour la construction d'un presbytère pour la paroisse de St Mathias.

Il est probable que l'on construira, l'été prochain, un nouveau palais de justice à Sherbrooke.

La Buckingham Manufacturing Co., Buckingham, doit reconstruire sa fabrique de pulpe qu'un incendie vient de détruire.

M. Ernest Marceau, surintendant des canaux, demande des soumissions pour la reconstruction de la culée nord du pont tournant du canal, au village de Grenville. Plans, devis et formules à son bureau, No 1709 rue Notre-Dame; soumissions reçues jusqu'au 24 décembre; chèque accepté de \$200.

NOTES INDUSTRIELLES.

M. L. E. N. Pratte, le marchand de pianos bien connu, a acheté la fabrique d'orgues de Cornwall.

Une nouvelle compagnie s'organise pour acheter l'outillage de la Royal Corset Co de Sherbrooke, en liquidation forcée, et pour en continuer l'industrie.

La ville de Toronto offre une exemption de taxes pendant 10 ans à deux industries de Montréal qu'elle espère nous enlever; la Metallic Roofing Co et la Canada Mineral Wool Co.

Pendant les onze premiers mois de 1894, les mines du Cap Breton, ont exporté 1,110,000 tonnes de charbon; sur ce total, 891,000 tonnes appartiennent au syndicat Whitney et 220,000 tonnes à l'Association Générale des Mines.

Il existe parmi les manufacturiers de ferblanterie, depuis quelque temps, une association formée pour régulariser les prix. Pour commencer, l'association a unifié tous les escomptes à 80 p. c. Elle prépare une nouvelle liste de prix.

La ramie, nouvelle plante textile dont la fibre possède un lustre ressemblant à celui de la soie, est en passe d'entrer dans l'industrie pratique, grâce à la découverte d'un nouveau procédé de décortication qui en abaisse considérablement le coût de production.

M. L. J. Hérard, manufacturiers de coudes brevetés pour tuyaux de poêle vient d'intenter une action de \$10,000 contre la "Patent Elbow Company" pour empiètement sur ses droits d'inventeur. Il allègue que la compagnie emploie des machines dont il est l'inventeur et qui sont couvertes par ses brevets.

Le Petroleum Oil Trust, de Londres, est un syndicat organisé pour exploiter les sources de pétrole qu'il peut y avoir dans la Gaspésie. Ce syndicat, cessionnaire des droits de M. Chas. Lionais, cherche, nous écrit-on de France, à se procurer des capitaux en Europe. Il a toujours travaillé ici dans le plus grand secret et la seule information que l'on ait eu sur la richesse de son champ d'exploitation, est une couple de colonnes de réclames qu'il s'est fait faire dans le *Quotidien de Lévis*. C'est peut-être dans un but semblable de réclame qu'il vient d'acheter, dit-on, deux quais, au Bassin de Gaspé. Personne n'a encore vu le pétrole du syndicat.

Il a été question à plusieurs reprises de faire usage de l'aluminium pour la ferrure des chevaux. M. Japy a étudié cette question avec un soin tout particulier, et M. Risler en a dernièrement rendu compte à la Société nationale d'agriculture de France.

Voici les conclusions de cet important travail :

Une ferrure complète en aluminium pèse quatre fois moins que si elle était en fer. L'aluminium étant même allié à 10 p. c. d'un autre métal pour lui donner plus de résistance, la ferrure complète ne pèse jamais plus que le poids d'un fer ordinaire de derrière.

Les chevaux chaussés ainsi s'aperçoivent de suite la différence du poids qu'ils ont à porter. On peut parfaitement s'en convaincre en ferrant avec de l'aluminium un cheval ayant les pieds sensibles et craignant de marcher défermé. En sortant de la forge avec ce nouveau protecteur de ses sabots, il aura la même appréhension que n'étant pas ferré; il n'osera pas poser ses pieds à terre; il faudra le forcer à avancer pour lui redonner son assurance habituelle.

Au fur et à mesure du développement de la corne, tous les fers s'ouvrent légèrement. Au bout de 30 à 60 jours, ils ont de ¼ à ½ de pouce de plus entre les deux éponges que lorsqu'on les a mis en place. Ce fait prouverait que la pression lente exercée par la poussée de la corne fait céder le métal par suite de sa malléabilité. Ce dernier continuant à épouser la forme naturelle du sabot, on peut en tirer parti pour empêcher bien des boiteries. Les chocs étant aussi mieux absorbés, l'aluminium peut rendre bien des services dans le traitement des maladies du sabot.

La durée moyenne d'une ferrure en ce métal, bien établie, peut varier de 40 à 60 jours, suivant la composition adoptée et suivant le travail donné par l'animal. Elle ne présente toutefois pas toute sécurité désirable, car le plus petit manque de soin dans sa fabrication change complètement sa résistance.